Le Monde




CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16342 – 7,50 F — MERCREDI 13 AOÛT 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France encombrée par ses déchets

Ils représentent 35 % du transport routier

SELON un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) intitulé « La logistique et le transport des déchets », qui sera publié en septembre, le transport de toutes les catégories de déchets – ménagers, industriels et agricoles – représente aujourd'hui 35 % du trafic intérieur total de marchandises en France. Comme ces ordures, détritus et autres résidus sont principalement transportés par la route (97 % du volume), les techniciens de l'Ademe estiment qu'en moyenne un poids lourd sur trois en circulation, véhicules agricoles compris, sert à convoyer des déchets.

Cette intensification du fret routier de déchets est d'abord due à la croissance du volume des détritus en France. C'est ainsi qu'un habitant produit en moyenne un kilo d'ordures ménagères par jour et que l'urbanisation progressive de la population pousse cette moyenne à la hausse. La poubelle d'un parisien est deux fois plus grosse que celle d'un rural ou d'un habitant de petite ville. Au total, la plus forte proportion de déchets reste cependant d'origine agricole.

Les professionnels de la filière considèrent que les déchets recyclés ou détruits, hors déchets agricoles, représentent 185 millions de tonnes environ. Le recensement des experts de l'Ademe établit le volume global des détritus, y compris agricoles, à 883 millions de tonnes.

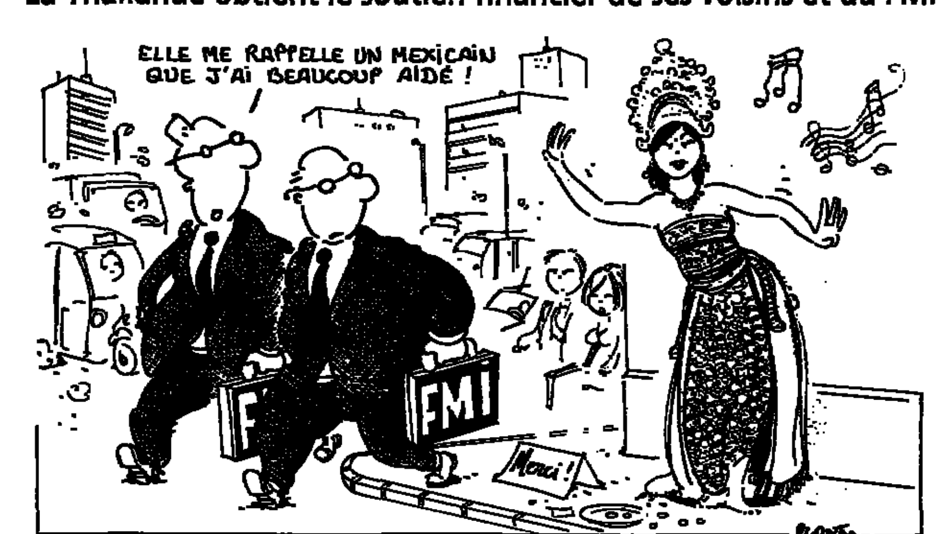
Les nouvelles réglementations en matière de traitement et d'élimination des déchets, en particulier la loi Lalonde de 1992, obligent à transporter un nombre grandissant de déchets. Le trafic devient donc de plus en plus intense entre les centres de regroupement des déchets et les sites de traitement où ils sont incinérés pour être détruits, recyclés, placés dans des décharges ou produire de la chaleur.

La route présente les meilleurs atouts pour ce type de transport, souvent de proximité. La SNCF entend cependant ne pas rester absente de ce marché. Elle a créé une filiale spécialisée destinée aux industriels et aux collectivités territoriales. Elle espère rouvrir d'anciennes lignes.

Lire page 8

L'Asie se mobilise pour sortir de la tourmente monétaire

La Thaïlande obtient le soutien financier de ses voisins et du FMI



LE PLAN de sauvetage de l'économie thaïlandaise, mis au point lundi 11 août à Tokyo sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI), n'a pas calmé la tempête monétaire qui affecte, depuis plusieurs semaines, l'ensemble des devises d'Asie du Sud-Est. Après le baht thaïlandais et le ringitt malaisien, le dollar de Singapour, monnaie forte de la région, était à son tour en chute libre mardi, tombant à son plus bas niveau depuis trois ans face au billet vert.

Au terme de l'accord signé avec ses grands créanciers – de même nature que celui conclu avec le Mexique en 1995 –, Bankok se voit proposer des crédits pour un montant de 16 milliards de dollars (100 milliards de francs environ). En contrepartie, le gouvernement thaïlandais s'engage à rétablir ses équilibres internes et externes. Ces crédits sont ouverts par le FMI (4 milliards de dollars) et par les pays de la région, dont le Japon. Cette mobilisation de l'Asie autour de la Thaïlande, une première en matière de coopération, vise à éviter un effet de contagion de la crise dans la région la plus dynamique de l'économie mondiale.

Lire page 2

Alerte à la pollution atmosphérique en région parisienne

DEPUIS le dimanche 10 août, la qualité de l'air à Paris est, selon Airparif, le réseau de surveillance de la pollution atmosphérique en Ile-de-France, *« très médiocre »*. Lundi, pour la deuxième journée consécutive, un pic de pollution à l'ozone a été constaté dans la région parisienne. Frôlant le niveau 2, le niveau d'alerte 1 a été déclenché lundi.

Cette pollution s'explique en partie par la situation météorologique : fortes chaleurs, absence de vent, ciel dégagé.

Météo France ne prévoit guère d'amélioration dans les prochains jours, la situation anticyclonique devant de prolonger jusqu'à la fin de la semaine. L'arrivée de dizaines de milliers de pèlerins, par car ou en voiture, pour les Journées mondiales de la jeunesse pourrait, ajoutée aux retours du week-end du 15 août, aggraver la situation.

Lire page 20

Rebelles en échec au Tadjikistan

Les forces fidèles au président Rakhomonov ont pris le dessus dans la capitale, Douchanbé, rapporte notre envoyée spéciale. p. 4

Baiser volé à Lady Di

Les tabloïds britanniques se déchirent sur les clichés d'un vrai-faux baiser entre la princesse et Mohamed Al Fayed. p. 4

Autopsies : la loi méconnue

Selon le rapport du professeur Claude Got, la loi de bioéthique sur les autopsies médicales n'est pas respectée. p. 7

Le pape à Paris

Un imposant service d'ordre a été mis en place pour assurer la sécurité de Jean Paul II lors de sa visite à Paris. p. 20

Il y a 50 ans, l'Inde

Kushhwant Singh, écrivain indien de la communauté sikh, se souvient de la chute de Lahore, au Pendjab. p. 9 et notre éditorial p. 10

Les beaux vélos

Depuis son dépôt de bilan en 1994, Fonlupt s'est remis en selle en se spécialisant dans la fabrication de cadres émaillés et de vélos sur mesure. p. 11

La mie d'août

Trouver une baguette au mois d'août dans Paris n'est pas chose facile : l'expérience de Jean-Pierre Quélin. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 813 - 7,50 F

La Vierge noire de Guadalupe est descendue dans le métro de Mexico

MEXICO
de notre correspondant

Deux mois après son « apparition », le 1er juin, dans un couloir de la station de métro la plus fréquentée de Mexico, la Vierge noire de Guadalupe a obtenu un « permis de résidence » définitif de la part des autorités administratives et ecclésiastiques de la capitale, qui refusent pourtant de parler de *« miracle »*. Après avoir été découpées dans le sol, les dalles de ciment portant l'image de la patronne des Mexicains ont été transférées dans un petit oratoire construit à l'entrée de la station Hidalgo, en plein cœur de la ville. Le sanctuaire a été inauguré, mardi 29 juillet, en présence d'une foule implorante et d'un représentant de l'archevêché, qui a demandé aux fidèles de ne pas confondre *« l'adoration de Dieu avec la vénération d'une image »*.

La Vierge noire serait donc descendue des hauteurs de la colline du Tepeyac, où elle avait fait une première apparition en 1531, et aurait pris la forme, quelques kilomètres plus au sud, d'une petite flaque d'eau, vite devenue le lieu de pèlerinage le plus couru de Mexico.

Au moins trois personnes revendiquent la découverte du phénomène : un vendeur ambulant, un usager d'une vingtaine d'années et une employée du service d'entretien du métro qui, selon les rumeurs, aurait été licenciée pour avoir donné l'alerte, déclenchant le chaos des semaines suivantes.

Au fil des jours, la flaque, provoquée par une banale fuite d'eau, s'était asséchée, mais la silhouette de la Vierge était toujours là, sur les dalles, parfaitement dessinée avec sa cape qui lui couvrait la tête. Les sceptiques étaient ébranlés, comme cet agent du service d'ordre du métro qui avait pour mission de faire circuler la foule le plus vite possible et qui, malgré les consignes strictes de ses supérieurs, avouait son désarroi.

Pour éviter les bousculades, les autorités avaient installé des barrières destinées à canaliser le public. Hommes, femmes, enfants, métis et Indiens, toutes classes confondues – à l'exception des plus riches, qui ne fréquentent jamais le métro –, s'arrêtaient quelques instants, déposaient un œillet rouge ou quelques pièces de monnaie, s'agenouillaient, caressaient la petite silhouette d'une vingtaine de centimètres et faisaient le signe de croix.

« C'est un miracle de voir ici notre Très Sainte Reine ! », s'exclame Yolanda, qui observe le flot incessant de pèlerins et de curieux. Pour elle, qui fait des ménages chez divers employeurs, c'est la première bonne nouvelle depuis bien longtemps. *« On oublie un peu la crise économique, la délinquance, le mauvais gouvernement… »*, avoue-t-elle, exprimant un sentiment largement répandu au sein de la population. La forte inclination religieuse des Mexicains est encore exacerbée par la dégradation de leurs conditions de vie : ils sont près de vingt millions à se rendre chaque année à la basilique Nuestra Senora de Guadalupe, sur la colline du Tepeyac, ce qui en fait le centre de pèlerinage le plus fréquenté du monde catholique.

Face à « l'apparition », la hiérarchie religieuse joue la prudence. Dans un communiqué alambiqué, affiché en bonne place dans le couloir du métro, l'archevêché de Mexico avait, dès les premiers jours, mis en garde les croyants contre l'*« exploitation de la religiosité populaire »*, expliquant qu'il *« n'y* [avait] *pas d'éléments théologiques permettant de confirmer la présence divine dans ce dessin formé par une fuite d'eau »*.

« L'archevêque peut dire ce qu'il veut, rétorque Yolanda. *C'est Elle qui compte. »* La pression populaire a finalement eu raison du scepticisme de l'Eglise.

Bertrand de la Grange

Entreprises : la peur de l'impôt

L'AVÈNEMENT de la monnaie unique et, en attendant cette échéance, le projet de surtaxe des sociétés élaboré par le gouvernement Jospin pourraient encourager les entreprises françaises ou étrangères installées en France à délocaliser certaines de leurs activités.

Les sociétés du CAC 40 prévoient de ne verser, au titre de l'impôt sur les sociétés, que 2,5 milliards supplémentaires à l'Etat, en 1997, et 2,8 milliards, en 1998, au lieu des 6,6 milliards attendus. Elles ont donc pris leurs dispositions pour diminuer leur base imposable en France.

Les mouvements de délocalisation étaient déjà sensibles depuis plusieurs années.

Des patrons interrogés par *Le Monde* insistent sur un risque d'accélération.

Lire page 11

Et si les bancassureurs avaient raison…

IL Y A PLUS de dix ans, un nouveau concept naissait dans l'industrie de la finance, c'était celui de la « bancassurance ». L'idée, c'était de marier la banque et l'assurance, le crédit et la police, de rechercher une complémentarité entre ces deux métiers. La compagnie d'assurances publique GAN, en reprenant le groupe bancaire CIC, s'en était fait le chantre en France. Mais hors les Pays-Bas, le phénomène prenait peu d'ampleur.

Le rapprochement, annoncé lundi 11 août, du deuxième groupe bancaire helvétique, le Crédit suisse, avec Winterthur, le deuxième assureur, donne un second souffle à la bancassurance. Jusqu'à présent, Winterthur et le Crédit suisse s'étaient contentés d'accords de distribution, sans lien capitalistique. Ils se sont résignés à officialiser leur union, poussés par leur concitoyen Martin Ebner, partisan d'une restructuration rapide de la finance suisse.

En regroupant leurs forces, les deux groupes affichent une des puissances de frappe les plus sérieuses en Europe et se renforcent considérablement dans la gestion d'actifs, où la course à la taille est lancée pour survivre dans un marché devenu mondial. Le nouveau venu se présente comme le numéro trois de la gestion de capitaux, derrière Fidelity et AXA-UAP, et le numéro sept en termes de capitalisation boursière.

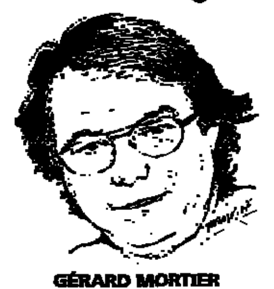
Dans le sillage, d'autres alliances de bancassurance devraient se développer. Toujours dans la Confédération helvétique, l'Union de banques suisses, première banque du pays, pourrait resserrer ses liens avec Swiss Life et la Société de banque suisse avec le groupe Zurich.

En Italie, l'INA, numéro deux de l'assurance, associé au Banco Nazionale del Lavoro, vient de reprendre le Banco di Napoli après son sauvetage par l'Etat.

Sophie Fay

Lire la suite page 10

Vent nouveau sur Salzbourg



GÉRARD MORTIER

DIRECTEUR artistique du Festival de Salzbourg, le Belge Gérard Mortier poursuit son œuvre de rénovation. Il ouvre aux nouvelles générations de chefs d'orchestre et de metteurs en scène les portes de la prestigieuse manifestation.

Lire page 17

ÉCONOMIE Pour enrayer une crise financière thaïlandaise qui menace de se propager dans toute la région et de semer le doute sur l'état de santé véritable des économies asiatiques, les voisins de la Thaïlande se sont mobilisés derrière le Japon et le FMI afin de venir au secours de Bangkok. ● LE PLAN international de soutien au baht décidé début août a été finalisé, lundi 11, à Tokyo. Le Japon, premier investisseur étranger en Thaïlande, prend la tête de l'effort en cours, contribuant pour 4 milliards aux 16 milliards de dollars mis à la disposition de Bangkok. ● LES PLACES FINANCIÈRES régionales enregistraient, mardi matin 12 août, un nouveau recul, malgré le mouvement de solidarité qui s'est amorcé à l'occasion de cette crise, Hongkong, la Malaisie, Singapour, la Corée du Sud, l'Australie et, peut-être, la Chine apportant chacun leur contribution.

Japon en tête, l'Asie se mobilise au chevet de la Thaïlande

Le Fonds monétaire international et la plupart des pays asiatiques ont finalisé, lundi 11 août à Tokyo, le plan de secours destiné à venir à bout de la tourmente qui a suivi la chute du baht et à empêcher une déstabilisation financière des Etats voisins

LA THAÏLANDE avait préféré arrimer sa devise, le baht, au dollar, première monnaie mondiale, plutôt qu'au yen. C'est pourtant à Tokyo, et non à Washington ou à New York, qu'a finalement été finalisé, lundi 11 août, le plan international de soutien à l'économie thaïlandaise, ébranlée depuis le début de l'année par une crise financière majeure. Bangkok recevra 16 milliards de dollars (100 milliards de francs) de crédits, soit la plus grande aide jamais apportée à une économie depuis le « paquet » de 50 milliards de dollars en faveur du Mexique, au début de 1995.

Les deux premiers contributeurs sont le Fonds monétaire international (FMI), qui apportera 4 milliards de dollars (*Le Monde* du 6 août), et l'Eximbank japonaise, qui versera également 4 milliards. L'Australie, Hongkong, la Malaisie et Singapour apporteront chacun un milliard de dollars, l'Indonésie et la Corée du Sud chacune 500 millions, tandis que les 3 milliards restants proviendront de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et, peut-être, de la Chine. Il ne s'agit bien sûr pas de dons, mais de prêts aux taux du marché, octroyés pour des périodes de trois à cinq ans.

Ce découpage des fonds prouve, d'une part, que le Japon reste une force économique incontournable dans la région, en dépit de la volonté des « petites » nations d'Asie du Sud-Est de se démarquer de Tokyo ; elle témoigne, d'autre part, de l'amorce d'une véritable coopération économique régionale, que la Chine ne peut ignorer.

LA PUISSANCE JAPONAISE

Malgré leur proximité géographique, les autorités de Bangkok et des pays voisins se sont toujours méfiées du Japon et de sa puissance économique. Elles en sont pourtant devenues de plus en plus dépendantes : Tokyo a ainsi réalisé la moitié des investissements étrangers en Thaïlande. Tant que la monnaie américaine baissait vis-à-vis du yen, la quasi-fixité de la parité entre baht et dollar n'apporta que des bénéfices à la Thaïlande : une garantie de stabilité pour les investisseurs étrangers, une compétitivité renforcée face à l'Europe et au Japon. Mais la flambée du billet vert, ces derniers mois, s'est révélée catastrophique pour Bangkok, comme pour les capitales voisines : brutal décrochage du baht, liquidation en hâte d'établissements financiers insolvables... Le résultat en a été une véritable tourmente financière, dont le dernier épisode vient de se conclure à Tokyo. Le Japon a engagé tardivement l'internationalisation de son économie : en 1987, seuls 4 % des biens japonais étaient produits à l'étranger, alors qu'en Allemagne ou aux Etats-Unis ce pourcentage s'élevait à près de 20 %. En 1995, ce pourcentage atteignait déjà 10 %, à la suite d'investissements massifs en Asie, en Thaïlande tout particulièrement. Les établissements bancaires de l'archipel détiennent la moitié de la dette commerciale du pays. Les entreprises nippones ont délocalisé massivement une partie de leurs activités dans la région – les intérêts japonais représentent près de la moitié des investissements étrangers en Thaïlande – avant, il est vrai, de se tourner plus récemment vers des pays où le coût du travail est encore plus faible, comme l'Indonésie, le Vietnam ou la Chine.

Témoignant de la puissance économique japonaise dans la région, la crise thaïlandaise a aussi prouvé, pour la première fois, la détermination des autorités monétaires asiatiques à engager une véritable coopération régionale. Dès le mois de mai, les banques centrales d'Australie, de Hongkong, d'Indonésie, du Japon, de Malaisie, des Philippines et de Singapour avaient choisi de coopérer avec l'institut d'émission de Thaïlande, dans le cadre des mécanismes de solidarité instaurés après la crise du peso mexicain de décembre 1994. Mais leurs efforts se sont révélés vains, puisque le peso philippin et le ringgit malais sont toujours malmenés, que les responsables indonésiens ont été contraints d'élargir les marges de fluctuation de la roupie et, surtout, que le flottement du baht thaïlandais, durement attaqué, a été décidé le 2 juillet.

ÉVITER LA PROPAGATION

Ces remous monétaires semant le doute sur l'ensemble de la performance économique de la région, les Etats voisins de la Thaïlande ont vraisemblablement jugé qu'apporter des fonds à Bangkok serait moins coûteux que de prendre le risque d'une propagation de la crise jusqu'à l'intérieur de leurs frontières. Le résultat de la conférence du 11 août est pour l'instant perçu dans la région surtout comme une stratégie défensive de la part de ceux que le FMI considère déjà comme des pays industriels (Hongkong, Corée, Singapour, Taïwan), des économies émergentes voisines (Indonésie, Malaisie, Philippines) et peut-être de la Chine. Elle servira sans doute de point de départ à une coopération économique plus constructive, d'autant que les autorités de la région suivent avec intérêt la construction d'une Europe monétaire et l'ébauche du grand marché des Amériques.

Les 16 milliards de dollars de crédits décidés à Tokyo sont jugés suffisants par le FMI pour assainir, au moins à court terme, les finances de l'économie thaïlandaise. Mais, si les grandes économies occidentales – Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada – ont envoyé des représentants à Tokyo, elles ont visiblement estimé superflu de contribuer au plan de sauvetage. La grande interrogation, le 11 août, portait sur la participation chinoise. Pékin a fait savoir qu'il souhaitait contribuer, mais les détails de sa participation, contrairement à celle des autres pays, ne sont pas encore connus. Selon certaines rumeurs, les banques chinoises exigeraient une rémunération trop élevée pour leurs prêts à Bangkok. Le rôle joué par la Chine dans le sauvetage thaïlandais est crucial, car il servira à tester la volonté de Pékin de s'insérer dans la dynamique économique de la région, quelques semaines après la rétrocession de Hongkong.

Françoise Lazare

Prochain remaniement ministériel à Bangkok ?

Le ministre de l'intérieur du gouvernement thaïlandais, Sanoh Thienthong, a déclaré, mardi 12 août, qu'un remaniement ministériel interviendrait *« dans un proche avenir »*. La marge de manœuvre du gouvernement du général Chaovalit Yongchaiyudh est étroite. A la tête d'une coalition peu homogène de six partis, il ne peut altérer sensiblement l'allocation des portefeuilles, qui font l'objet d'une répartition sourcilleuse. Le général Chatichai Choonhavan, chef du Chat Pattana (deuxième parti de la coalition), a, pour sa part, réaffirmé sa solidarité avec le général Chaovalit. Des rumeurs de coup d'Etat par les militaires n'ont cessé de circuler la semaine dernière, provoquant un vigoureux démenti du chef de l'armée, le général Chettha Thanajaro, auquel le premier ministre a d'ailleurs tenu à rendre visite. Le gouvernement doit faire face dans les prochains jours à une motion de censure déposée par l'opposition démocrate.

Crise de croissance et perte de compétitivité

BANGKOK
de notre correspondant

Les chiffres sont impressionnants. Après une croissance de 8 % en moyenne pendant dix ans, la banque de Thaïlande affiche pour cette année une modeste prévision de 4,8 %, tandis que celle des économistes varie entre 0,8 % et 3 %, quand ils ne parlent pas tout simplement de récession. Entre-temps, la capitalisation boursière a chuté de près de moitié et la monnaie accuse, depuis la dévaluation *de facto* du 2 juillet, une baisse par rapport au dollar de plus de 20 %.

La crise de confiance qui affecte l'ensemble du système financier ne peut, à elle seule, expliquer un tel retournement. Comme celles des autres *« tigres »* asiatiques, les performances de l'économie thaïlandaise sont en grande partie fondées sur la capacité du pays à vendre sur le marché mondial. Or, la croissance annuelle des exportations en volume, qui atteignait 23 % en 1995, est brutalement devenue négative (moins 0,2 % en 1996) et l'objectif d'une progression de 10 % fixé par le gouvernement pour cette année ne sera probablement pas atteint.

Si la même tendance a été observée dans les pays voisins – à l'exception des Philippines –, elle s'est conjuguée en Thaïlande à une augmentation du déficit de la balance des paiements et une forte baisse de la demande intérieure. Le reste est le résultat d'une crise de confiance sur la capacité de l'économie thaïlandaise à générer assez de profits pour rentabiliser ses investissements et rester compétitive sur le marché.

Toute une série de facteurs conjoncturels et structurels sont à l'origine du marasme des exportations. Les bénéfices faciles des années 80 n'ont pas favorisé un effort de productivité et de rationalisation, mais ont, plutôt, provoqué un surinvestissement dans les capacités de production existantes, afin d'augmenter encore les ventes de produits similaires. Les analyses optimistes des organismes gouvernementaux ont contribué à ces erreurs stratégiques qui rendent aujourd'hui les industries pétrochimiques et métallurgiques lourdement déficitaires, car en état de surcapacité.

Les constructeurs automobiles japonais ont d'ailleurs déjà réduit leur production locale, réalisant qu'ils avaient tablé sur des anticipations optimistes d'achats des consommateurs régionaux, dont on réalise aujourd'hui qu'elles ne se matérialiseront pas. Les secteurs où le coût de la main-d'œuvre est critique, comme ceux du textile, de la confection ou de la bijouterie, ont également été touchés par les hausses successives du salaire minimum et la concurrence des nouveaux arrivants, comme le Vietnam ou le Bangladesh. Les entreprises chinoises se trouvent, pour nombre de biens de consommation de bas de gamme, en état de surproduction massive. Elles cherchent à écouler leurs produits à n'importe quel prix, quelle qu'en soit la rentabilité.

MANQUE DE PRODUCTIVITÉ

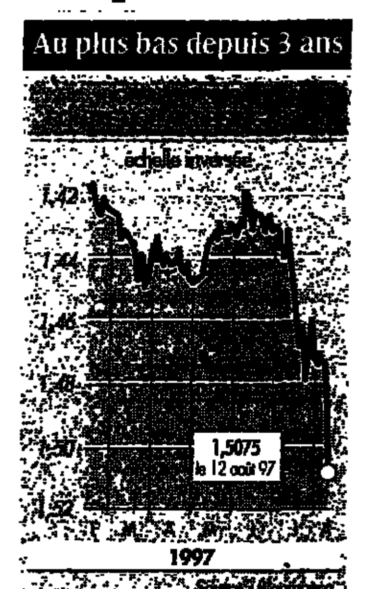
Peu d'efforts ont été entrepris afin de réagir aux demandes de plus en plus sophistiquées des marchés extérieurs, et une part importante de l'investissement a été dirigée vers le secteur spéculatif de l'immobilier plutôt que dans la modernisation des entreprises. Quant aux facteurs conjoncturels, l'effondrement du prix des composants électroniques, qui sont le premier poste des exportations industrielles thaïlandaises, et ceux des matières premières, comme le caoutchouc, le sucre et le riz, ont eux aussi largement participé à la contraction spectaculaire des exportations en 1996.

Le manque de productivité associé à une mauvaise gestion de cette main-d'œuvre bon marché, qui est en définitive la source principale de la fortune du pays, ont ainsi fortement contribué à une crise de croissance de première ampleur. Seules des réformes en profondeur pourront redonner à l'économie thaïlandaise une compétitivité nécessaire à sa survie. – *(Intérim.)*

Recul général sur les places boursières de la région

LES MARCHÉS financiers asiatiques restaient très nerveux, mardi matin 12 août, au lendemain de l'annonce du plan d'assistance de 16 milliards de dollars décidé en faveur de la Thaïlande. La Bourse de Kuala Lumpur (Malaisie) cédait 1,54 % en milieu de séance, celle de Manille (Philippines) 1,44 % et celle de Djakarta (Indonésie) 0,23 %. La veille, elles avaient déjà respectivement perdu 3,2 %, 2,8 % et 2,6 %.

« On assiste à une véritable saignée », notait Christopher Reiter, opérateur de la banque Paribas à Djakarta, interrogé par l'agence Bloomberg. *« Les gens quittent la région. Les prévisions de bénéfices ont été sérieusement érodées et les cours des actions apparaissent nettement surévalués. »* Si les opérateurs estiment que le plan mis au point sous l'égide du FMI peut permettre à la situation financière de se stabiliser en Thaïlande – le baht n'a d'ailleurs pas cédé de terrain supplémentaire, lundi et mardi, face au dollar –, ils ne croient pas, en revanche, qu'il soit en mesure de régler les problèmes dans les autres pays de la région.



Le dollar de Singapour recule fortement, mardi 12 août, face au billet vert.

Après la Thaïlande, la prochaine cible des marchés semble être la Malaisie. Le ringgit a brutalement décroché, lundi, abandonnant 3,5 % face au billet vert. Il perdait encore 1,4 % mardi matin et se traitait à 2,7945 pour un dollar, son plus bas niveau depuis le mois de février 1994. Comme la Thaïlande, la Malaisie souffre d'un important déficit de sa balance courante, qui fragilise l'ensemble de son système économique et financier. La balance commerciale a enregistré un solde négatif de 1,07 milliard de dollars au mois de juin, le plus élevé depuis dix-sept ans, tandis que les entreprises malaisiennes ont affiché des résultats semestriels très médiocres. Les opérateurs ont aussi estimé que la participation de la Malaisie, à hauteur d'un milliard de dollars, au plan de sauvetage de la Thaïlande ne fera qu'augmenter sa propre faiblesse financière.

Les secousses observées en Malaisie se propageaient, mardi matin, à Singapour, en raison des relations commerciales étroites qui existent entre les deux pays. Le dollar de Singapour s'inscrivait en recul de 1,5 % face à la monnaie américaine, à 1,5087 pour un billet vert, son plus bas niveau depuis trois ans.

Les marchés avaient aussi réagi aux déclarations d'un responsable de l'Autorité monétaire de Singapour (AMS) selon lesquelles la monnaie du pays s'échange à un niveau *« approprié »* compte tenu des événements dans la région. *« Les investisseurs ont observé les perspectives et les risques de chaque marché et ont réagi de façon appropriée »*, a expliqué le porte-parole de l'AMS. Les opérateurs ont interprété ces propos comme le signe que le gouvernement de Singapour est prêt à laisser filer sa devise et à la décrocher du dollar. Seule une rechute brutale du billet vert serait, selon les experts, susceptible aujourd'hui d'apaiser durablement les tensions sur les places financières asiatiques.

Pierre-Antoine Delhommais

Le roi Sihanouk reçoit à Pékin la « troïka » au pouvoir à Phnom Penh

Le nouvel homme fort du Cambodge, Hun Sen, semble prêt à respecter certaines conventions pour obtenir l'aval de la communauté internationale

PÉKIN
de notre correspondant

Le roi Norodom Sihanouk a reçu, mardi 12 août à Pékin, la nouvelle troïka au pouvoir à Phnom Penh après le coup de force de Hun Sen : ce dernier et son homologue, le nouveau « premier premier ministre », Ung Huot, ainsi que le président de l'Assemblée nationale, Chea Sim. L'audience, que le roi avait à l'avance qualifiée de *« rencontre privée et non politique »*, constituait la première esquisse d'adoubement pour la nouvelle équipe dirigeante, à laquelle les fragiles institutions cambodgiennes ont conféré un vernis de légalité en vue de répondre aux vœux de la communauté internationale.

L'exercice était délicat pour le roi, qui considère encore son fils Norodom Ranariddh comme le *« "premier" premier ministre légal »* du Cambodge – où chacune des deux parties de la coalition au pouvoir dispose d'un premier ministre. Cependant, avait-il précisé dans une réponse écrite à l'AFP, *« je dois avouer que nous avons trois "premiers" premiers ministres : un en exil forcé* [Ranariddh], *un "puppet"* [marionnette, Ung Huot] *et un maître réel du Cambodge actuel »*, c'est-à-dire Hun Sen. *« Il s'agit d'un fait accompli que je ne peux pas ignorer. J'en tiens compte car, selon notre Constitution, le roi règne mais ne gouverne pas. »* Dans une autre communication, il avait ajouté au sujet du nouveau chef en titre du gouvernement : *« On ne peut pas ne pas traiter avec Ung Huot au Cambodge »*, puisque désormais les gouvernements étrangers le font. *« Ainsi va la vie des Etats ! »*

Ces dispositions d'esprit fatalistes expliquent le pas de deux auquel s'est livré le souverain pour tenter de dessiner une voie qui lui permettrait d'avaliser les résultats du coup de force ayant évincé son fils. Le roi a tout d'abord évoqué la possibilité de son propre départ : *« Je suis prêt à abdiquer lorsqu'il me sera possible de le faire »*, a-t-il indiqué, en précisant que sa lettre en ce sens *« est déjà rédigée depuis plus d'une semaine »*. Il aurait attendu que Hun Sen l'assure qu'il ne lui en voudrait pas, ce qui était déjà une manière de lui tendre la perche. Puis, dans un message à son peuple diffusé alors que Hun Sen et ses collègues se rendaient, lundi, à Pékin, le roi a annoncé qu'il avait l'intention de retourner *« dans un proche avenir »* au Cambodge, mais pas dans la capitale : à Siemreap, près des temples d'Angkor, sacro-saint symbole national. Il s'y consacrera, indique-t-il, à la prière et à des œuvres sociales d'un montant de plus d'un quart de million de dollars.

C'est aussi là une façon de montrer à l'homme fort du pays que, une fois retombée la poussière politique occasionnée par les mouvements de blindés, il serait opportun que les nouveaux maîtres du pouvoir s'occupent du bien-être d'une population une nouvelle fois traumatisée par les événements récents.

Le fait que Hun Sen – qui a besoin du roi et en est conscient – ait joué le jeu du voyage à Pékin semble indiquer qu'il est prêt à suivre ces conseils implicites de respect de certaines conventions. Il y est encouragé par les discrets signaux de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean), de plus en plus indifférente aux appels pressants de Norodom Ranariddh à boycotter Hun Sen. Les ministres des affaires étrangères de l'Asean se sont réunis lundi à Singapour. Sans revenir sur la décision du groupe de geler la procédure d'inclusion du Cambodge en son sein, ils semblaient de plus en plus enclins à lever les verrous d'ici à la fin de l'année. L'argument constitutionnaliste de l'Asean, facilité par Norodom Sihanouk, est que ce dernier a autorisé le chef d'Etat par intérim, Chea Sim, à signer le décret remplaçant Ranariddh par Ung Huot.

Cette situation entérine une réalité qui s'est traduite sur le terrain par des escarmouches militaires, ces derniers jours, entre partisans de Ranariddh sur le repli, en direction de la frontière thaïlandaise, et troupes loyales à Hun Sen. Un porte-parole du gouvernement à Phnom Penh a prédit que l'affaire serait conclue par une défaite complète des partisans du premier *« d'ici une semaine »*.

Francis Deron

هكذا من الأصل

Dennis Ross a convaincu Israéliens et Palestiniens que la sécurité était dans leur intérêt commun

L'émissaire américain a amorcé un rapprochement entre les deux parties

Une nouvelle réunion, la deuxième en vingt-quatre heures, entre membres des services de sécurité israéliens et palestiniens s'est tenue, lundi soir 11 août, à Ramallah, en Cisjordanie, grâce aux bons offices du coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross. L'Union européenne a décidé de dépêcher auprès des Palestiniens un expert suédois chargé de les aider dans la lutte contre le terrorisme.

TEL AVIV
de notre correspondant

Au deuxième jour de ses consultations à Jérusalem et Ramallah, l'émissaire américain, Dennis Ross, a jugé, lundi 11 août, qu'il y avait un début de rapprochement sur la question de la coopération en matière de sécurité entre Israéliens et Palestiniens, dont la relance est le but affiché de son actuelle mission. Celle-ci pourrait se terminer mardi ou mercredi, selon un porte-parole du département d'Etat, sans qu'il soit possible pour l'heure de se rendre compte s'il a atteint son autre objectif: préparer le terrain à une tournée dans la région du secrétaire d'Etat, Madeleine Albright.

Après une rencontre organisée dimanche soir à Ramallah par M. Ross entre responsables de services de sécurité israéliens et palestiniens (*Le Monde* du 12 août), une deuxième réunion de ce type a eu lieu lundi soir dans la même ville, en présence, cette fois, de représentants de la CIA. Ces deux réunions *« sont un pas vers un rétablissement de relations »* de coopération entre les deux parties sur les questions de sécurité, a estimé l'émissaire américain. *« La sécurité est quelque chose qui sert les intérêts israéliens et les intérêts palestiniens. Vous avez une menace commune et un ennemi commun, et il est important que vous vous en occupiez en tant que partenaires »*, a déclaré M. Ross.

« UNE APPROCHE ERRONÉE »

A l'issue d'une rencontre avec le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordechaï, il a déclaré que les rencontres n'étaient pas *« des fins en elles-mêmes »*, mais visaient *« des résultats »*: *« Lorsque nous constaterons que la coopération entre les services de sécurité palestiniens et israéliens fonctionne, nous pourrons réaliser une série d'allègements au bouclage et dans d'autres domaines »*, a indiqué M. Mordechaï.

Pour Hanane Achraoui, ministre palestinien de l'éducation supérieure, le fait que M. Ross concentre ses efforts sur les questions de sécurité est *« une approche erronée »*: *« Le président Arafat a toujours été disposé à aborder les questions de sécurité dans le contexte du processus politique. La coopération sécuritaire n'est pas soudain apparue dans le vide. »* Les Palestiniens attendent de voir si M. Ross va s'occuper des *« vrais problèmes »*, comme celui de la construction de colonies par Israël, a-t-elle dit.



Un responsable du département d'Etat a indiqué, sous couvert d'anonymat, que M. Ross ne se rendrait pas, lors de cette tournée, dans d'autres capitales de la région. Le médiateur américain a rencontré, lundi à Jérusalem le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, ainsi que l'ambassadeur égyptien, Mohamad Bassiouni, et l'envoyé spécial de l'Union européenne (UE) au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. Ce dernier a proposé à Yasser Arafat, lors d'un entretien à Ramallah, l'envoi par l'UE d'un expert de la lutte antiterroriste, le Suédois Niels Eriksson, qui devait arriver dans la région dès lundi soir, pour aider l'Autorité palestinienne, notamment en matière de techniques d'interrogatoire et de recherche.

La télévision israélienne s'est moquée de ce *« remède-miracle »* européen, tandis que l'Autorité palestinienne a été prise au dépourvu. *« Nous n'avons besoin de l'aide de personne »*, a d'abord déclaré Nabil Abou Redeineh, un des conseillers de M. Arafat, avant d'ajouter : *« Nous nous réjouissons de toute coopération avec l'Union européenne, y compris dans le domaine de la sécurité. »*

Après le quiproquo de la semaine dernière entre Amman et Jérusalem à propos d'une visite à Jérusalem du roi Hussein – lequel a préféré dépêcher dans un premier temps son frère, le prince héritier Hassan –, des préparatifs étaient en cours pour une visite du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, mercredi en Jordanie.

MANIFESTATIONS

A Ramallah et à Gaza, des milliers de manifestants palestiniens, y compris des partisans du Hamas et du Djihad islamique, ont protesté contre le bouclage des territoires et ont réclamé la libération des prisonniers politiques palestiniens détenus en Israël. A Ramallah, une centaine de jeunes gens se sont rapprochés du point de contrôle au sud de la ville, où avaient éclaté en septembre 1996 les premiers troubles, déclenchés par l'ouverture d'un tunnel sous l'esplanade des Mosquées, dans la vieille ville de Jérusalem. Ils ont lancé des pierres contre des soldats israéliens postés là. La police palestinienne les a repoussés.

Un porte-parole du Mouvement de la résistance islamique Hamas à Amman, Ibrahim Ghoché, a prévenu M. Arafat que, s'il donnait une suite aux exigences israéliennes et entamait une campagne de répression contre les militants du Hamas dans les territoires autonomes, *« cela serait dangereux, et pas seulement pour lui (...). Cela débouchera sur des luttes entre Palestiniens »*.

Un des blessés du récent double attentat-suicide du marché de Mahané Yéhouda, à Jérusalem, est décédé lundi à l'hôpital, portant à seize le bilan des morts, dont les deux kamikazes. L'agence de presse israélienne Itim a affirmé que le Shin Bet est quasi certain que les auteurs du double attentat venaient de Cisjordanie, sans avoir toutefois pu les identifier définitivement. Aucune déclaration officielle n'est venue étayer cette affirmation. – *(Intérim.)*

Plus de 4 500 logements en construction dans les colonies de Cisjordanie

Plus de 4 500 logements sont en construction dans les colonies de Cisjordanie, bien que des milliers de logements y soient déjà inoccupés, a affirmé, lundi 11 août, le mouvement israélien La paix maintenant. *« Si on additionne les chiffres de mise en chantier et les logements vides, il existe un potentiel pour augmenter de 35 000 le nombre de colons, soit une augmentation d'un quart »*, a indiqué le secrétaire général de l'organisation, Mossi Raz. Les militants de La paix maintenant ont effectué dimanche un relevé sur le terrain dans 126 des 140 colonies de Cisjordanie. 4 556 logements y sont en cours de construction et 3 204 habitations déjà achevées étaient vides. La grande majorité des chantiers sont des constructions privées, ce qui explique qu'ils ne figurent pas dans les statistiques officielles. – *(AFP.)*

Les Anjouanais défendent le séparatisme devant l'envoyé de l'OUA

L'appauvrissement de leur île nourrit la revendication des sécessionnistes comoriens

MUTSAMUDU
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Sur le trajet du cortège, la foule brandit des dizaines de drapeaux français

C'est aux cris de *« Vive la France ! »* que l'émissaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Ivoirien Pierre Yéré, a été accueilli, lundi 11 août, sur l'île d'Anjouan, qui, vingt-deux ans après l'indépendance du pays, s'est séparée de la République fédérale islamique des Comores en déclarant unilatéralement son indépendance le 3 août. La foule brandissait des dizaines de drapeaux français ainsi que des étendards rouges frappés d'une main de Fatima blanche, emblème de l'ancien sultanat.

Des portraits du président Jacques Chirac datant de sa campagne électorale de 1995 flottaient çà et là dans la foule, et des gendarmes en uniforme, *« partisans de l'indépendance »*, sanglés dans une tenue héritée de l'ancienne métropole, assuraient l'escorte de la délégation, ce qui achevait de donner un air très colonial à l'aéroport de Ouani, conquis par les insurgés et dont la piste venait d'être déblayée pour permettre à l'appareil d'atterrir. Un vieux militant de l'indépendance des Comores murmurait être *« dégoûté par ce spectacle »*, dont il rejette cependant la responsabilité sur les dirigeants comoriens. Les calicots, les slogans et les chansons n'étaient pas tendres avec le président comorien, Mohamed Taki, parfois représenté par un crâne de chèvre au bout d'une pique.

La délégation de l'OUA a été reçue par la Coordination indépendantiste au grand complet, à l'exception, inexplicable, du président de l'« Etat d'Anjouan ». Escorté par de jeunes scouts en treillis, le convoi a rapidement pris la route de Mutsamudu, qui, la veille encore, était truffée de barrages. Troncs, conteneurs, cailloux avaient été repoussés sur les bas-côtés. Des milliers de personnes venues de tous les coins de l'île applaudissaient au passage des délégués.

Le trajet s'est déroulé sans encombre, sauf devant l'énorme tronc d'un arbre centenaire abattu en travers de la route, que les véhicules devaient contourner par une déviation de fortune longeant une bananeraie.

UNE HEUREUSE SURPRISE

Pour les dirigeants indépendantistes, cette visite est une heureuse surprise ; ils veulent y voir une reconnaissance de leur mouvement par la communauté internationale. Refusant de *« revenir en arrière »*, ils s'acharnent à faire comprendre à leurs interlocuteurs africains leur détermination à *« choisir leur destin »*, en prenant à témoin l'exemple de l'Erythrée (indépendante de l'Ethiopie depuis 1991) ou encore les Etats de l'ex-Union soviétique et ceux de l'ex-Yougoslavie, dont *« l'intégrité territoriale a été bafouée »*.

Hachim Abdou « Petit », chargé de la défense au sein de la Coordination, rappelle que *« la France n'a pas trouvé un pays uni aux Comores, mais plusieurs sultanats autonomes »*, d'ailleurs en rivalité permanente. *« C'est pourquoi*, poursuit-il, *l'OUA doit se baser sur l'histoire de notre archipel, et respecter d'autre part la Charte des Nations unies, qui prône l'autodétermination des peuples. »*

L'omniprésence du drapeau français ne s'explique ici que par la proximité de Mayotte, la quatrième île de l'archipel, toujours sous tutelle française. Beaucoup d'Anjouanais y ont des parents qui bénéficient d'un niveau de vie supérieur à celui des Comores grâce, sans doute, à une meilleure gestion des affaires publiques mais aussi grâce aux subventions de la métropole, qui y entretient une base militaire. Ces disparités ne donnent que plus de relief à l'incurie des dirigeants comoriens depuis l'indépendance.

En privé, les chefs sécessionnistes reconnaissent à demi-mot que l'« option française » n'est pas réaliste ; mais faire comprendre aux 200 000 Anjouanais – touchés par l'appauvrissement de leur île et mobilisés sur ce thème – qu'il leur faudra renoncer à leur espoir de carte d'identité française *« pour mieux vivre »* sera une tâche délicate.

Jean Hélène

L'île de Mohéli, à son tour, nomme un « président »

Après Anjouan, une deuxième île de l'archipel des Comores, Mohéli, qui compte trente mille habitants, est entrée en sécession, lundi 11 août, avec la décision d'un groupuscule séparatiste de nommer un président et un premier ministre, avant d'occuper le gouvernorat de l'île et de réclamer le rattachement à la France. Les séparatistes ont choisi pour président le chef de leur mouvement (Mkoutrouo – Rupture), Saïd Mohamed Soefou, dit « Martial », et pour premier ministre Soidri Ahmed, un ancien militaire.

La prise du gouvernorat par le mouvement Mkoutrouo a entraîné l'intervention de la gendarmerie, qui a fait usage de gaz lacrymogènes. Deux personnes auraient été blessées. Le gouvernorat n'a pas été repris aux séparatistes. L'objectif des séparatistes, qui représentent un nombre limité d'habitants mais se montrent très actifs, est le rattachement à la France, l'ancienne puissance coloniale. Des drapeaux français ont été une nouvelle fois hissés à Fomboni, la principale ville de l'île. – *(AFP.)*

Bill Clinton a inauguré le « veto sélectif »

WASHINGTON. Le président américain Bill Clinton a inauguré, lundi 11 août, le *« veto sélectif »*, une nouvelle arme donnée à l'exécutif par le législatif, en annulant trois dispositions ponctuelles contenues dans l'accord budgétaire qu'il a conclu récemment avec la majorité républicaine du Congrès. M. Clinton est ainsi devenu le premier président de l'histoire des Etats-Unis à utiliser cette mesure, que tous ses prédécesseurs avaient réclamé en vain, afin de purger les lois de finances de clauses destinées à des groupes d'intérêts spéciaux.

L'une des dispositions annulées aurait permis à quelques banques et sociétés financières de ne pas payer d'impôts sur les revenus de leurs filiales à l'étranger. Une autre aurait évité à Harold Simmons, homme d'affaires texan et généreux contributeur du Parti républicain, de ne pas payer d'impôts sur les plus-values. La troisième disposition aurait permis à l'Etat de New York, selon la Maison Blanche, de passer à l'Etat fédéral une partie des paiements qui lui incombent au titre du *« Medicaid »* (assurance maladie des indigents). – *(AFP.)*

Fin d'alerte en Allemagne pour les crues de l'Oder

POTSDAM. *L'alerte a été levée, lundi 11 août, dans toute la région* touchée par les crues de l'Oder (Allemagne orientale), rendant ainsi possible aux quelque 5 000 personnes évacuées en trois semaines de regagner leur domicile, a indiqué le porte-parole de la cellule de crise à Potsdam. A Ratzdorf, première ville touchée par le sinistre, au confluent de l'Oder et de la Neisse, le niveau du fleuve était redescendu lundi à 4,92 mètres, tandis qu'il atteignait 4,50 mètres à *Francfort-sur-l'Oder, contre 6,57 mètres au plus fort de la crue.*

La cuvette encore inondée de Ziltendorf, située dans la plaine de l'Oder-Spree, au sud de Francfort, va faire l'objet d'importants travaux de pompage en raison des risques d'épidémie liés à la présence dans l'eau de nombreux colibacilles – responsables d'infections intestinales et urinaires – a indiqué lundi un porte-parole du ministère de l'intérieur du Land de Brandebourg. – *(AFP.)*

Le chancelier Helmut Kohl n'a pas l'intention de remanier son gouvernement

BONN. Le chancelier allemand, Helmut Kohl, n'envisage pas de remaniement ministériel *« à l'heure actuelle »* et estime le débat sur cette question *« superflu »* a indiqué, lundi 11 août, l'un de ses porte-parole à Bonn. Il réagissait ainsi à une proposition du ministre des finances, Theo Waigel, président de l'Union chrétienne-sociale (CSU) qui avait *« conseillé »* à M. Kohl, dans un entretien à l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru le même jour. de mener la campagne en vue des législatives de l'automne 1998 avec *« une équipe nouvelle »* constituée avant la fin de l'année.

Le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, également CSU, avait soutenu la proposition de M. Waigel. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CONGO-SOUDAN : le Soudan va enquêter**, à la demande de Kinshasa, sur la disparition d'or amené au Soudan entre 1964 et 1967 par les partisans du nationaliste congolais Patrice Lumumba, assassiné en 1961, selon un journal soudanais dans son édition du lundi 11 août. Le nouveau président du Congo-Kinshasa, M. Kabila, *figurait parmi ces militants réfugiés au Soudan.* – *(AFP.)*

■ **MALI : soixante-dix opposants interpellés**, lundi 11 août en fin de matinée, ont été libérés dans l'après-midi. Une vingtaine de personnes, dont trois journalistes, avaient été blessées lors des interpellations. Les six principaux leaders de l'opposition arrêtés samedi dernier sont, en revanche, toujours détenus par le pouvoir. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : soixante séparatistes kurdes** et deux membres des *forces de sécurité turques ont été tués lors d'affrontements*, le week-end dernier, dans le sud-est de la Turquie, a-t-on appris, lundi 11 août, de source officielle. Ces combats, qui ont fait plus de 25 000 victimes depuis 1984, date de l'insurrection armée du PKK, font suite à une vaste opération de l'armée turque lancée la semaine dernière près de la frontière irakienne contre le parti kurde. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le nouveau président, Mohamad Khatami,** a présenté, mardi 12 août, au Parlement, pour un vote de confiance, la liste de son gouvernement. Cinq ministres du gouvernement sortant et cinq anciens ministres y figurent. Kamal Kharazi, ancien directeur de l'agence de presse IRNA et représentant de l'Iran auprès de l'ONU, a été choisi comme ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **INDE : des guérilleros séparatistes de l'Assam ont exécuté onze personnes,** mardi 12 août, lors d'un raid contre un village isolé de cette région troublée de l'extrême est de l'Inde. Selon la police, ces exécutions s'inscrivent dans un conflit entre deux factions de l'ethnie Bodo représentant des groupes aborigènes en lutte pour un Etat séparé. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les quatre Français qui ont disparu en début** de semaine dernière au Daghestan (fédération de Russie) sont en bonne santé et se trouvent en Tchéchénie, a annoncé, lundi 11 août, un responsable de l'association humanitaire française EquiLibre. Ces quatre personnes, trois expatriés d'EquiLibre et un ami du responsable de la mission, sont aux mains de bandits, a précisé le ministère russe des affaires étrangères. – *(Reuter.)*

Les derniers soldats italiens ont quitté l'Albanie

ROME. Le général italien Luciano Forlani, commandant de la Force multinationale de protection (FMP) en Albanie, a quitté Tirana, lundi 11 août, avec les derniers soldats italiens de la FMP. Le départ des militaires italiens marque la fin de la mission *« Alba »*, commencée le 15 avril et qui a engagé, sous commandement italien, 7 500 soldats, dont plus de 3 700 Italiens, provenant de dix pays.

La FMP avait pour tâche de veiller à l'acheminement de l'aide humanitaire et d'assurer la sécurité des principaux axes routiers de l'Albanie dont le contrôle était passé aux mains des rebelles. Les troupes de la FMP ont assuré également la sécurité des observateurs étrangers venus veiller au bon déroulement des élections anticipées du 29 juin qui ont doté le pays d'un nouveau Parlement, d'un président et d'un gouvernement de coalition de gauche.

L'Albanie demeure encore loin d'être pacifiée. Un million d'armes, au moins, se trouvent aux mains de la population qui a dévalisé, fin février et début mars, les dépôts de l'armée albanaise. Les affrontements entre bandes rivales se poursuivent et le bilan de cinq mois de troubles s'élèvent à environ 1 800 morts. – *(AFP.)*

Les forces fidèles au président du Tadjikistan ont repoussé l'offensive rebelle sur Douchanbé

Des combats se poursuivent dans le sud du pays

Les troupes gouvernementales du président du Tadjikistan, Emomali Rakhmonov, ont repoussé les unités rebelles, lundi 11 août, à plusieurs dizaines de kilomètres à l'ouest et au sud de la capitale, Douchanbé. Les seize mille soldats russes présents dans le pays sous couvert d'une Force de paix de la Communauté des Etats indépendants (CEI) ne sont pas intervenus. Des combats se poursuivent dans le sud du pays.

DOUCHANBÉ
de notre envoyée spéciale

Au troisième jour des combats entre les clans qui se partagent le pouvoir au Tadjikistan, les forces fidèles au président, Emomali Rakhmonov ont repoussé les unités rebelles, lundi 11 août, à plusieurs dizaines de kilomètres à l'ouest et au sud de la capitale, Douchanbé. Celle-ci avait retrouvé son allure habituelle et aucun char n'était visible autour des édifices publics, dans le centre-ville. Les combats n'avaient touché qu'un seul de ses quartiers, au nord, où différents bâtiments, dont une usine de laque, ont été endommagés, selon des habitants. La population se plaint surtout des prix qui ont grimpé en flèche, pour l'essence, le sucre et tout ce qui est importé, *via* l'Ouzbékistan, par la route de repli d'une partie des rebelles. Ils ont été repoussés, lundi, à plus de 50 kilomètres de Douchanbé. Des journalistes sur place ont vu, ce même jour, un char et des blindés de la garde présidentielle en position devant l'usine d'aluminium de Toursoun-Zadé, la plus importante du pays, dont les hommes du président avaient perdu le contrôle depuis le début de l'année. Mais le sort de la ville de Toursoun-Zadé, située entre l'usine et la frontière, restait imprécis malgré les communiqués officiels de victoire totale sur ce front.

« TROUPES CRIMINELLES »

En revanche, sur le front sud, des combats à l'artillerie lourde se poursuivaient pour le contrôle d'un col menant à la région de Kourgan-Tioubé. Celle-ci est actuellement sous la domination du colonel Makhmoud Khoudoberdiev, formellement commandant de la Brigade de réaction rapide de la jeune armée tadjike.

La colonne d'une douzaine de chars, qui se dirigeait, samedi 9 août, sur Douchanbé, avait été bloquée à 40 kilomètres de la capitale, au col de Fakhrabad, par la garde présidentielle du colonel Gaarfar Mirzoev. Les deux hommes affirment mener des combats *« purement défensifs »* et vouloir la paix.

Le camp du président Rakhmonov semble ainsi rétablir sa situation après avoir été menacé dans la capitale même – sa place forte – d'un pays qu'il contrôle mal ou pas du tout. M. Rakhmonov semble s'être maintenu au pouvoir, pour une fois, sans l'aide des Russes qui disposent dans le pays de quelque 16 000 gardes-frontières stationnés le long de l'Afghanistan et d'autres unités à l'intérieur du pays, notamment à Douchanbé.

Présents sous couvert d'une Force collective de paix de la CEI, leur mandat ne prévoit pas d'intervention dans les conflits intérieurs tadjiks. Le président Rakhmonov accusait déjà, dimanche, les unités rebelles d'être des *« troupes criminelles liées à la mafia économique »* qui auraient tenté un putsch. Mais un porte-parole du ministère russe des affaires étrangères a mis plus de 40-huit heures pour faire une déclaration des plus réservées : *« L'expérience du Tadjikistan,* a-t-il dit, *prouve que les mesures actives ne peuvent qu'aggraver et compliquer la situation dans le pays »*. Cela sonnait comme une confirmation de rumeurs selon lesquelles *M. Rakhmonov avait tenté en vain*, samedi et dimanche, d'entrer en communication avec Boris Eltsine.

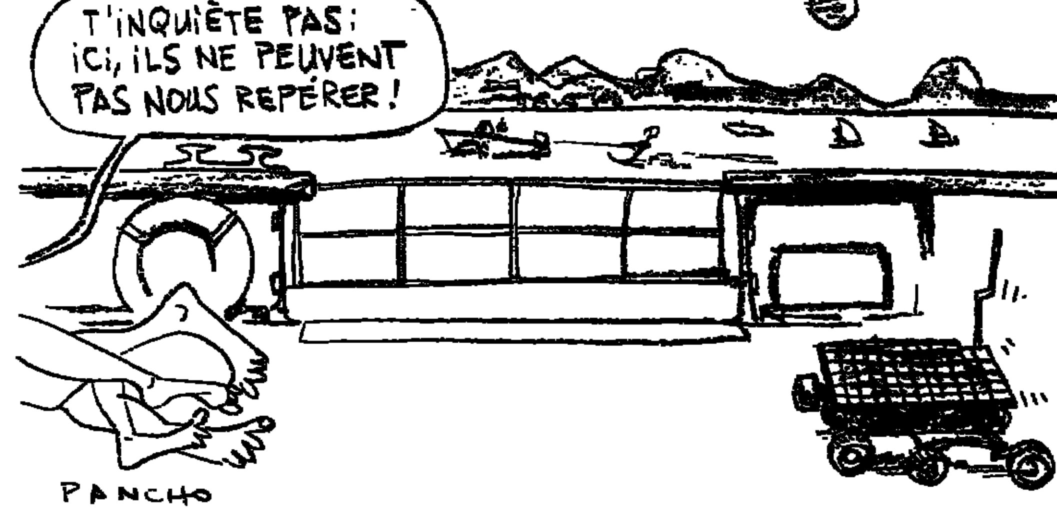
Ce dernier avait patronné, le 27 juin à Moscou, un accord de paix entre le président Rakhmonov et l'opposition islamiste tadjike en exil. L'accord était supposé mettre fin à cinq ans de guerre civile et de guérilla qui ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts. Cette opposition islamiste, elle-même divisée, n'est pas intervenue dans les derniers affrontements qui ont opposés ces adversaires. De même que Moscou, elle n'ignore pas l'influence qu'exerce l'Ouzbékistan, aux fortes ambitions régionales, sur son petit voisin tadjik, ni les sympathies actuelles de Tachkent pour les rebelles du camp gouvernemental, notamment pour le jeune et assez populaire colonel Khoudoberdiev.

Sophie Shihab

Les tabloïds anglais se régalent des nouvelles amours de Lady Di

LONDRES
de notre correspondant

L'affaire des photos de Lady Diana a suscité un remue-ménage comme seule la presse britannique en est capable. Les tabloïds se sont déchirés à coups de millions de livres sterling *(lire ci-dessous)* pour publier des clichés pris au téléobjectif de la princesse avec le fils du milliardaire égyptien propriétaire du magasin de luxe Harrods, Mohamed Al Fayed. En ce milieu d'été où l'actualité politique affiche, ici, un calme plat, où les milieux d'affaires sont en vacances loin de Londres, la croisière méditerranéenne de la princesse de Galles est une aubaine pour les quotidiens à grand tirage.



Depuis jeudi dernier, les tabloïds consacrent plusieurs pages à l'idylle de Lady Di et de son playboy producteur de films. Mais le paroxysme a été atteint, samedi 9 août, quand le *Sunday Mirror* a fait savoir, à coups de spots publicitaires, qu'il avait obtenu l'exclusivité du fameux « *baiser* ». Dimanche, ces photos, affreusement floues, étaient dans tous les kiosques, permettant au quotidien de fin de semaine de damer le pion à ses rivaux.

La frénésie verbale est au niveau de l'enjeu financier. Lundi, le *Sun* et le *Daily Mail*, qui avaient acheté – moins cher – les droits d'utiliser les photos le lendemain du *Sunday Mirror*, s'en sont donné à cœur joie. Le *Sun* offre à la « une » la photo du couple avec comme titre : « Dodi est à en mourir » (jeu de mots entre Di, pour Diana, et *die*, mourir). « *Di fait glisser les bretelles de son maillot de bains pour offrir un coup d'œil sexy de ses épaules alors qu'elle bronze aux côtés de Dodi Fayed pendant leur balade en Méditerranée. Mario Brenna* [auteur des clichés] *dit : Ils étaient l'un contre l'autre. Dodi était comme un aimant pour elle.* » A l'intérieur, six pages sur les amants qui « *fondent dans un long baiser sous le soleil* ».

Le meilleur reste à venir. Dans une interview, Dame Barbara Cartland (quatre-vingt-seize ans), la « reine » du roman d'amour – et la mère de la belle-mère de Diana – raconte que *« les autres hommes dans sa vie n'ont pas été très bien ! Dodi, au contraire, est un gentleman, il est riche et a de belles manières. (...) Ma seule inquiétude est qu'il soit étranger »*.

DES CLICHÉS « PATHÉTIQUES »

Mais le plus cocasse est la manière dont les journaux qui n'ont pas obtenu les photos se sont débrouillés pour vendre quand même l'histoire. L'*Evening Standard* a reconstitué, lundi, les trois clichés pour conclure que, s'il y a eu baiser, ce n'était pas du grand art. Les deux acteurs, Victoria et Dan, racontent leurs sensations : « *Debout maladroitement, pas très serrés, les lèvres en avant pour le baiser le plus inepte, comme des gamins de seize ans.* » Ironisant sur le flou, le *Daily Star* parle de clichés « *pathétiques* ».

Plus forts, le *News of the World* (journal dominical du même groupe que le *Sun*) et le *Mirror* (du même groupe que le *Sunday Mirror*), ne pouvant publier les photos, strictement protégées, ont eu recours à l'artifice. Sous le titre « Exclusivité mondiale, Mon amour pour Di, voir à l'intérieur pour la sensationnelle photo du baiser », le premier publie une photo de M. Al Fayed avec une blonde, la tête appuyée sur sa poitrine. Ce n'est pas Diana, mais sa première femme Suzanne, dont il a divorcé au bout de huit mois ! Le *Mirror*, quant à lui, tord le cou à un cliché. Sous le surtitre « La photo que tout le monde voulait » et le titre « Lèvres brûlantes », il a publié l'image du couple revue par ordinateur : la tête de Dodi, à l'origine tournée vers la droite, se trouve désormais inclinée à gauche, en direction de Diana. Le distinguo du texte est subtil : si tout le monde voulait cette photo, cela ne signifie pas que le *Mirror* l'ait eue... Allant plus loin mais sans cacher son jeu, le *Sun* devait publier, mardi, une photo-montage sur l'éventuel futur mariage de Diana et Dodi.

En dehors de ce grand roman d'amour – les journaux se demandent s'il sera durable ou s'il se limitera à une torride passion estivale –, les lecteurs auront appris plusieurs choses passionnantes. Notamment que le prince Charles, l'ex-mari de Diana, serait ravi.

Si Diana et Dodi devaient convoler, comme semble le souhaiter Mohamed Al Fayed, la voie serait libre pour le prince héritier et sa maîtresse Camilla Parker Bowles. On découvre également que la princesse souhaite l'accord de ses enfants.

Enfin, que M. Al Fayed pourrait offrir en cadeau de noces une superbe demeure parisienne rachetée fort cher à l'Etat français : celle où vécurent le duc et la duchesse de Windsor lors de leur exil, après l'abdication de celui qui ne fut roi que quelques mois. Un symbole ?

Patrice de Beer

Une photo en or...

LONDRES
de notre correspondant

Pour le « paparazzo » italien Mario Brenna, le film pris par hasard, il y a une semaine, au large de la Sardaigne, vaut de l'or. Il devrait en coûter aux journaux qui se sont battus pour l'arracher une somme qui, selon la presse britannique, atteindrait 3 millions de livres (30 millions de francs). Le *Sunday Mirror* a payé 2,5 millions de livres, auxquels s'ajoutent 3 millions de publicité télévisée, le *Sun* et le *Mail* environ un million. *Paris Match* pour la France et un journal allemand ont aussi acheté les droits. Le *Mail on Sunday* avait tenté de surenchérir sur son rival, le *Sunday Mirror*, en offrant 5 millions, mais ce dernier avait déjà conclu le marché avec l'intermédiaire de Mario Brenna, son collègue anglais Jason Fraser.

C'est en effet ce dernier, un paparazzo royal bien connu à Londres et qui sait parfaitement bien négocier avec les rédacteurs en chef avides de clichés qui font vendre, qui a servi d'agent au photographe italien. A demi-Français, expert ès-Diana, on doit à celui-ci, entre autres, les premières photos de la princesse... avec un officier de la garde. Voyant la jeune femme pleurer, il lui avait remis le film, fidèle au code de conduite qu'il affirme suivre.

Le coût exorbitant de ces quelques centimètres de celluloïd a inspiré réflexion au *Guardian* (centre gauche) : rappelant que la princesse a passé le dernier week-end en Bosnie avec des victimes de mines antipersonnel, ses envoyés spéciaux à Sarajevo ont fait le calcul. Les photos auraient pu payer *« 1 440 membres artificiels, c'est-à-dire équiper toutes les personnes qui risquent de sauter sur une mine dans ce pays au cours des vingt-huit prochains mois »*. Mais ce calcul est fondé sur le chiffre erroné de 700 000 livres. En réalité, avec la somme que la croisière amoureuse de Lady Di a coûté à la presse mondiale, 6 000 Bosniaques pourraient être assistés médicalement...

P. de B.

La Belgique attend toujours une modernisation de son appareil judiciaire

Les réformes promises après l'affaire Dutroux tardent

BRUXELLES
de notre correspondant

L'élan inattendu de la société civile belge, qui avait poussé, le 20 octobre 1996, trois cent vingt-cinq mille personnes écœurées par l'affaire du pédophile Marc Dutroux à prendre part à une impresionnante « Marche blanche » dans les rues de Bruxelles, avait fait naître l'espoir d'une vaste réforme de l'appareil policier et judiciaire, discrédité par le désastre des enquêtes sur les disparitions d'enfants survenues dans le royaume.

Un an après la découverte des crimes de Dutroux, toujours hantée par la mort des petites Julie Lejeune et Mélissa Russo, toutes deux âgées de huit ans, et d'An Marchal et Eefje Lambrecks, deux adolescentes de dix-sept et dix-neuf ans, la Belgique déchante. Le renouveau citoyen engendré par l'affaire du « monstre de Charleroi » s'étiole aujourd'hui devant la lenteur de la mise en œuvre des réformes promises par le premier ministre, Jean-Luc Dehaene.

Selon un sondage publié le 8 août par le quotidien *La Dernière heure*, 68,8 % des Belges estiment que l'affaire Dutroux n'a pas servi de *« catalyseur pour moderniser la justice »* de leur pays. La désillusion atteint jusqu'à la classe politique. *« La modernisation de la justice est trop lente. La population a raison d'être déçue »*, a estimé le très populaire député libéral flamand Marc Verwilghen, président de la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Dutroux.

Tel n'est pas l'avis du ministre de la justice, Stefan De Clerck, qui, dans un entretien à *La Libre Belgique*, jugeait récemment *« incontestable »* que *« s'est opéré un mouvement d'ampleur, une véritable lame de fond »*. Depuis l'automne dernier, M. De Clerck, à qui l'on prête l'ambition de succéder un jour à M. Dehaene, peut se targuer d'avoir obtenu une rallonge budgétaire qui portera les crédits de son département de 6 milliards de francs belges en 1997 à 7 milliards annuels d'ici l'an 2000. En vue de rapprocher le monde judiciaire du citoyen, le conseil des ministres devrait revoir prochainement les conditions de nomination des magistrats, basées jusqu'ici sur des critères d'appartenance politique. Le gouvernement a, en outre, décidé d'instaurer un Conseil supérieur de la justice composé pour moitié de magistrats et de représentants du barreau et pour moitié de membres de la société civile.

De son côté, le Parlement a adopté une loi réduisant les délais d'indemnisation des victimes d'actes de violence et révisant leur plafond à la hausse. La Chambre des députés a également voté un texte renforçant les droits des parties civiles dans la procédure pénale : celles-ci pourront désormais accéder, au même titre que les prévenus, aux dossiers d'instruction. Surtout, elles pourront exiger des magistrats instructeurs des devoirs d'enquêtes supplémentaires. Les députés doivent par ailleurs entériner, à la rentrée, une réforme des libérations conditionnelles, déjà adoptée au Sénat, qui retirera la décision en la matière des mains du ministre de la justice pour la confier à des commissions juridiques spéciales.

L'ensemble du dispositif répond à des revendications majeures des familles des victimes de Marc Dutroux. Après le rapt de leurs filles, en juin 1995 près de Liège, les parents de Julie et Mélissa s'étaient heurtés à l'inertie et au mutisme de la magistrature locale sur l'évolution de l'enquête. Au lendemain de l'arrestation de Dutroux, les deux familles avaient vivement dénoncé la décision prise en 1992, contre l'avis des psychiatres, par l'ancien ministre de la justice, Melchior Wathelet, de remettre en liberté le pédophile avant le terme de la peine de treize ans et demi de prison qu'il purgeait à l'époque.

RÉTICENCES DES FRANCOPHONES

Le grand chantier de M. De Clerck n'a toutefois pas suffi pour répondre aux attentes, tant de la Commission Dutroux, dont le président Verwilghen réclame le doublement du budget de la justice, que de la population. Le gouvernement Dehaene se heurte toujours à une difficile réforme des services de police, minés par des guerres internes. Prônée par la commission Dutroux, l'idée d'une police fédérale unique regroupant les trois corps actuels (gendarmerie, PJ, police communale) jouit du soutien de nombreux dirigeants flamands.

Mais la classe politique francophone, réticente, craint de voir renforcée la prééminence de la gendarmerie. La puissance de cette dernière, dirigée par un état-major à dominante néerlandophone, alimente la crainte d'un « Etat dans l'Etat » alors même que ses enquêtes solitaires, hors de tout controle judiciaire, dans l'affaire Dutroux, l'ont en grande partie discréditée dans l'opinion.

Les dirigeants belges sont, en outre, desservis par l'absence de sanctions contre la trentaine de responsables politiques, judiciaires ou policiers dénoncés en avril par la commission Dutroux pour leur échec dans l'affaire.

M. Dehaene a ainsi refusé d'écarter M. Wathelet de son poste actuel à la Cour européenne de justice, tandis que Stefaan De Clerck a renoncé à faire démissionner le procureur du roi de Bruxelles, Benoît Dejemeppe, dont les députés avaient estimé qu'il ne remplissait pas *« les conditions requises pour conduire son corps »*.

L'attitude gouvernementale a eu des conséquences dévastatrices dans une opinion toujours convaincue à 89,6 %, selon le sondage de *La Dernière heure*, que Marc Dutroux a bénéficié, dans le passé, de *« protections supérieures »*. – *(Intérim.)*

La population carcérale ne cesse d'augmenter aux Etats-Unis

EN JUILLET 1996, les Etats-Unis comptaient 1 630 940 détenus dans les maisons d'arrêt, centrales et pénitenciers du pays, soit le chiffre jamais atteint de 615 prisonniers pour 100 000 habitants, ou 1 détenu pour 163 habitants. En 1985, les prisons américaines n'abritaient encore que 744 000 pensionnaires. Seule consolation : comparé aux années 1990-1995, le taux d'augmentation de la population carcérale au cours de la période juin 1995-juin 1996 (derniers mois connus) a diminué, passant de 1 686 à 1 329 nouveaux prisonniers par semaine.

Ces chiffres alarmants sont contenus dans le dernier rapport des services statistiques de l'administration pénitentiaire américaine. Selon cette étude, le Texas détient la palme de l'incarcération avec 659 prisonniers pour 100 000 habitants, suivi par la Louisiane (611), l'Oklahoma (580) et la Caroline du Sud (540).

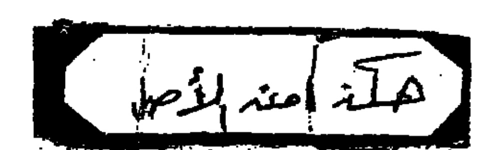
Le district de Columbia, administrativement à part puisqu'il abrite la capitale fédérale mais, surtout, territoire exclusivement urbain, atteint un taux record de 1 444 prisonniers pour 100 000 habitants.

Le taux d'incarcération est chez les hommes seize fois supérieur à celui des femmes. Mais au cours des douze derniers mois connus, ce dernier taux a augmenté de 6,4 % chez les femmes alors qu'il n'augmentait « que » de 5,2 % chez les hommes.

La différenciation raciale dans la population carcérale est symptomatique des clivages sociaux qui structurent le pays : proportionnellement, les Noirs sont en prison bien plus nombreux que les Blancs (*« un homme noir a sept fois plus de risques d'aller en prison qu'un homme blanc »*, affirme le rapport) tandis que les Hispaniques subissent une augmentation plus rapide que les autres groupes.

Sans surprise, la drogue constitue la principale cause de l'explosion de la population carcérale, les prisonniers, hommes comme femmes, condamnés pour des *crimes ou des délits liés* aux stupéfiants bénéficiant de moins en moins de mesures alternatives à l'incarcération.

Cette tendance, perceptible depuis plusieurs années, traduit la sensible diminution des programmes sociaux en même temps qu'elle exprime l'approche nettement plus répressive adoptée en ce domaine par l'administration et la justice américaine.



RICHESSE D'après une étude de l'Insee, *un ménage dont le chef de famille est cadre dispose, en moyenne, de revenus deux fois supérieurs à ceux d'un ménage ouvrier.* Pourtant, le second touche 23 414 francs de transferts sociaux (hors retraite) alors que le premier ne perçoit que 15 852 francs. ● LES DÉPENSES consacrées au logement ne cessent d'augmenter et ont atteint 28 % en 1995. En revanche, la part prise par la nourriture diminue, même si elle reste le second poste de dépenses des Français. Les sommes consacrées à l'hygiène et à la santé sont restées stables depuis dix ans. ● LES HABITUDES de consommation ont évolué depuis les années 60 sans être bouleversées. Si les besoins d'équipement sont en général comblés, les ménages ont maintenant des demandes liées à l'augmentation du temps libre ou aux nouveaux modes de vie qui sont difficilement satisfaits par les secteurs marchands.

Le tiers des revenus des Français proviennent des prestations sociales

En 1995, plus du quart des ménages ouvriers percevaient des allocations-chômage. Depuis 1985, la situation des moins de vingt-cinq ans ne cesse de se dégrader, malgré une aide des familles qui a été multipliée par quatre en cinq ans

LE REVENU annuel moyen des ménages français, en 1995, varie du simple au double, suivant que le chef de famille est un ouvrier (147 024 francs) ou un cadre (321 581 francs). Ce constat précis est le fruit d'une étude de l'INSEE sur le budget des ménages en France, étude qu'elle réalise tous les cinq ans et qui permet d'avoir une connaissance approfondie des dépenses et des ressources des familles métropolitaines. Les autres catégories professionnelles se situent entre ces deux pics. Le revenu est de *238 022 francs lorsque le* chef de famille est artisan, commerçant ou chef d'entreprise ; 198 229 francs lorsqu'il occupe une profession intermédiaire ; 150 177 francs lorsqu'il est exploitant agricole ; seuls les employés, avec 131 182 francs, et les retraités, avec 136 744 francs, sont en dehors de la « fourchette ».

Pour l'ensemble des ménages, le revenu annuel moyen s'élève à 166 582 francs en 1995, et se répartit en 107 051 francs de revenus tirés de l'activité et 50 770 francs provenant des transferts sociaux. Ceux-ci (retraites, prestations familiales, assurance-chômage, aide sociale ou au logement...) représentent donc près d'un tiers des ressources des ménages français. L'étude de l'INSEE met ainsi en évidence le rôle redistributif et correcteur joué par l'Etat.

Ce sont les ménages ouvriers, suivis des ménages employés, qui bénéficient proportionnellement le plus des revenus de redistribution : allocations familiales, aide sociale ou au logement, RMI, etc. Hors retraites, les revenus de transfert *représentent 16 % des ressources* d'un ménage ouvrier, 12,5 % d'un ménage d'employés et 5 % pour les cadres. Les ménages ouvriers sont aussi ceux qui connaissent les situations économiques les plus instables : 26,8 % des familles ouvrières perçoivent des indemnisations-chômage, contre seulement 11,9 % des familles de cadres et 18 % des employés.

Si l'Etat, par sa politique de redistribution, essaie d'atténuer les disparités salariales, l'importance des revenus du patrimoine joue en revanche en sens contraire. Avec environ 30 000 francs par an tirés de la possession d'un capital, les cadres, suivis des chefs d'entreprise et des commerçants, puis des exploitants agricoles, en sont les grands bénéficiaires, loin devant les employés (6 400 francs) et les ouvriers (4 400 francs).

Alors que Lionel Jospin a annoncé, en juin, un calcul des allocations familiales en fonction des ressources, cette étude de l'INSEE montre qu'en dépit de la redistribution opérée par ces prestations le niveau de vie diminue lorsqu'une famille s'agrandit. Le revenu annuel moyen par unité de consommation (indice qui prend en compte le nombre de personnes qui composent le ménage, un adulte correspondant à une unité, un enfant à une demi-unité) est de 120 701 francs pour un couple sans enfant, et de 65 451 francs pour une famille de trois enfants. Il est de 92 322 francs pour une famille d'un enfant et de 80 219 francs pour une famille de deux enfants.

L'étude de l'INSEE passe aussi en revue les ressources des ménages, selon l'âge des couples. Elle arrive à la même conclusion que le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et coûts (*Le Monde* du 8 janvier) : la situation des jeunes se dégrade par rapport à l'ensemble de la population. En dessous de vingt-cinq ans, il faut subvenir à ses besoins, avec seulement 65 000 francs environ ; 17,08 % des jeunes ménages de moins de vingt-cinq ans perçoivent des allocations-chômage.

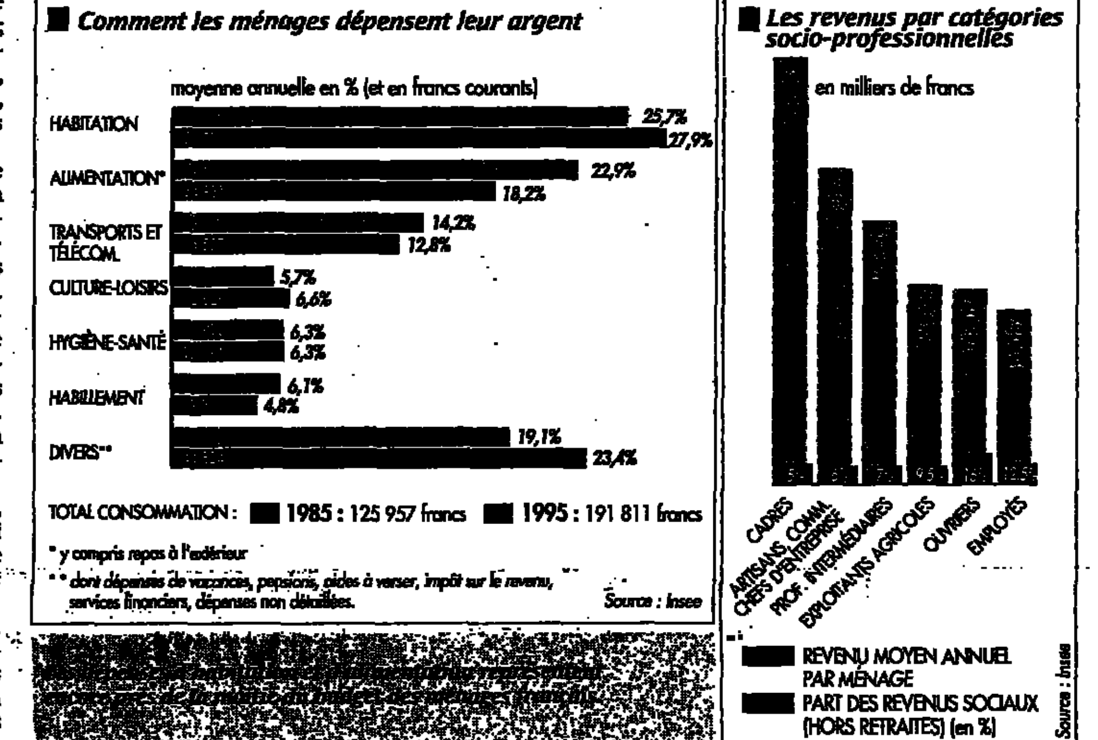
L'Etat, cependant, essaie de jouer pour les jeunes le même rôle redistributif qu'à l'égard des ouvriers et employés. L'étude de l'INSEE *met en avant, toutefois,* une autre source d'appoint pour les jeunes. En affinant son questionnaire, elle a pu, pour la première *fois, mieux observer, les aides* financières entre ménages. Même si leur montant global dans l'ensemble des revenus reste modeste, les transferts financiers entre ménages ont quadruplé en cinq ans. Ils sont passés de 1 695 francs en moyenne en 1989 à 6 808 francs en 1995. Avec la dégradation de la situation économique des ménages jeunes, les liens familiaux apparaissent comme renforcés par des liens financiers. Si la solidarité intergénérationnelle joue *a priori* dans tous les sens, ce sont les parents qui doivent surtout aider leurs enfants. L'accroissement de ce poste est aussi probablement dû à la hausse du nombre de divorces et donc aux pensions afférentes.

L'âge apparaît comme une variable déterminante pour le revenu des ménages. Entre vingt-cinq et trente-quatre ans, un couple touche en moyenne 154 728 francs. Les revenus atteignent un pic entre quarante-cinq et cinquante-quatre ans avec 218 469 francs par an, avant de baisser à partir de ce cap. Mais ceux des personnes âgées sont alors en partie compensés par les revenus du patrimoine, car ce sont elles qui en bénéficient le plus : 13 425 francs entre soixante-cinq et soixante-quatorze ans, contre 3 075 francs entre vingt-cinq et trente-quatre ans. Cette étude vient ainsi confirmer la difficulté des jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle et la faiblesse de leurs revenus par rapport à ceux du reste de la population française.

Alain Beuve-Méry

10 000 familles auscultées

Tous les cinq ans, l'Insee ausculte la consommation d'environ 10 000 ménages résidant en France métropolitaine et publie une étude sur « Le budget des familles ». Par « ménage », l'Insee comprend l'ensemble des personnes vivant à l'intérieur d'un même logement, occupé *comme résidence principale*, mais exclut les ménages collectifs (hospices, cités universitaires, foyers de travailleurs...). L'étude des dépenses constitue l'objet traditionnel de l'enquête, mais cette année, pour la première fois, elle comporte aussi un volet sur les ressources (revenus imposables ou non, prestations sociales, sommes provenant d'autres ménages, ressources exceptionnelles). Les données recueillies sont essentiellement monétaires, mais cette enquête permet de constituer une base de données très complète sur la consommation et le niveau de vie des différentes catégories de ménages.



Les ménages consacrent près de la moitié de leurs dépenses au logement et à l'alimentation

UNE GRANDE CONSTANCE domine les choix de consommation des Français. Sur dix ans, l'évolution de leurs dépenses, passées au peigne fin par l'INSEE, montre plus de signes de continuité que de rupture, même si des tendances assez nettes s'observent sur le long terme.

Les ménages français ont tout d'abord déboursé en 1995, 191 811 francs, en moyenne sur l'année, soit environ 16 000 francs par mois, pour acheter des biens et des services, payer leurs impôts et rembourser les prêts contractés pour l'acquisition d'un nouveau logement. Ceci représente une augmentation des dépenses d'approximativement 1,7 % par an depuis 1989, en francs constants. Soit exactement la même tendance que celle observée sur les cinq années précédentes, de 1984 à 1989.

En second lieu, la hiérarchie de ces dépenses ne s'est guère modifiée. Celles consacrées à l'alimentation et à l'habitation représentent toujours, ensemble, près de la moitié du budget des ménages *(48,6 % en 1985, contre 46,1 % en 1995).* Cependant, l'écart se creuse plus nettement entre ces deux postes. Les sommes nécessaires au logement occupent une place toujours croissante. *Elles* grimpent de 2 % tous les cinq ans et passent de 24 % à près de 28 % en dix ans. Tous les postes détaillés (loyers et charges, crédits, impôts fonciers et mobiliers, entretien et réparation) sont en augmentation.

En revanche, la part prise par le coût de la nourriture ne cesse de diminuer. Si, comme l'INSEE le fait, on classe à part les repas pris à l'extérieur, les frais d'alimentation chutent même à 15 % en 1995 et n'occupent plus que le troisième poste dans le budget des ménages, après le logement et les « divers ». Il y a dix ans, les ménages français dépensaient près d'un quart de leur revenu pour se nourrir, dont 19 % pour l'alimentation à domicile. En 1989, la part prise par le coût de la nourriture (re*pas à domicile et à l'extérieur) s'élevait en*core à près de 21 % du budget des familles. Fluctuants sur les dix dernières années, les repas pris à l'extérieur ont connu un pic en 1989, où ils ont atteint 4,2 % des dépenses des ménages, avant de retrouver sensiblement aujourd'hui, le même niveau qu'en 1985 (3,3 %).

SOLIDARITÉ FAMILIALE

Le poste des transports et des télécommunications reste le quatrième poste budgétaire, mais avec 12,8 %, il prend moins de place dans le budget des Français en 1995 qu'auparavant (13,4 % en 1979, 14,2 % en 1985 et 13,8 % en 1989). Cette baisse traduit un recul de l'investissement des ménages en biens de consommation durables. La raison en est double : la saturation de certains marchés, mais aussi la peur de s'endetter pour des ménages dont les revenus sont instables. Les achats d'au*tomobiles et les frais de leur utilisation* (essence, réparations) occupent de loin, une place prépondérante, plus de 75 % de ce poste et 10 % du budget total.

Sur dix ans, les dépenses d'hygiène et de santé sont restées étales dans le budget des ménages. Après avoir frôlé 7 % du total en 1989, elles sont retombées à 6,3 % en 1995, soit la même part qu'il y a dix ans. Le poste de l'habillement ne cesse en revanche de régresser, pour désormais représenter moins de 5 % des dépenses des Français. La baisse est constante sur quinze ans. Très sensible aux aléas conjoncturels, le poste culture et loisirs a été en légère hausse de 1985 à 1989, mais il est stable depuis.

Poste fourre-tout, où l'INSEE agrège les dépenses pour les vacances, mais aussi l'impôt sur le revenu, l'assurance-vie, les services financiers, etc., le poste divers connaît une forte progression, grimpant *de quatre points en cinq ans, pour at*teindre 23,4 % des dépenses des ménages. Parmi les hausses sensibles, on observe une progression de la part des dépenses *que les ménages consacrent à leurs va*cances, qui passe de 2,2 % à 3 %.

Mais, relève l'INSEE, la forte progression de ce poste en 1995 est due en grande partie à *une meilleure observation des* aides financières entre ménages, dans la nouvelle enquête. Ce sous-poste qui pointe tous les transferts financiers réali*sés au sein des familles (aide des parents* à leurs enfants, solidarité intergénérationnelle) représente à lui tout seul 15 % du poste divers, contre près de 6 % en 1989 et *5 % en 1985.*

A. B.-M.

Le marché n'est pas adapté aux nouveaux besoins

UNE MUTATION structurelle de la société de consommation n'est pas à l'ordre du jour, même si, en trente ans, la façon dont les Français dépensent leur argent a sensiblement évolué. Telle est la conclusion d'une étude de Jean-Luc Volatier, chercheur au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), publiée par la revue *Regards sur l'actualité* de juillet-août 1996. *Certes, le* taux de croissance annuelle de la consommation des ménages a connu, ces dernières décennies, une décrue spectaculaire, puisqu'*il est passé de 3,5 %* en moyenne dans les années 70 à 2,6 % dans les années 80, pour tomber à moins de 2 % au début des années 90.

DEMANDE « NON SATURÉE »

Pourtant, note M. Volatier, toutes *les études conduites auprès* des consommateurs concluent à la persistance d'une demande *« non saturée »*, mais qui, à la différence des décennies précédentes, est plus difficilement satisfaite *« par les mécanismes de marché traditionnels »*.

Les années 60 et la première moitié des années 70 furent l'âge d'or de la consommation, qui, dans un contexte de demande supérieure à l'offre, tirait la croissance. Dans cette période marquée par une poussée démographique puis par l'inflation, les ménages se sont rapidement équipés en logements et en biens durables. En 1960, seul un ménage sur quatre dispose d'un réfrigérateur, un sur dix d'un télé*phone ou d'une télévision,* tandis que 72 % des habitations ne possèdent ni baignoire ni douche. Quinze ans plus tard, le progrès *est spectaculaire* : 70 % des ménages sont équipés de douche ou de baignoire, 72 % possèdent un lave-linge et 90 % un réfrigérateur.

Parallèlement, la présence de plus en plus forte des femmes sur le marché du travail, le développement des banlieues et la multiplication du nombre des voitures, présentes dans 64 % des ménages en 1975, font passer des quantités d'activités ménagères dans la sphère marchande. Les couches-culottes remplacent les langes, les produits jetables se multiplient, les grandes surfaces apparaissent, la télévision diffuse la publicité. *Dans les années 70, la construc*tion de nombreux logements – plus de 500 000 par an, contre 340 000 au début des années 60 – et l'agrandissement de leur taille moyenne incitent leurs propriétaires à s'équiper.

« MODÈLE FORDIEN EN CRISE »

La consommation de la décennie suivante est portée par la diversification de l'alimentation et l'apparition, avec les congélateurs, des produits surgelés, les achats d'une seconde voiture, l'augmentation de la consommation médicale, l'acquisition de chaînes hi-fi et, grâce au temps libre, le développement du sport, dont la part dans le budget des ménages double en quinze ans. De 1975 à 1985, note M. Volatier, *« le temps libre passe de vingt-quatre à vingt-huit heures »*.

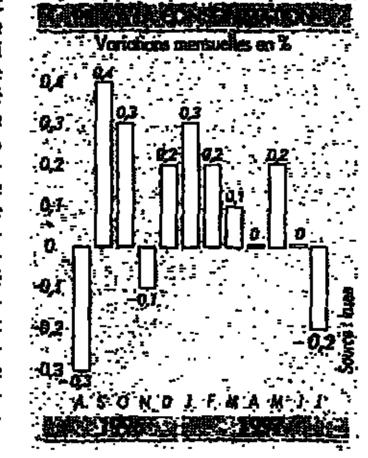
Depuis le début des années 90, le *« modèle fordien est en crise »* et la croissance de la consommation a ralenti, alors même, relève M. Volatier, que les enquêtes détectent une *« demande non saturée »*, notamment en matière de vacances et de loisirs. *« Mais les fonctions de consommation qui se développent le plus vite correspondent à des secteurs économiques où les lois du marché ne sont pas reines »*, comme dans le cas des soins de santé ou des *« nouvelles aspirations environnementales des consommateurs »*, que le marché à *« du mal à prendre en charge »*.

Le développement des services, notamment à domicile, se heurterait quant à lui à *« d'importants freins psychologiques »*. C'est pourtant là que chacun veut voir une « niche » importante de création d'emplois.

Cécile Chambraud

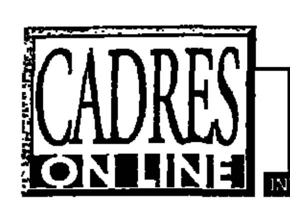
Depuis le début de l'année, les prix n'ont augmenté que de 0,5 %

LES PRIX à la consommation ont *baissé de 0,2 % en juillet, selon* l'indice provisoire publié mardi 12 août par l'INSEE. Cette baisse est identique à celle qui avait été *enregistrée en juillet 1996. Sur un* an, l'inflation est donc de 1 % (contre 2,3 % en juillet 1996) ; depuis le début de l'année, elle est de *0,5 % (1,2 % en juillet 1996).* Cette variation des prix est essentiellement imputable aux produits manufacturés, dont les prix ont baissé de 1 %, en raison des soldes et promotions ; les prix de l'habillement et des chaussures ont même diminué de 4 %. L'indice de l'énergie continue de reculer (–0,4 %) en raison de la baisse des prix des produits pétroliers (–0,6 %) en juillet.

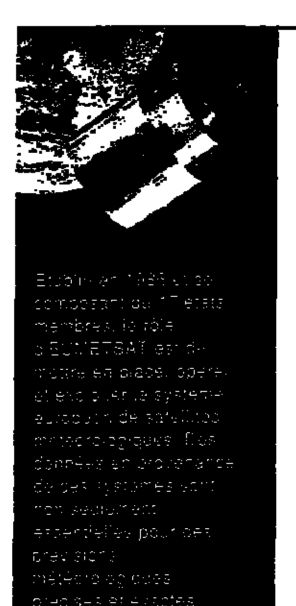


■ **RPR : Elisabeth Hubert, ancien ministre de la santé publique** et membre de la direction collégiale du RPR, a souligné, lundi 11 août sur RTL, que Nicolas Sarkozy n'est pas le *« numéro deux »* du mouvement, car *« il y a dix membres d'une équipe directionnelle »*.

Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Chef de projet

En tant que Chef de projet du Centre unifié d'archivage et de consultation des produits météorologiques (U-MARF), vous serez chargé de la définition, du développement et de l'intégration du U-MARF au sein de l'infrastructure sol d'EUMETSAT. Relevant directement du Chef de la Division Secteur-Sol, vous serez responsable des aspects techniques, financiers et planification du projet, des interfaces techniques associées et au niveau système ainsi que des impératifs opérationnels et des besoins des utilisateurs.

Votre responsabilité couvrira toutes les facettes de la validation et de la justification du concept technique à retenir pour ce projet, de la planification, de la préparation et de la gestion de tous les approvisionnements associés. Vous participerez à l'évaluation des offres industrielles.

Vous possédez un diplôme universitaire en technologie de l'information, en informatique ou en électronique ou dans un domaine similaire, assorti d'au moins cinq ans d'expérience dans le développement, l'approvisionnement ou la gestion de systèmes numériques d'archivage et de consultation d'importants volumes de données, acquise de préférence dans le domaine de l'observation de la Terre. Des connaissances spécifiques des technologies d'archivage, de recherche de données/métadonnées en ligne et de consultation ainsi que des normes et protocoles internationaux sont également indispensables.

Vous êtes doté(e) d'excellentes qualités relationnelles et apportez la preuve de vos capacités à gérer des projets aux interfaces complexes réalisés en respectant les calendriers tout autant que les contraintes coûts et qualité.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ou le français et avez de bonnes connaissances pratiques de l'autre langue.

Basé à Darmstadt, le poste est proposé pour une période initiale de quatre ans. En retour, EUMETSAT offre un salaire très compétitif et de nombreux avantages auxquels vient s'ajouter l'opportunité de vous profiler et de vous affirmer dans le domaine des technologies d'archivage et de consultation.

Les candidatures (CV et lettre d'accompagnement) sont à adresser en anglais ou en français à EUMETSAT, F. Jayawant, Postfach 10 05 55, 64205 Darmstadt, Allemagne et doivent mentionner la référence VN97/5. Les candidats doivent être ressortissants d'un Etat-Membre d'EUMETSAT.

Date limite de dépôt des candidatures 1er septembre 1997.

Etats membres : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.



Europe's Meteorological Satellite Organisation

Organisation Européenne de Satellites Météorologiques

Depuis 1982, l'approche visionnaire de Sun Microsystems dans le domaine de l'informatique en réseau lui permet de connaître une croissance sans interruption. Aujourd'hui, en France, Sun Microsystems emploie 650 personnes et réalise un CA de 1,8 milliard de francs. Dans le cadre du développement de son service Qualité, Sun Microsystems recherche pour son siège social situé à Vélizy (78) un(e) :

CHARGÉ DE MISSION QUALITÉ H/F

Rattaché au Responsable Assurance Qualité, vous aurez à assurer l'interface entre les différents services de Sun Microsystems France, les clients, les organismes et les fournisseurs spécialisés dans la Qualité.

La satisfaction client constituant l'axe majeur de notre politique, vous aurez à élaborer et suivre des plans d'Assurance Qualité établis entre les clients et Sun Microsystems France. Vous aurez également à améliorer les processus et les performances, motiver et impliquer le personnel, suivre et faire vivre les systèmes Qualité de Sun Microsystems selon le référentiel ISO 9002.

A 28/30 ans, de formation Bac + 4, vous avez une première expérience réussie de mise en place et de suivi d'un système qualité conforme à ISO 9001/2, de préférence dans le domaine de la vente et du service.

Vous maîtrisez naturellement l'anglais et les outils informatiques.

Votre faculté d'adaptation et votre aisance relationnelle, votre rigueur associée à un esprit d'analyse et de synthèse développé feront la différence.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. CM à notre Conseil : Martine Domont - 39, rue d'Alsace - 75010 Paris.



L'Agence Française du Sang, établissement public de l'Etat assurant la tutelle du secteur de la transfusion sanguine, recrute son

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET DES RELATIONS HUMAINES

Juriste spécialisé en droit public et/ou droit de la santé, vous serez chargé de la rédaction de textes relatifs à la transfusion sanguine et au statut de ses personnels, ainsi que d'une mission de conseil auprès des responsables du secteur.

Vous assurerez la veille sociale pour l'ensemble du secteur et serez l'interlocuteur des organisations syndicales. Vous animerez une équipe de quatre personnes. De brefs déplacements en province sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre et rémunération actuelle) à : Monsieur le Président de l'AFS - 6, rue Alexandre-Cabanel - 75015 Paris

JEUNE INGENIEUR ELECTRICITE

Avec près de 6000 personnes et plus de 2 milliards de C.A., le Groupe des APAVE est leader du contrôle technique réglementaire en France. Il est largement présent dans les domaines de l'Assistance Technique, du Conseil et de la Formation Professionnelle.

L'APAVE PARISIENNE est l'une des principales entités du Groupe.

De formation type ESIGELEC ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 5 ans, idéalement en bureau d'études ou dans une entreprise d'installations électriques. Vous pratiquez couramment l'anglais.

Homme de terrain, doté d'un bon relationnel, vous savez travailler en parfaite autonomie afin d'effectuer des missions de contrôle et d'assistance technique dans le domaine des installations électriques.

Pour ce poste basé à Paris, des déplacements sont à prévoir sur la région parisienne et éventuellement à l'étranger.

Une voiture de société est prévue.

Merci d'adresser lettre de motivation avec c.v., photo et prétentions, s/réf. 9712/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Saineuve 75854 Paris Cedex 17. Fax 01.40.54.57.99.



RHEINISCHE FRIEDRICH-WILHELMS-UNIVERSITÄT BONN

- Centre Nord-Sud pour la recherche sur le développement -

Une nouvelle

chaire (C4)

est à pourvoir dans la discipline

Mutations politiques et culturelles

Nous cherchons pour ce domaine un/une scientifique possédant les qualifications nécessaires pour la mise en place et la coresponsabilité du centre et du département concerné:

Aptitude à développer des perspectives de recherche porteuse d'avenir et interdisciplinaires et à enseigner des programmes de troisième cycle;

engagement dans la recherche et dans l'enseignement ainsi que goût du travail en équipe;

disposition à la coopération interdisciplinaire et internationale et capacité d'intégration;

expérience dans les domaines de la recherche (pratique et théorique) sur le développement et des contacts avec les institutions nationales et internationales.

Le Centre se développera en étroite relation et collaboration avec le personnel enseignant et de recherche des universités et des instituts de recherche de la région. La personne nommée à ce poste deviendra donc automatiquement membre de la faculté de l'Université Friedrich Wilhelm de Bonn compétente pour le domaine d'études concerné.

Le/la candidat/e devra posséder de bonnes connaissances de la langue allemande.

L'Université de Bonn s'efforce de favoriser tout particulièrement l'emploi des femmes conformément aux prescriptions légales et invite donc avec insistance les femmes qualifiées à poser leur candidature à ces postes. Les candidat(e)s handicapé(e)s seront, à qualifications égales, favorisé(e)s.

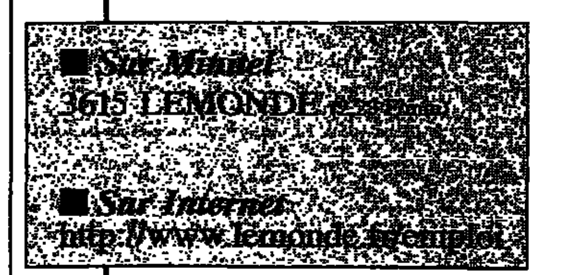
Les candidat(e)s sont prié(e)s de bien vouloir parvenir leur candidature accompagnée des pièces d'usage nécessaires avec mention du code ZEF X jusqu'au 2 octobre 1997 à l'adresse suivante: **Rektor der Universität Bonn, Dezernat 7, Regina-Pacis-Weg 3, 53113 Bonn, Allemagne.** Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au Dezernat 7 (Tél. 0228/73 72 54).

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le jeudi



Une façon

SIMPLE

FIABLE

EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Formation Professionnelle



TOURISME RURAL EUROPEEN

- Pour occuper des fonctions d'encadrement du Tourisme en milieu rural (français et européen).
- Deux options :
  A) - Animer et développer
  B) - Développer et commercialiser
- 700 H. Sept 97 à Janvier 98. *Financement possible*
- BAC+ 3 ou exp. prof. + culture rurale
- Journée de sélection : 21 août 1997.

Info dossier : **AFRAT** 38880 Autrans
Tél. : 04-76-95-35-08 - Fax : 04-76-95-71-42

Chaque semaine, retrouvez la rubrique

« FORMATION PROFESSIONNELLE »

Pour vos annonces contactez Paula GRAVELOT

☎ 01-42-17-39-42

(Fax : 01-42-17-39-25)

MÉDECINE Dans un rapport *« sur les autopsies médico-scientifiques »* remis récemment au gouvernement, le professeur Claude Got souligne l'urgence qu'il y a à modifier le chapitre de la loi de bioéthique du 29 juillet 1994 consacré aux prélèvements à buts thérapeutique et scientifique. ● DANS LA MAJORITÉ des hôpitaux, en effet, les rares médecins qui continuent à pratiquer des autopsies le font sans respecter cette loi, s'en tenant aux principes de celle de 1976. ● DÉNONÇANT les *« incohérences »* de la loi de 1994, le professeur Got réclame la création d'un registre informatisé : *« Il importe*, dit-il, *de demander systématiquement à chacun de nos contemporains l'usage qui peut être fait de son corps après la mort »*. ● EN APPELLANT à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, le professeur Got estime que la situation actuelle conduit à *« un désastre sanitaire »*.

La loi de bioéthique sur les autopsies médicales n'est pas respectée

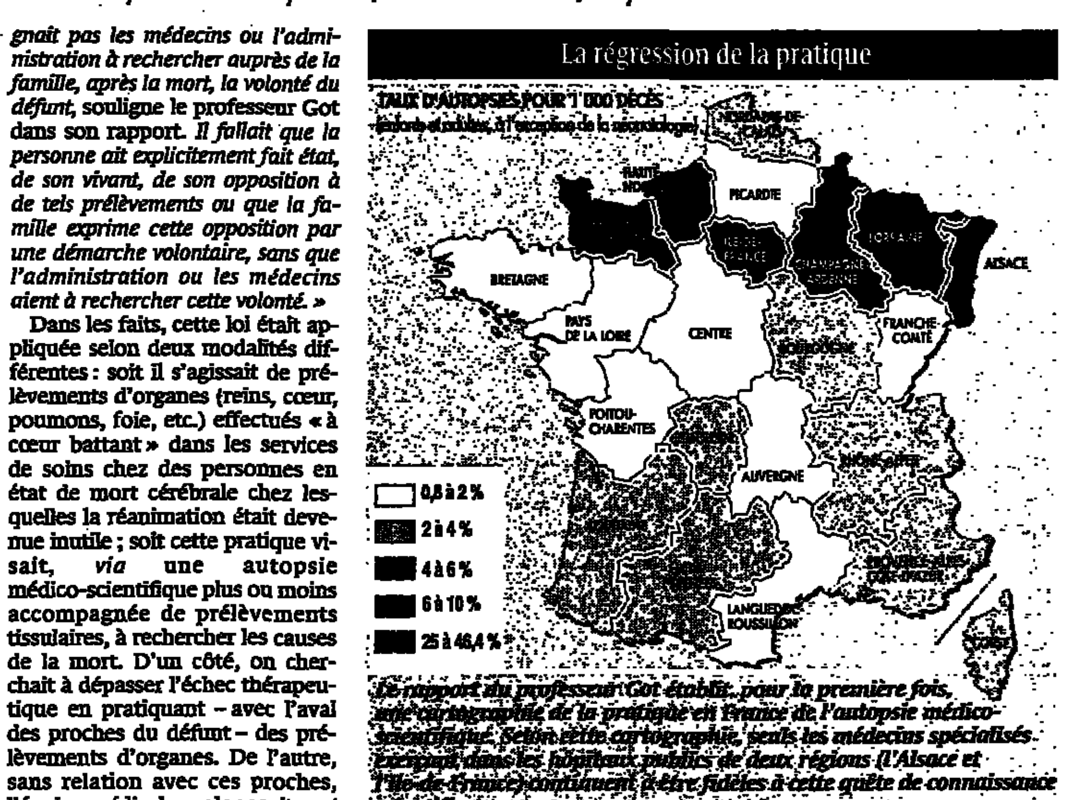
Dans un rapport remis au gouvernement, le professeur Claude Got déplore la chute de la pratique des prélèvements d'organes à visée scientifique et réclame que chacun puisse, de son vivant, exprimer sa volonté sur le devenir de son corps après le décès

PARCE QU'Il met en lumière l'une des dispositions les plus incohérentes des lois de bioéthique promulguées en 1994, le rapport *« sur les autopsies médico-scientifiques »*, rédigé à la demande d'Hervé Gaymard par le professeur Claude Got, spécialiste d'anatomie pathologique (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne), constitue un document hautement dérangeant. Ce document, qui vient d'être communiqué à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, et dont *Le Monde* publie l'essentiel du contenu, souligne l'urgence qu'il y a à revenir au plus vite sur des dispositions législatives qui ne sont plus respectées ou qui, lorsqu'elles sont mises en vigueur, paralysent l'une des activités les plus riches de la médecine moderne.

Jusqu'en 1994, les choses étaient relativement simples. En matière d'autopsies scientifiques et de prélèvements sur le cadavre, la loi du 22 décembre 1976 – la « loi Caillavet » – définissait la pratique médicale. Cette loi se fondait sur le concept de l'« accord présumé » : si une personne n'avait pas, de son vivant, fait connaître son opposition à des prélèvements sur son corps après la mort, de tels prélèvements pouvaient être effectués. *« Le point important n'était pas dans le texte de la loi mais dans le décret d'application du 31 mars 1978, qui ne contraignait pas les médecins ou l'administration à rechercher auprès de la famille, après la mort, la volonté du défunt*, souligne le professeur Got dans son rapport. *Il fallait que la personne ait explicitement fait état, de son vivant, de son opposition à de tels prélèvements ou que la famille exprime cette opposition par une démarche volontaire, sans que l'administration ou les médecins aient à rechercher cette volonté. »*

Dans les faits, cette loi était appliquée selon deux modalités différentes : soit il s'agissait de prélèvements d'organes (reins, coeur, poumons, foie, etc.) effectués « à coeur battant » dans les services de soins chez des personnes en état de mort cérébrale chez lesquelles la réanimation était devenue inutile ; soit cette pratique visait, *via* une autopsie médico-scientifique plus ou moins accompagnée de prélèvements tissulaires, à rechercher les causes de la mort. D'un côté, on cherchait à dépasser l'échec thérapeutique en pratiquant – avec l'aval des proches du défunt – des prélèvements d'organes. De l'autre, sans relation avec ces proches, l'équipe médicale prolongeait *post mortem* son action en confirmant ou en infirmant grâce à l'autopsie ses hypothèses diagnostiques et ses gestes thérapeutiques.

Tout a changé avec les lois de bioéthique du 29 juillet 1994. Le texte traitant du devenir du corps après la mort était, initialement, issu d'un projet qui, dans sa forme initiale, reprenait les dispositions de la loi de 1976. Malheureusement, ce texte fut progressivement amendé durant les débats parlementaires. *« Il est difficile de comprendre le texte final si l'on ne suit pas sa complexification progressive, aboutissant à une transformation profonde et surtout à des imprécisions graves, voire à des contradictions »*, fait valoir le professeur Got. En dépit de diverses mises en garde formulées par divers spécialistes ainsi que par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, le législateur a en effet réussi à traiter conjointement des prélèvements à but thérapeutique (visant à la pratique de greffes de tissus et d'organes) et des prélèvements effectués dans un but scientifique. Pour compliquer encore un peu plus la situation, il a distingué les prélèvements destinés à préciser les causes du décès des autres prélèvements scientifiques.



Le rapport du professeur Got établit, pour la première fois, une cartographie de la pratique en France de l'autopsie médico-scientifique. Selon cette cartographie, seuls les médecins spécialisés exerçant dans les hôpitaux publics de deux régions (l'Alsace et l'Ile-de-France) continuent d'être fidèles à cette quête de connaissance scientifique.

DISPOSITIONS CONTRADICTOIRES *« Non seulement cette distinction de deux types de prélèvements dans un but scientifique est artificielle et imprécise, mais elle est traitée dans le texte de loi avec des dispositions contradictoires »*, analyse le professeur Got. De fait, un article (L. 671-7) affirme que les prélèvements *« à des fins thérapeutiques ou scientifiques »* peuvent être effectués *« dès lors que la personne concernée n'a pas fait connaître, de son vivant, son refus d'un tel prélèvement »*. Mais un autre article (L. 671-9) soumet les prélèvements effectués à des fins scientifiques au *« consentement du défunt, exprimé directement ou par le témoignage de sa famille »*.

Il n'y aurait là qu'un débat pour juristes du droit médical ou pour les spécialistes de bioéthique si l'ambiguïté née de la rédaction de cette partie de la loi de 1994 n'avait eu des conséquences importantes sur la pratique de l'autopsie médico-scientifique dans les hôpitaux publics. L'enquête menée par le professeur Got, dont la méthodologie et les résultats sont publiés dans son rapport, a porté sur la totalité des autopsies (soit 3 914) pratiquées en 1996 dans les 136 services hospitaliers d'anatomie pathologique habilités à pratiquer un tel examen. Même si, faute de données antérieures comparables, les chiffres disponibles ne permettent pas de situer avec précision la régression de la fréquence de ce geste, tout indique que ce dernier devient progressivement obsolète. A l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le nombre des autopsies d'enfants et d'adultes pratiquées en 1980 était de 5 791, soit supérieur à celui des autopsies équivalentes réalisées seize ans plus tard sur l'ensemble du territoire national.

Le rapport révèle une très grande diversité de situations *(lire ci-dessous)*. On découvre que seuls 75 établissements hospitaliers (soit 62 %) ont, en 1996, respecté la loi de bioéthique de 1994, les médecins demandeurs des services de ces établissements prévenant la famille de leurs intentions. Ces établissements n'ont effectué qu'un peu plus du tiers du total des autopsies. A l'inverse, 46 établissements (soit 38 %) ont continué à appliquer les dispositions de la loi de 1976, ne renonçant à faire l'autopsie que si la famille (ou le patient lors de son hospitalisation) avait activement manifesté son opposition à sa réalisation mais sans pour autant solliciter l'avis, sur ce thème, du patient ou de sa famille. Ces établissements ont réalisé à eux seuls près des deux tiers des autopsies de 1996.

« Nous avons donc ainsi une loi votée il y a trois ans et qui n'est pas appliquée dans la majorité des établissements, résume le professeur Got. *Les deux tiers des établissements qui respectent la loi ne font plus qu'un tiers des autopsies. Les responsables politiques et administratifs connaissent cette situation et n'ont pas tenté de la modifier. Quant aux médecins, ils limitent progressivement leur recours à cette pratique, préférant ne pas avoir à la demander plutôt que d'avoir à la faire dans les conditions prévues par la loi. »*

J.-Y. N.

Médicales, scientifiques, judiciaires ou pédagogiques, les diverses utilisations du corps après la mort

LE RÉCENT décès de Jeanne Calment et la volonté exprimée par plusieurs médecins spécialisés en anatomopathologie ou en gérontologie de pouvoir disposer de fragments d'organes ou de tissus prélevés sur le cadavre de la « doyenne de l'humanité » ont une nouvelle fois démontré la méconnaissance générale des dispositions législatives et réglementaires concernant la possible utilisation, à des fins médicales ou scientifiques, du corps humain après la mort. Cette méconnaissance est compliquée par les ambiguïtés et les incohérences de la loi en vigueur, qui parvient à traiter de l'autopsie sans jamais avoir recours à ce terme et en lui substituant celui de *« prélèvements »*.

Les autopsies (cette « action de voir de ses propres yeux »), également dénommées « nécropsies », sont des actes médicaux qui consistent à examiner un cadavre via une série d'incisions portant habituellemnt sur le tronc, les viscères, le cuir chevelu et la boîte crânienne. Cette exploration doit être suivie d'une reconstitution des téguments, de manière à rendre le cadavre présentable à la famille et aux proches. Une telle atteinte à l'intégrité du corps d'un mort peut avoir des motivations très différentes. On doit ici distinguer :

● **L'autopsie médico-légale.** Elle ne peut être réalisée qu'à la demande des autorités judiciaires et pratiquée par un, ou plusieurs, médecins-experts dans le cadre du code de procédure pénale. Ni la personne avant sa mort ni la famille après son décès ne peuvent s'opposer à une telle pratique.

● **L'autopsie médico-scientifique.** Elle est pratiquée dans un établissement hospitalier habilité. Le chef de service qui souhaite connaître les causes précises de la mort de son patient doit, au préalable, effectuer une demande visée par un responsable administratif, après vérification de l'absence d'opposition. L'acte est pratiqué par un spécialiste d'anatomopathologie. Un médecin est par ailleurs responsable du rétablissement de l'aspect extérieur du corps permettant sa présentation à la famille. C'est ce type d'autopsiequi a, par la loi de 1994, été divisé en deux catégories, situation conduisant à l'imbroglio actuel et à la réduction drastique de cet examen.

● **Le « don du corps à la science ».** Il s'agit là d'un geste qui permet la réalisation de recherches anatomiques, chirurgicales ou biodynamiques, ainsi que l'enseignement de l'anatomie. Les personnes souhaitant, de leur vivant, effectuer un tel don prennent contact avec les services spécialisés de la faculté de médecine la plus proche. Les démarches qui sont ensuite effectuées équivalent à un legs. La loi de bioéthique de 1994 n'a pas ici modifié les pratiques en vigueur.

PRÉLÈVEMENTS

Parallèlement à l'autopsie existe la pratique des prélèvements sur cadavre. Ces derniers sont à la fois directement liés aux autopsies et en sont totalement distincts, situation qui n'est pas étrangère à l'incohérence de la loi et à la confusion qui en résulte. On peut, pour résumer, dire qu'un grand nombre d'autopsies scientifiques ne nécessitent pas la pratique de prélèvements tissulaires (l'examen macroscopique suffisant à établir les causes de la mort), alors que d'autres au contraire ont pour seule finalité la réalisation de certains prélèvements. Il faut en outre faire la part entre deux grands types de pratiques :

● **Les prélèvements à but thérapeutique.** Il s'agit, d'une part, de ceux effectués « à coeur battant » (organes prélevés sur des personnes décédées, mais chez lesquelles on a maintenu une ventilation et une circulation artificielles, et destinés à être transplantés chez des malades en attente de greffes) ; d'autre part, de ceux pratiqués à distance de l'arrêt cardiaque (peau, cornée, valves cardiaques, os, ligaments, etc.) ;

● **Les prélèvements à but médico-scientifique.** On ne parle ici que de prélèvements de tissus ou d'organes destinés à un examen pratiqué à partir de techniques microscopiques, microbiologiques ou biochimiques. Ils ne sont effectués que dans le but de préciser le(s) type(s) de pathologie(s) dont souffrait le malade.

J.-Y. N.

Claude Got, anatomopathologiste, auteur du rapport

« La balle est entre les mains de Bernard Kouchner »

« Comment caractérisez-vous la situation que vous décrivez dans votre rapport consacré à la pratique des autopsies médico-scientifiques ?

– Nous sommes dans une situation totalement ridicule, qui voit une génération entière de médecins être formée sans jamais avoir pratiqué la moindre autopsie. A l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne, parce que nous avons décidé de respecter la loi, seules trois autopsies ont été pratiquées l'an dernier. C'est pourquoi, d'ailleurs, j'ai décidé de faire valoir mes droits à la retraite de chef du service d'anatomopathologie dès la fin de ce mois. Je ne peux pas continuer à pratiquer une activité professionnelle dès lors que je ne dispose plus des moyens nécessaires pour la conduire à bien.

« C'est en vertu de ce principe que, dans le passé, j'ai quitté différentes fonctions au sein du Haut Comité d'étude contre l'alcoolisme ou encore du Haut Comité de santé publique. Pour ce qui est de l'autopsie, tout ce que nous avions annoncé lors de la discussion des lois sur la bioéthique (*Le Monde* du 23 mars et du 1er juin 1994), qui apparaissait alors comme une forme de catastrophisme aux yeux des responsables politiques, s'est bel et bien produit !

– A quoi tient, selon vous, ce que vous qualifiez de *« dérapage »* conduisant à *« un désastre pour la sécurité sanitaire »* ?

– Un tel dérapage est pour partie dû à l'absence de relation entre les décideurs politiques et les praticiens concernés. Sur le thème de l'autopsie, l'ensemble des organisations d'anatomopathologistes français n'avait pas réussi à se faire entendre, en dépit d'une mise en garde et d'une prise de position unanimes adressées en temps utile aux pouvoirs publics. Tout, en fait, était né de l'affaire dite d'Amiens et des conditions *controversées de prélèvement* des globes oculaires sur un jeune homme décédé dans l'hôpital de cette ville (*Le Monde* daté 17-18 mai 1992). En réaction à une campagne de presse, le ministre de la santé avait alors décidé d'imposer l'accord de la famille du défunt. Des débats à l'Assemblée nationale, au Sénat et à la commission mixte paritaire est ensuite sorti un texte totalement incohérent.

– Comment peut-on, selon vous, sortir de l'impasse actuelle ?

– La balle est entre les mains de Bernard Kouchner, à qui je viens de remettre une copie de ce rapport et qui, après ses malencontreuses décisions lors de l'affaire d'Amiens, avait compris les enjeux lors de la discussion de la loi de 1994. Plusieurs solutions sont envisageables. On pourrait attendre le délai de cinq ans prévu dans la loi sur la bioéthique, solution de facilité qui aurait d'importantes conséquences négatives sur la formation des anatomopathologistes.

» On pourrait aussi tenter de modifier par voie réglementaire les effets les plus nocifs de ce texte. Si nous voulons que la majorité de la population s'exprime de son vivant et que le renseignement soit immédiatement disponible après la mort, il faut mettre en place un registre informatisé qui indique aussi bien l'acceptation que le refus de prélèvement. Cette solution est parfaitement envisageable, puisque la loi prévoit la création prochaine d'un registre informatisé. Mais il ne faudrait pas que ce registre se borne, comme c'est actuellement prévu, à l'enregistrement du refus de prélèvement. Au contraire, il importe de demander systématiquement à chacun de nos contemporains son avis sur les prélèvements d'organes et l'usage qui peut être fait de son corps après sa mort. Si les juristes du Conseil d'Etat estiment qu'il est nécessaire de reprendre les termes de cette partie de la loi, le secrétariat d'Etat à la santé pourrait agir par le biais d'un prochain texte portant diverses mesures d'ordre social.

» En toute hypothèse, un fait est acquis : nous avons malheureusement la démonstration que cette loi est mal faite, donc mal appliquée ou non appliquée. Elle doit être rapidement modifiée et remplacée par un texte compréhensible et applicable. Il s'agit ici d'organiser la solidarité et la sécurité sanitaire. Il en va de la responsabilité du gouvernement et du Parlement. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **VIOL : neuf personnes, parmi lesquelles un mineur,** devaient être déférées, mardi 12 août, devant le parquet du tribunal de La Roche-sur-Yon (Vendée), dans le cadre de l'enquête sur un viol collectif commis aux Sables-d'Olonne, dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 août, sur une Néerlandaise d'une vingtaine d'années. Parmi ces neuf personnes, cinq ou six se seraient rendues coupables de viol, les autres étant complices.

■ **PITBULLS : un propriétaire de deux pitbulls qui avaient grièvement blessé,** samedi 9 août, un retraité à Villepinte (Seine-Saint-Denis) a été mis en examen, lundi 11 août, pour blessures par imprudence entraînant plus de trois mois d'incapacité totale et mise en danger de la vie d'autrui. Profitant de l'absence de leur maître, les deux pitbulls s'étaient élancés sur le voisin, lui arrachant l'oreille et le blessant aux avant-bras et au flanc.

■ **ACCIDENT : vingt-sept touristes ont été blessés à bord d'un bateau-mouche** qui a heurté de front une pile du Pont-Royal, lundi 11 août, à Paris, dans un accident apparemment dû à une défaillance du gouvernail du navire. Sur la centaine de passagers du *Parisis*, un bateau de la Compagnie des vedettes du Pont-Neuf, vingt-deux blessés légers ont été conduits vers des hôpitaux pour des examens de contrôle, tandis qu'un passager a été victime, sous le choc, d'un malaise cardiaque ou thoracique plus sérieux.

■ **JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE : le Mouvement français pour le planning familial (MFPF)** a qualifié, vendredi 8 août, la visite annoncée de Jean Paul II sur la tombe du professeur Jérôme Lejeune, l'un des découvreurs de la trisomie 21 et militant anti-avortement de *« provocation à l'encontre des femmes et des familles ayant été confrontées à l'annonce d'une anomalie fœtale incurable »*. Le même jour, le Mouvement des citoyens (MDC) a considéré que la décision du pape constitue *« une véritable provocation à l'encontre de l'Etat »*.

■ **RELIGIONS : l'ordre des dominicains en France** vient de procéder à un remaniement important. Les deux provinces de Paris (300 religieux, dont les dominicains du Proche-Orient, du Maghreb et de l'Afrique centrale) et de Lyon (150, dont ceux du Vietnam et de l'Afrique occidentale) ont décidé de fusionner dans une unique province de France. La province de Toulouse, berceau de l'ordre, plus traditionnelle, reste isolée. Déjà prieur de la province de Paris, le Père Eric de Clermont-Tonnerre devient prieur de la nouvelle province de France.

TRANSPORTS Selon un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui doit paraître en septembre, le transport des déchets représente désormais 35 % du trafic intérieur de marchandises. ● LES TRANSPORTS de marchandises s'effectuant à une majorité écrasante par la *route*, on estime qu'environ un camion sur trois en circulation aujourd'hui transporte des ordures ou des résidus. ● LA CROISSANCE des déchets est *continue* en France, aussi bien en ce qui concerne ceux produits par les ménages que ceux issus des activités industrielles et agricoles. Par ailleurs, les nouvelles réglementations en vigueur obligent à des transferts de plus en plus nombreux entre les sites de regroupement et les sites de traitement. ● LA SNCF a compris que le secteur du transport des déchets était devenu un marché d'avenir.

Les déchets représentent un tiers du trafic intérieur de marchandises

Selon un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la croissance du transport des ordures ménagères et des résidus des activités industrielles et agricoles est due aux nouvelles réglementations de traitement des ordures

LE CHIFFRE apparaît incroyable mais il figure noir sur blanc dans un très sérieux rapport de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), intitulé « La logistique et le transport des déchets ménagers, agricoles et industriels », qui sera publié en septembre : en France, le transport des déchets représente désormais 35 % du trafic intérieur de marchandises.

C'est comme si un camion sur trois en circulation sur les routes de France était rempli de détritus. La quasi totalité du transport de déchets s'opère en effet par la route. Cette activité est en constante augmentation, la production d'ordures des ménages et de résidus issus du secteur industriel allant croissant chaque année. Près de soixante pour cent du volume total de déchets produits en France (883 millions de tonnes en 1993 selon l'Ademe) font désormais l'objet d'un transit depuis les centres de regroupement de ces déchets jusqu'aux sites de traitement, soit 514 millions de tonnes. Sur cette masse, le transport routier se taille la part du lion, assurant près de 97 % du volume. *« Le chemin de fer, avec 2,4 % des tonnages, n'est en position dominante que lorsque les parcours s'allongent, ce qui est le cas pour les déchets d'aciéries ; quant à la voie d'eau, avec moins de 1 % des tonnages, elle joue un rôle marginal sauf pour la mélasse et, dans une moindre mesure, pour l'évacuation des déchets de chantiers en milieu urbain »*, commente l'Ademe.

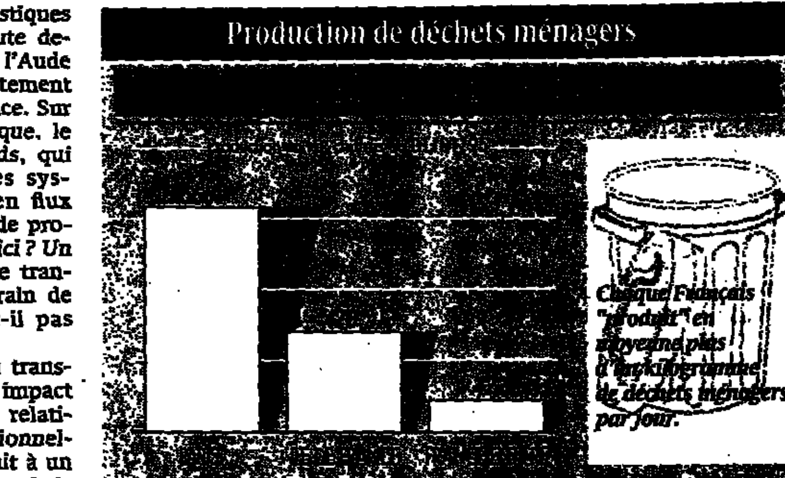
Au-delà de son caractère spectaculaire, le « tout poids lourds » relève ici du paradoxe, pour ne pas dire de l'absurde : l'essor du trafic des déchets s'explique par les comportements de consommation de masse ainsi que par les politiques de l'environnement qui cherchent à en maîtriser les conséquences ; il profite en fait au moyen de transport le plus polluant. Le transport des déchets par la route consomme en effet 32 grammes équivalent pétrole (gep) par tonne et par kilomètre contre 10 pour le fer et 15 pour la voie d'eau, selon les estimations de l'Ademe. Au total, la dépense d'énergie liée à ce trafic s'élève à 623 810 tonnes équivalent pétrole (tep) – soit près de 5 % de la consommation nationale de l'ensemble du secteur des transports, automobiles individuelles et avions compris – dont plus de 92 % émanent du trafic routier, à base de gazole.

UNE PRESSION CROISSANTE

« Parfois le contenant peut s'avérer plus nuisible pour l'environnement que le contenu : c'est le cas lorsque des déchets non dangereux sont transportés par camions-bennes sur plus de 500 kilomètres », explique Christophe Ripert, du département organisation et systèmes de transport de l'Ademe, citant l'exemple de matières plastiques qui transitent par la route depuis le département de l'Aude jusqu'à une usine de traitement située au nord de la France. Sur un plan purement pratique, le recours aux poids lourds, qui semble justifié dans les systèmes de production en flux tendus ou de livraisons de produits frais, a-t-il un sens ici ? Un trajet le long d'un fleuve tranquille ou à bord d'un train de marchandises ne ferait-il pas l'affaire ?

En fait, la question du transport des déchets et son impact sur l'environnement est relativement nouvelle. Traditionnellement, le trafic se limitait à un parcours de proximité depuis le lieu d'émission du déchet jusqu'à la décharge avec parfois, au préalable, un passage par une usine de traitement. Or les réglementations récentes, de plus en plus contraignantes, ont modifié la donne. En particulier la loi du 13 juillet 1992 (loi élaborée par Brice Lalonde et soumise au Parlement par Ségolène Royal) impose que tout déchet soit valorisé avant son admission en décharge d'ici 2002, dans le cadre de plans départementaux et régionaux d'élimination des déchets.

Le texte prévoit aussi la fermeture des décharges au même horizon – objectif réaffirmé récemment par Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire –, seuls les déchets ultimes pouvant être stockés au-delà. *« Certains départements ont engagé des efforts importants de traitement des ordures ou de fermeture de décharges qui n'étaient pas aux normes. Dans ce contexte, les chaînes logistiques tendent à se complexifier »*, observe l'Ademe, du fait de la mise en place de collectes et de tris sélectifs, de la répartition des différents types d'ordures entre le recyclage, le traitement intermédiaire (par exemple la réduction de la nocivité de certains déchets industriels dangereux) et le traitement final, etc. *« La tendance est aussi à la concentration des sites d'élimination »*, poursuit l'Ademe. Si l'ensemble de ces dispositifs contribuent au ralentissement de l'épuisement des ressources terrestres, ils entraînent aussi *« un recours aux transports et à la manutention plus important, sur des distances croissantes »*, analyse Christophe Ripert. La pression sur l'environnement ira donc en croissant.



« UN ENJEU MAJEUR »

En fait, plusieurs raisons expliquent le succès de la route. En premier lieu, *« le réseau routier est beaucoup plus dense que la desserte ferroviaire ou fluviale et, plus généralement, c'est le plus abouti d'Europe »*, souligne un expert du ministère de l'équipement. *« Il s'agit aussi d'une question d'offre. Jusqu'au milieu des années 90, la SNCF ne considérait pas le transport de déchets comme un enjeu majeur »*, estime pour sa part Gérard Bernardin, ingénieur-conseil et auteur de plusieurs études sur la logistique des déchets. *« Le transport routier de marchandises est le seul qui se suffise à lui-même »*, renchérit la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR). Enfin, les déchets transitent sur des distances très courtes de 43 kilomètres en moyenne et, dans ce contexte, la route apparaît comme la solution la plus souple, la plus flexible et la plus compétitive.

Pourtant, l'utilisation plus systématique des transports combinés – fluviaux et ferroviaires – *« serait moins pénalisante pour l'environnement »*, conclut l'Ademe. Plusieurs facteurs pourraient favoriser, à terme, une certaine redistribution des cartes : l'intérêt grandissant affiché par les élus locaux à l'égard de la qualité de vie et, à terme, les évolutions induites par la réglementation récente. Comme le souligne Bernard Gérardin, *« la voie d'eau et le chemin de fer ont un avenir dans l'acheminement des déchets en masse sur de longues distances – déchets de chantiers par exemple – ou des résidus dangereux qui doivent être traités dans des centres spécialisés, peu nombreux sur le territoire »*.

Clarisse Fabre

La SNCF pourrait rouvrir des lignes pour acheminer des ordures

DÉPART du centre de transfert Saint-Julien-Mont-Denis, arrivée à l'usine d'incinération de Chambéry : entre ces deux communes savoyardes distantes de 75 kilomètres, la SNCF assure, depuis le mois d'avril 1996, l'acheminement des 16 000 tonnes d'ordures ménagères produites chaque année dans la région de la Maurienne. Pas seulement par train puisque aucun des deux sites n'est raccordé au réseau ferroviaire, mais par transport combiné rail-route. *« Nous avons pris cette décision après la fermeture de la décharge de Saint-Julien-Mont-Denis en janvier 1996 »*, explique Gérard Vignoud, responsable du syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de Maurienne (Sirtomm), qui rassemble la quasi-totalité des communes de la région. *« Mille huit cents camions d'évités par an ! »*, se félicite la SNCF.

« Vitrine » du savoir-faire de la compagnie nationale de chemin de fer en matière de transport des déchets, l'expérience du Sirtomm est le tout premier contrat décroché par l'Agence nationale fret déchets-recyclage, filiale à 100 % de la SNCF créée en 1996. Auparavant, dans le domaine des déchets, le transporteur public était davantage connu pour une opération moins reluisante dans la région de Marseille : 300 000 tonnes annuelles transportées directement jusqu'à la décharge d'Entressen, dans la plaine de la Crau, la plus grande d'Europe.

NOUVEL « ELDORADO »

« La SNCF achemine depuis longtemps des déchets, mais jusque-là nous n'avions pas d'action commerciale », explique Laurent Marseille, directeur de l'agence. Voilà qui est fait. Cette petite structure d'une quinzaine de personnes est partie à la conquête du nouvel *« eldorado »* que représente le transport des ordures en tout genre : aux Etats-Unis – mais aussi dans d'autres pays –, le trafic ferroviaire de déchets est en pleine croissance.

Avec un chiffre d'affaires de 100 millions de francs prévu pour la fin de l'année 1997, *« que nous pensons doubler, voire tripler, dans les cinq ans à venir »*, l'agence de fret envisage l'avenir avec optimisme. En octobre 1997, par exemple, le Sidefage, syndicat intercommunal de gestion des déchets du Faucigny-Genevois (Haute-Savoie), lui confiera près de 800 000 tonnes de déchets ménagers par an. Plus généralement, la SNCF s'est positionnée sur une vingtaine de projets départementaux.

Face à la concurrence, l'agence de fret a déployé un véritable arsenal commercial. Coût élevé de la prestation ? *« Nous vendons parce que nous sommes économiques »*, rétorquent les responsables de l'agence. *« Gros efforts sur les prix »*, *« agressivité commerciale »*, reconnaissent divers élus et experts. Rigidité et lenteur du rail ? *« Les opérations de transbordements sont désormais rapides grâce à de nouvelles techniques. »* Opérations limitées aux transports de masse ? *« Si les tonnages sont faibles, nous pouvons coupler le transport des déchets avec d'autres marchandises – c'est le "covoiturage", pratiqué à Jean-de-Maurienne –, ou encore stocker les déchets en attendant d'obtenir le volume nécessaire. »* En cas de problèmes techniques sur les voies ferrées (conditions climatiques)... ou de grève ? L'Agence de fret s'engage coûte que coûte à assurer le transport en le sous-traitant... à la route !

Le Sirtomm de Saint-Jean-de-Maurienne en a fait l'expérience à deux reprises, à la suite d'un conflit social cheminot. *« Nous pouvons aussi mettre à disposition des terrains de la SNCF pour la construction de centres de transfert des déchets à proximité du réseau ferroviaire. »* L'agence de fret n'exclut pas non plus la possibilité de rouvrir certaines lignes pour améliorer sa desserte. Les élus locaux devraient être sensibles à l'attention.

C. F.

La bataille de l'eau contre le fer

Philippe Marini, sénateur et maire de Compiègne, que l'on peut voir, sur une cassette vidéo de Voies navigables de France, vanter les mérites de la voie d'eau dans le transfert des déchets, devra bientôt choisir entre la barge et le train pour l'évacuation des ordures ménagères de la vallée de l'Oise, en tant que président du syndicat mixte Oise-la-Vallée. Celui-ci regroupe les agglomérations de Creil, Compiègne, Noyon, Senlis et Chantilly, soit environ quatre cent mille habitants. Jusqu'au début de l'année 1997, la voie d'eau semblait « couler de source », les différents sites de transfert se situant à proximité du fleuve. Depuis, il semblerait que la SNCF ait rattrapé son concurrent sur le plan technique et commercial. *« Nous nous battrons en frères écologiques »*, résume le directeur de l'agence de fret des déchets de la SNCF.

Le retour des mérous sur la côte méditerranéenne

TOULON
de notre correspondant

Maurice n'a que cinq ans, et s'il n'est pas encore ausssi célèbre que Jojo, c'est que son Nemo n'est pas le commandant Cousteau, mais un pêcheur varois dont il a hérité le prénom. C'était en 1991 ; de mémoire de marin, notre homme n'avait jamais encore vu de si petit mérou... Pas même deux centimètres de long. Il en parla à un chercheur de la Fondation océanographique de l'île des Embiez, qui, immédiatement, offrit vivre et couvert au bébé poisson.

Depuis les années 80, les mérous désertaient les côtes de la Méditerranée du Nord, victimes des chasseurs sous-marins. A telle enseigne qu'un moratoire avait été lancé en 1992, pour cinq ans. Entre-temps, Maurice prenait du poids et de l'assurance, évitant sans doute de décliner son prénom auprès de ses congénères, qui, mieux que les hommes, savent d'expérience que tout mérou est femelle jusqu'à l'âge de dix ans avant de devenir mâle et de couler benoîtement sa vie au fil de l'eau jusqu'à un âge qui peut atteindre les quarante ans.

Plus préoccupés, les chercheurs du Groupe d'études du mérou essayaient de comprendre la désaffection de leur poisson fétiche de nos côtes. Ce groupe, constitué il y a onze ans et au sein duquel travaillent des scientifiques du CNRS, des espaces marins protégés et de la Fédération française d'études et de sports sous-marins, restait néanmoins confiant. En 1990, les chercheurs virent arriver les premiers mérous mais, hélas !, tous des mâles, ayant quitté les eaux du Sud méditerranéen pour celles de Port-Cros, protégée par son statut de parc national, sans jamais entraîner dans leur sillage des femelles susceptibles d'assurer la relève.

En 1994, Maurice était relâché en pleine mer avec d'autres compagnes de nourrice. Quelques premiers couples se formèrent, d'autres femelles s'en vinrent rejoindre la petite famille. Tant et si bien qu'en 1996 un groupe d'une quarantaine de plongeurs, effectuant un méticuleux travail de comptage au large de Port-Cros, identifièrent une centaine de mérous des deux sexes.

CURIEUX ET FAMILIERS

Récemment, ils étaient 160, et aujourd'hui on en trouve un assez grand nombre autour de l'île, mais également sur l'ensemble des côtes varoises et méditerranéennes : les plongeurs sont ravis d'y retrouver ces poissons débonnaires, curieux et familiers... Un peu trop même au goût des scientifiques. Ceux-ci craignent qu'à terme les mérous ne modifient leur comportement, notamment alimentaire, au contact de ces curieux nageurs dont ils partagent volontiers quelques curieux mets, comme œufs durs, saucisson, ou même sacs de plastique encore imprégnés d'une odeur de crustacés.

Les chercheurs sont convaincus que les mérous ont déserté les côtes du nord de la Méditerranée pas seulement du fait de la pêche ou du braconnage, mais parce qu'il fallait un peu plus de chaleur pour favoriser leurs unions. Et depuis une vingtaine d'années, la température des eaux de notre Méditerranée du Nord a augmenté de 0,6 %.

Néanmoins, le Groupe d'études du mérou souhaite que le moratoire, qui se termine à la fin 1997, soit prolongé d'au moins cinq ans et étendu à toute forme de capture accidentelle par palangre ou filet, ce qui permettrait à la population de s'accroître... pour mieux se laisser prendre à terme et finir sur les étals des poissonniers, triste destin programmé pour Maurice et les siens.

José Lenzini

Violents orages sur le sud de la France

APRÈS L'OUEST DIMANCHE, LE SUD DE LA FRANCE a été, lundi 11 août, frappé par de violents orages. Plusieurs campings ont été évacués, des centaines de pompiers ont été mobilisés et de nombreux dégâts matériels enregistrés.

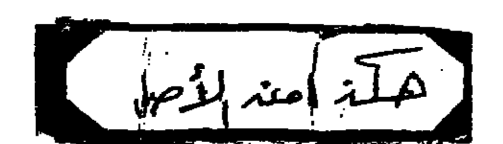
A Marseille, une partie de la toiture d'un hypermarché, dans les quartiers sud, s'est effondrée, sur 100 m², sous le poids de l'eau, sans faire de blessé, tandis que la Canebière était inondée par environ 20 centimètres d'eau, qui ont rendu la circulation difficile près du Vieux-Port. Au total, les marins-pompiers sont intervenus à plus de 200 reprises dans l'agglomération.

Dans le Languedoc-Roussillon voisin, sur le canal du Midi, 23 personnes, des automobilistes et des personnes vivant sur des bateaux de location et des péniches, ont été évacuées à Olonzac (Hérault). A Argens, dans l'Aude, 19 autres personnes ont quitté leurs embarcations, qui étaient montées jusqu'au chemin de halage avant de redescendre sur les rives après la baisse du niveau des eaux. Aucun blessé n'a été déploré. La situation était redevenue normale en début d'après-midi sur la partie du canal située dans l'Hérault.

Dans le Tarn, une centaine de personnes ont été évacuées d'un camping de Saint-Sulpice, en raison de la montée brutale du ruisseau des Barthes, ont indiqué les pompiers. Dans le Var, la montée des eaux a entraîné l'évacuation d'environ 150 personnes, essentiellement des touristes en camping, relogées pour la nuit dans des salles des fêtes ou des écoles.

HORIZONS

ENQUÊTE





LA FIN DE L'EMPIRE DES INDES

N. K. SAREEN

Ci-contre, Kushwant Singh chez lui, à New Delhi et, ci-dessous, il y a cinquante ans, en compagnie de son vieil ami musulman Manzur Qadir (à droite), qui l'aidera à quitter Lahore ensanglantée pendant les émeutes de l'été 1947 : « On était une bande de gentlemen à la peau plus sombre, élevés entre Oxford et Cambridge... »

Kushwant Singh, l'iconoclaste au turban

2

LA route était déserte. C'était effrayant et sinistre : je savais qu'autour de moi, on devait se massacrer. Au bout de quelques kilomètres, j'aperçus, au loin, une Jeep avec des hommes armés en uniforme. Je sortis mon revolver. Et puis je vis leurs turbans : c'étaient des soldats sikhs. Je n'avais rien à craindre. L'un d'entre eux me dit : « On a viré tous ces porcs de la région ». *Cela signifiait que lui et ses hommes avaient chassé ou tué des musulmans de ce coin du Pendjab, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de La Nouvelle-Delhi »...*

L'homme qui, venant de la ville de Lahore, conduisait cette voiture, une vieille Austin d'avant-guerre, s'appellait Kushwant Singh. C'était il y a cinquante ans, le 13 août 1947, deux jours avant l'indépendance de l'Inde, quarante-huit heures avant la partition, en deux entités séparées, de l'empire des Indes britanniques. L'homme s'appelle toujours Kushwant Singh : journaliste, essayiste, historien et romancier, il est, à 82 ans, le plus grand écrivain indien de la communauté sikh. Un écrivain iconoclaste, provocateur et à l'humour cinglant, peut-être parce qu'il a tout vu des tragédies de l'Inde contemporaine. Un intellectuel qui n'a jamais caché son goût pour le whisky (l'alcool est rigoureusement interdit par sa religion), aime à parler sexe et écrire sur la fornication, histoire de choquer la légendaire pruderie de nombre de ses concitoyens...

Le nom du soldat fier d'avoir *« viré tous ces porcs »* est inconnu : en ces jours sombres de l'été 1947, il y en eut tellement de ces soldats, de ces policiers ou de ces civils de religion sikh et hindoue qui massacrèrent des musulmans dans les régions orientales du Pendjab, dans la partie de cette province qui allait devenir l'un des Etats de la République indienne. Comme il y en eut aussi tellement de ces soldats, policiers ou civils de religion musulmane, qui tuèrent à leur tour les Hindous en fuite dans la partie occidentale de ce même Pendjab qui allait, elle, devenir l'une des provinces du Pakistan : au crépuscule du British Raj, le 14 août à minuit, le « pays des cinq rivières » (Panch-âb) serait tronqué, séparé en deux provinces distinctes par la future frontière indo-pakistanaise, cruel symbole de la partition du plus fabuleux des « joyaux de la couronne » britannique.

En ce 13 août 1947, Kushwant Singh s'enfuit parce que, dans Lahore, la capitale pendjabie ensanglantée par les émeutes, les militants les plus extrémistes de la Ligue musulmane de Mohammed Ali Jinnah, futur chef du Pakistan, ont pris pour cible sikhs et hindous, qui représentent 44 % de la population de la province. Kushwant Singh s'enfuit, car le Pakistan s'apprête à naître dans l'horreur et le sang, entraînant le plus grand et le plus tragique transfert de population de l'Histoire : sikhs et hindous des régions du Pendjab occidental, à majorité musulmane, gagneront l'Inde. Musulmans des régions du Pendjab oriental, à majorité sikh et hindoue, partiront pour le Pakistan. Bilan : des centaines de milliers de tués, (les chiffres varient entre deux cent mille et un million...) plus de dix millions de réfugiés, un nombre incalculable de femmes violées, de familles endeuillées et séparées.



OUTLOOK

C'EST l'époque où, dans la rase campagne pendjabie, se croisent des trains fantômes, les uns roulant vers l'Inde, les autres vers le Pakistan. Des convois de la mort transportant vers un illusoire havre de sécurité leurs cargaisons de passagers massacrés en route par des assassins musulmans, sikhs et hindous. Une tragédie dont Kushwant Singh fera son premier best seller : « Des trains pour le Pakistan ».

En ce 13 août 1947, Kushwant Singh s'enfuit pour échapper à la violence, à la mort, peut-être, dans cette ancienne et fabuleuse ville – phare des empereurs moghols, cette cité qui fut jadis un lieu de haute culture indienne où hindous, sikhs et musulmans ne faisaient pas que coexister : *« Ils vivaient comme des frères. »* Mais depuis le printemps, Lahore est devenue folle. Kushwant Singh a enfin compris qu'il n'a d'autre choix que de grimper dans son Austin, de rejoindre Delhi et d'abandonner tout derrière lui, sa vie, son passé, sa maison, ses amis : *« Mon turban et ma barbe me désignaient immédiatement comme un sikh »*. C'est-à-dire comme l'un des fidèles d'une longue lignée de gurus qui ont inventé, il y a des siècles, cette religion martiale et monothéiste, curieux syncrétisme d'islam et d'hindouisme. Et imposé le port obligatoire du turban, de la barbe, d'un caleçon, d'un couteau et d'un bracelet de métal. La plupart se contentent du turban et de la barbe mais cela suffit : chez les sikhs, on ne peut jamais cacher ce que l'on est...

Ce 13 août 1947, le futur journaliste-écrivain quitte, pour toujours son « pays » (depuis, il y est revenu à plusieurs reprises, mais « en touriste »). C'est l'aboutissement d'un long et douloureux bras de fer entre les acteurs d'une tragédie antique racontant l'histoire du démembrement d'un des plus fabuleux empire colonial. D'un côté, le pandit Nehru, le mahatma Gandhi et le Parti du Congrès, qui, jusqu'au bout, (surtout Gandhi) refusent l'idée d'une partition entre un Pakistan musulman et une Inde à majorité hindoue, au nom du concept de laïcité républicaine.

De l'autre, Mohammed Ali Jinnah et sa Ligue musulmane, qui *veut appliquer sa « théorie des* deux nations » pour donner aux musulmans un « Pakistan », ce « pays des purs » où les disciples du prophète retrouveront leur identité. Jinnah aurait peut-être pu se contenter de l'idée d'une confédération où « son » Pakistan aurait joui d'un haut degré d'autonomie. Mais il finira, comme ses adversaires du Congrès, à se ranger à l'idée d'un divorce définitif entre les deux pays.

Depuis des mois, la situation n'a cessé de se détériorer dans plusieurs provinces. Les troubles restent certes localisés dans le nord et au Bengale. Ce n'est pas toute l'Inde qui va s'enflammer, loin de là. Mais dans les régions orientales et occidentales, (au Pendjab, et, dans une moindre mesure au Bengale), la tension n'a cessé de croître entre communautés : sikhs et hindous d'un côté, musulmans de l'autre. Car c'est là, dans ces régions de l'ouest et de l'est « des Indes », là où les musulmans majoritaires revendiquent un Etat séparé, que va se jouer le drame du démantèlement de l'Empire. Là où les affrontements sporadiques vont culminer dans les massacres de l'été qui se prolongeront jusqu'en septembre, après l'indépendance.

Cinquante ans plus tard, dans le grand salon de son appartement de Sujan Singh Park, en plein cœur du New Delhi colonial, Kushwant se souvient des « derniers jours de Lahore » : *« Je me rappelle de la mi-juin 47. C'était l'un de ces jours torrides d'avant mousson. J'ai entendu des cris, des explosions. Je me suis précipité dans le jardin et j'ai vu un grand nuage de fumée monter dans le ciel. J'ai tout de suite compris que l'on allait s'entretuer : depuis mars, les Lahoris étaient, de plus en plus souvent, réveillés de leurs siestes par les hurlements des émeutiers. On se battait d'abord à coup de pierres, de briques et puis on se poignardait. La police tirait et le calme revenait. Mais en juin, j'ai compris que les choses avaient pris un tour plus irrémédiable ».*

Terribles journées de juin que Kushwant Singh, l'intellectuel de la haute société, avoue pourtant avoir vécues *« de loin »* : son statut de bourgeois le protégeait. Terribles journées dont Kushwant fait, le soir au club, le « bilan » avec un certain cynisme, en compagnie de ses amis musulmans, eux aussi membres de la haute bourgeoisie lahorie : *« On disait : dix morts hindous et quinze musulmans tués aujourd'hui. On en parlait, avec cynisme, comme du résultat d'un match de cricket, avec une sorte de distance. »* Il admet, avec le recul des ans : *« Après tout, on était tous une bande de gentlemen à la peau plus sombre, des* brown sahibs *élevés entre Oxford et Cambridge... »* Des gentlemen que la conscience de classe et l'éducation liaient plus que n'importe quelle religion.

Mais bientôt, il n'y a plus de quoi rire du tout. La Begum Shah Nawaz, politicienne musulmane de Lahore, a prévenu les hindous que *« le pire est encore à venir. Ce qui va se passer vous rappellera Gengis Khan »*. De son côté, un leader sikh, membre du parti des akalis, le vieux parti des autonomistes de la secte au turban, a dégainé son sabre en plein Parlement en criant : *« A mort le Pakistan ! »* Dans Lahore patrouillée par des extrémistes de tout poil, la police *est impuissante ou a pris parti* : la majorité des forces de l'ordre est, ici, de confession musulmane...

Alors que les chrétiens commencent à badigeonner leurs demeures de grandes croix à la peinture noire pour éviter d'être la cible des extrémistes, Kushwant Singh, qui a déjà envoyé sa famille « en Inde », décide de partir. Il sera aidé par son grand ami musulman, Manzur Qadir, qui accepte de s'occuper de sa maison du centre ville. L'ironie veut que ce même Qadir deviendra, bien des années plus tard, le ministre des affaires étrangères pakistanais...

Quand Kushwant Singh arrive à New Delhi, à la veille de l'indépendance au volant de sa vieille Austin, c'est pour découvrir une ville *« envahie par des flots de réfugiés. Il y en avait partout, sur la grande place Connaught, dans les rues, sur les trottoirs. »* Le soir du 14 août, il est devant le Parlement avec une foule en liesse criant : *« Vive l'Inde, Vive le Mahatma Gandhi ! »* Là, debout devant l'immense rotonde de l'Assemblée nationale, il écoute le discours du pandit Nehru. Un discours aussi brillant qu'improvisé durant lequel le père de l'indépendance salue avec grandeur cette « nuit de la liberté » : *« Il y a de nombreuses années, nous avons donné un rendez-vous au destin et l'heure est venue de tenir notre promesse. Sur le coup de minuit, quand dormiront les hommes, l'Inde s'éveillera à la vie et à la liberté ».*

A ce moment, Nehru pensa à Lahore et aux massacres mais continua sur le même ton : *« L'instant est là, un instant rarement offert par l'Histoire, quand un peuple sort du passé pour entrer dans l'avenir, quand une époque s'achève, quand l'âme d'une nation longtemps étouffée, retrouve son expression... »* Kushwant Singh, lui aussi, pensait à Lahore : *« Mais cette nuit-là, j'étais heureux. Cela me prit du temps, comme à bien d'autres et en dépit de ce que je venais de vivre à Lahore, pour prendre conscience de l'ampleur de la tragédie. Rapidement, pourtant, on ne parla plus que des massacres, des tueries et de l'histoire de toutes ces femmes de la campagne qui préféraient se jeter dans les puits pour échapper aux viols. »*

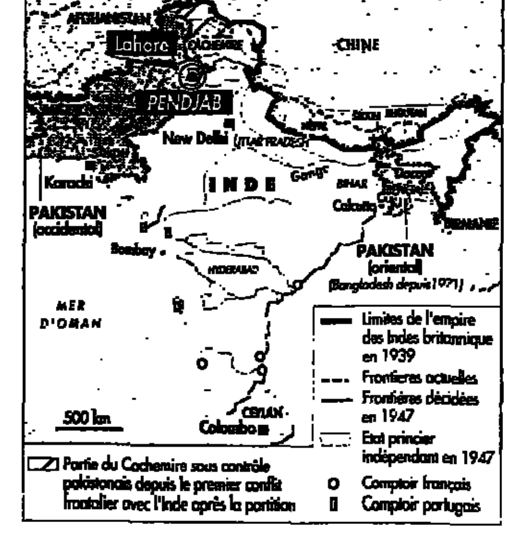
Cinquante ans plus tard, assis dans un profond fauteuil devant les rayons de sa bibliothèque, vêtu d'un ample kurta-pyjama, coiffé d'un étrange « turban d'intérieur », sorte de bonnet qui lui donne de faux air de vrai *schtroumpf sage*, Kushwant Singh l'iconoclaste peut décliner à l'infini ses souvenirs d'observateur lucide de ce pays qui était un'empire, de cette Inde contradictoire et singulière, qu'en français on a toujours décliné au pluriel : les indes. Kushwant a tout vu et tout connu d'un demi-siècle d'Histoire. Ce sikh agnostique vécut les sombres journées d'un autre pogrom, celui déclenché cette fois par les hindous contre les sikhs après l'assassinat d'Indira Gandhi, tuée le 1er novembre 1984 par un extrémiste en turban. En juin de la même année, quand Indira la terrible avait envoyé son armée déloger les indépendantistes sikhs retranchés dans leur saint des saints, le *temple d'or d'Amritsar*, Kushwant renvoya même sa « padma shri », l'équivalent indien de la Légion d'honneur, en signe de protestation et de solidarité avec sa communauté.

JE porte le turban et la barbe parce que ce sont là des symboles d'identité », explique l'homme qui ne croit ni à dieu ni à diable. Kushwant fut attaché de presse à l'ambassade indienne de Grande-Bretagne et fonctionnaire à Paris pour l'Unesco. Il garde un souvenir ému de la gastronomie française... Rédacteur en chef de quelques-uns des plus grands quotidiens et magazines de New Delhi, il reste une institution. *« Dès qu'il s'agit de parler de whisky et de fesses, on m'invite »*, sourit-il. En bon vieux gentleman, il aime certes son scotch après le coucher du soleil et n'a cessé d'écrire des romans plutôt épicés au regard des canons de la pudeur sous-continentale. *« Je ne suis ni alcoolique, ni obsédé »*, prévient-il. Non, mais au terme de cinquante ans de vie dans l'Inde indépendante, et du haut de ses 82 années d'existence, Kushwant Singh aime encore *« à chatouiller (ses) concitoyens, là où « ça fait mal »*. A provoquer tous ces Indiens qui *« parlent de morale sexuelle et font le contraire de ce qu'ils professent »*.

Il faut dire qu'*« après plusieurs siècles de pouvoir musulman et de pruderie victorienne au temps des Britanniques, on comprend pourquoi les Indiens ont subi, au niveau sexuel, un véritable lavage de cerveau ! »*. Si l'on en croit Kushwant Singh le provocateur, l'Inde indépendante n'en a donc décidément pas fini, un demi-siècle plus tard, de régler ses comptes avec la perfide et prude Albion.

Bruno Philip

PROCHAIN ARTICLE
Gopal Godse, l'homme qui voulait tuer Gandhi



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Inde, l'âge de la maturité

CINQUANTE ans d'indépendance n'auront pas suffi à l'Inde pour réaliser tous les objectifs qu'elle s'était fixés à l'heure du démembrement du *British Raj*, le 15 août 1947. L'explosion démographique tant redoutée n'a pas eu lieu, mais la croissance de la population reste insuffisamment maîtrisée. Les famines ont disparu, mais 300 des 950 millions d'Indiens continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté. Des poussées de fièvre séparatistes et autres flambées de violences interconfessionnelles ont émaillé l'Histoire d'un demi-siècle de liberté ; elles restent une source de tensions récurrentes dans la *« plus grande démocratie du monde »*.

Mais l'Inde, ce *« pays au million de révoltes »*, selon l'expression de l'écrivain V. S. Naipaul, a réussi là où l'on ne l'attendait peut-être pas : imposer l'image d'une paradoxale stabilité. Ni l'Etat d'urgence décrété par Mme Gandhi dans les années soixante-dix, ni les crises gouvernementales à répétition, ni les assassinats politiques n'ont fait basculer dans le chaos l'Union indienne. *« L'Inde ?, c'est une anarchie qui fonctionne »*, avait coutume de dire l'ancien ambassadeur américain Kenneth Galbraith. Puissance régionale, économique et militaire, l'Inde est un géant de l'Asie avec lequel il faut compter. Mais il reste souvent ignoré, ou trop mal connu, en Occident. La fin de l'empire soviétique aura permis à l'Inde de s'ouvrir au monde extérieur et de libéraliser une économie jusque là enfermée dans le carcan de réglementations de type para-socialiste.

La génération du téléphone portable a aujourd'hui remplacé celle des « combattants de la liberté » de la lutte anti-britannique ; la réussite de l'Inde dans le domaine informatique a relégué l'éléphant et le charmeur de serpents au rang des curiosités folkloriques ; son haut niveau de technologie en matière spatiale a fait oublier « le pays des Maharadjahs » : l'Inde a su faire mentir les clichés dont elle était prisonnière. Même si les promesses de ce « grand marché » qu'appellent de leurs vœux les responsables indiens et un nombre toujours croissant d'investisseurs occidentaux ne doivent pas faire oublier que le défi à relever reste proportionnel à l'ampleur des difficultés socio-économiques.

Mais l'Inde peut se flatter d'avoir une des presses les plus libres d'Asie et un système judiciaire de plus en plus indépendant du pouvoir, bref d'avoir réussi à jeter les bases d'une démocratie dont l'électorat n'a cessé de « sortir les sortants » dès lors que les gouvernants se montraient incapables de réaliser leurs promesses. Restent les vieux démons de l'Inde : la corruption qui atteint des niveaux records, les multiples exemples de violations des droits de l'homme (et notamment des femmes) perpétrés par policiers, militaires ou grands propriétaires féodaux, le trop faible niveau d'éducation. Autant de maux qui, sans résumer ce grand pays, viennent encore trop souvent ternir son image de *« plus grande des démocraties »*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'essence en capsules

UN CHIMISTE français, M. Jean Pathus-Labour, a présenté hier à la presse le carburolithe. Cette invention est l'aboutissement de recherches qu'il poursuit depuis dix ans en vue de rendre l'essence solide et ininflammable en la dispersant au sein d'un colloïde. Saisi de ces travaux en 1939, le ministère de la guerre français ne s'y était pas intéressé. Et ce n'est qu'en 1942 que l'inventeur est parvenu à une mise au point satisfaisante.

Suivant ce procédé, l'essence se présente en grains dont elle s'échappe sous une simple pression. Il est ainsi possible de la transporter en vrac, comme du café ou du blé. Les installations actuelles – réservoirs, pompes –, n'ont dès lors plus d'utilité, de même que les bateaux ou camions-citernes. Il serait même possible de stocker le carburant en haute mer. L'avantage essentiel du carburolithe réside dans le fait qu'il n'est pas inflammable ; au-dessus d'une certaine température, l'enveloppe se durcit, augmentant encore la sécurité. Il est possible, d'autre part, de transformer directement le carburolithe en gaz. Il suffit pour cela d'adjoindre au réservoir d'essence de la voiture un mécanisme qui déchire l'enveloppe.

Le gouvernement français n'a pu assumer les frais élevés que représentent les recherches industrielles, et c'est du ministère de la guerre américain que M. Pathus-Labour a obtenu les 4 millions de dollars nécessaires, en échange d'une licence non exclusive pour son armée. La France conservera ainsi presque tous les privilèges de cette invention. *(13 août 1947.)*

Les juifs de France et Benyamin Nétanyahou

par Jacques Derogy, Jacques Hassoun, Jean Liberman, Daniel Lindenberg et Pierre Vidal-Naquet

APRÈS l'horreur du récent attentat à Jérusalem, il est nécessaire pour les juifs de France de sortir de l'ambiguïté et d'exprimer clairement leur sentiment sur la politique arabe du premier ministre israélien, M. Benyamin Nétanyahou.

On parle en effet en leur nom. Ainsi, selon M. Haïm Musicant, directeur du CRIF, voix politique officiellement représentative, relayée par Salomon Malka, dans un article de la revue juive belge *Regards* du 6 mai 1997 : *« Par rapport à Jérusalem, l'immense majorité des juifs de France estime que les Israéliens sont dans leur droit en construisant à Har Khomah* [une nouvelle colonie], *même si on peut considérer que le moment choisi n'était pas opportun... »*

La gravité de l'affirmation est telle, étant donné ses enjeux (paix ou guerre au Proche-Orient), qu'elle nous a paru constituer pour les juifs de France, une manière de défi. Elle signifierait en effet que l'opinion juive de France aurait fait son deuil du processus de paix, initié par le gouvernement Rabin-Pérès avec le traité d'Oslo, lequel reposait sur l'échange de la paix contre la terre. Les sentiments des six cent cinquante mille juifs de France sont certes divers, mais qu'en est-il au juste ?

Aux yeux d'un connaisseur aussi expert de l'opinion juive que Me Théo Klein, ancien président du CRIF, il faut bien distinguer l'ensemble des juifs de France (ces six cent cinquante mille personnes environ) de la minorité organisée (de soixante mille à cent mille personnes, plus ou moins liées aux associations composant le CRIF). Il ne fait pas de doute, selon lui, qu'une large majorité des premiers placent toujours leurs espoirs dans la poursuite du processus de paix... Mais en outre, parmi les militants organisés, seule une minorité agissante s'oppose aux accords d'Oslo. Si les autres n'osent pas s'exprimer, c'est parce qu'ils sont bridés, estime-t-il, par leur tradition *« légitimiste »* de soutien sans faille au gouvernement israélien en place. Un *« légitimisme »* sur lequel jouent de plus en plus les ultra-sionistes de la communauté, en particulier ceux du Likoud-France, pour infléchir la position de la direction, plus modérée, du CRIF.

> Parmi les militants organisés, seule une minorité agissante s'oppose aux accords d'Oslo

Or cette frange extrémiste n'est-elle pas en train de l'emporter ? On peut s'en s'inquiéter, à en juger par les déclarations précitées de M. Musicant, jugeant au surplus que le premier ministre israélien avait *« incontestablement changé »* depuis l'accord d'Hébron. Le leadership politique communautaire n'est-il pas déjà passé, à cet égard, d'un attentisme flou à un certain alignement sur la politique pratiquée par M. Nétanyahou ? *« Le dialogue critique »* que le président du CRIF – qui soutenait clairement auparavant le processus de paix – avait promis d'engager avec le premier Israélien ne semble plus de mise.

On observe pourtant aujourd'hui, sur ce problème, certaines manifestations importantes de ce qu'on a souvent appelé par le passé *« la majorité silencieuse »* franco-juive, dont les institutions devraient tenir compte. On ne saurait ainsi ignorer, de Paris à Bruxelles, le mouvement croissant de pétitions et de manifestations, initié notamment par un certain nombre de dirigeants d'associations juives laïques. Evoquons notamment ici l'appel intitulé « Halte au processus de guerre israélo-arabe » (*Le Monde* du 7 novembre 1996), signé par des centaines de personnalités, reproduit à la « une » du *Haaretz* en Israël, et une série de meetings récents, exceptionnellement suivis. Autant de démonstrations dont le développement est en train de déboucher sur des formes d'action, nationales et internationales, inédites.

Le juriste Daniel Jacoby souligne, à juste titre, l'originalité de cette vague de résistance diasporique en estimant que *« la diaspora a été trop longtemps à la remorque du gouvernement israélien sur le problème de la paix »*... Mais qu'*« elle a d'autant plus à dire sur la question que le sionisme, d'où Israël est issu, est né en diaspora et que celle-ci doit prendre aujourd'hui le relais de l'opinion israélienne, souvent asphyxiée par des problèmes internes »*.

Il est clair, en effet, que les liens naturels entre juifs diasporiques et Israéliens ne peuvent plus demeurer, et être utilisés, comme par le passé, à sens unique. C'est en proportion même de notre attachement à l'existence, à la sécurité, et donc à l'avenir pacifique d'Israël – impensable hors de la satisfaction des droits nationaux palestiniens –, qu'il nous faut intervenir d'urgence pour stopper sa course à l'abîme : démantèlement du processus de paix ; reprise délibérée de la colonisation, en rupture avec le statu quo établi à Oslo, bouclage asphyxiant et explosif des 6 % de territoires palestiniens libérés ; dégradation des accords de paix déjà réalisés avec les pays arabes voisins (Egypte, Jordanie, etc.), qui conduisent tout droit à un nouvel embrasement régional.

La diaspora, majoritaire dans le judaïsme mondial, n'a surtout connu jusqu'ici que ses devoirs. Il lui incombe, au nom de nos valeurs communes de justice, de faire valoir son droit d'intervention contre une politique suicidaire. Les forces de paix d'Israël, en difficulté, nous le demandent : exigeons publiquement, sans attendre le pire, le retour au dialogue de paix israélo-palestinien et arabe.

Jacques Derogy *est journaliste.*
Jacques Hassoun *est psychanalyste.*
Jean Liberman *est journaliste.*
Daniel Lindenberg *est historien.*
Pierre Vidal Naquet *est historien.*

Ethique et génétique

par Jean-Pierre Changeux

LES développements récents de l'analyse génétique des comportements contribuent de manière déterminante à la compréhension des multiples pathologies héréditaires qui affectent notre système nerveux. L'application de ces méthodes à l'homme soulève, effectivement, des problèmes d'éthique difficiles et semés d'embûches. Le Comité consultatif national d'éthique n'a pas attendu la publication des travaux de l'équipe du professeur David Skuse dans *Nature*, 1997 (volume 387, pp. 705-708), ni les commentaires de la presse, pour s'en saisir.

Première question : de quelles garanties méthodologiques précises doivent s'entourer les recherches sur le comportement humain ? La protection des personnes qui se prêtent à ces travaux, bien entendu de manière volontaire, demande un respect particulièrement attentif de leur liberté d'action, de leur sécurité, en évitant toute manipulation, toute discrimination et toute faille portée au secret professionnel. Leur consentement, évidemment indispensable, risque de poser problème dans la mesure où l'information préalable, qui doit conditionner celui-ci, ne doit pas biaiser les résultats des investigations.

Ainsi, dans son avis du 14 octobre 1993, le CCNE recommande que ce consentement soit recueilli en deux temps : d'abord les sujets sont avertis que certains aspects des objectifs de la recherche leur seront délibérément cachés, mais qu'ils peuvent interrompre leur participation à tout moment. Par contre, au terme de l'étude, ils recevront des explications complètes sur l'ensemble du travail et sur l'usage qui sera fait des données recueillies. Cette démarche permettra de confirmer ou d'infirmer leur consentement, étant bien entendu que les projets de recherche auront reçu, au préalable, l'aval d'un comité consultatif de protection des personnes.

Dans sa réponse au président de la République sur le clonage reproductif du 22 avril 1997, le CCNE a également pris position avec fermeté contre la croyance, fort répandue, qu'identité génétique entraîne *ipso facto* identité psychique. C'est ignorer les recherches si importantes conduites depuis de nombreuses années sur le thème de la plasticité du système nerveux. Cette flexibilité connexionnelle est appelée épigénétique. Elle entraîne, par exemple, que de vrais jumeaux adultes ne sont jamais identiques dans le détail de leur organisation cérébrale (les aires du langage peuvent être latéralisées sur l'hémisphère gauche pour l'un, sur le droit pour l'autre). Ou bien encore, l'absence d'expérience d'un œil, due par exemple à une cataracte précoce, entraîne chez l'enfant une lésion irréversible des aires visuelles de l'écorce cérébrale. Le CCNE a, à plusieurs reprises, souligné combien cette malléabilité de notre système nerveux à l'environnement, cette ouverture aux empreintes de la culture, des connaissances ou des pratiques sociales, cette incorporation de l'histoire des sociétés, comme de l'histoire individuelle, en particulier dans ses dimensions affectives, pouvaient contribuer à la construction de l'identité de la personne.

Pour autant, nul ne peut nier l'importance des facteurs de susceptibilité génétique à des troubles pathologiques du système nerveux, et donc des comportements (retard mental lié à la fragilité du chromosome X, chorée de Huntington, maladie d'Alzheimer, parmi beaucoup d'autres). La connaissance de ces prédispositions, rendues désormais possibles par les progrès des biotechnologies, constitue désormais les bases d'une médecine de prévision dont on espère qu'elle ouvrira la voie à une médecine de prévention.

Mais, dans son avis du 30 octobre 1995, le CCNE a évalué les conséquences graves que l'exploitation de ces données seraient susceptibles d'entraîner pour la vie des personnes concernées. Il recommande donc, avec vigueur, le respect de l'autonomie de l'individu fondée sur une compréhension aussi complète que possible de l'examen auquel il se prête, comme le respect du secret médical. Il s'oppose sans concession à toute utilisation de ces informations à des fins de discrimination dans la vie sociale et économique, que ce soit dans les domaines des politiques de santé, de l'emploi ou des contrats d'assurance. *« Il y va des droits de l'homme »*, insiste le CCNE dans l'avis rappelé ici. Allant plus loin encore, il a déjà retenu le thème du *« racisme devant la science »* pour ses journées annuelles de débat public qui se tiendront les 13 et 14 janvier 1998 à la Maison de la chimie.

Jean-Pierre Changeux *est président du Comité consultatif national d'éthique.*

Et si les bancassureurs avaient raison...

Suite de la première page

En Allemagne, l'assureur Allianz et la Dresdner Bank ont annoncé qu'ils allaient renforcer leur coopération dans la distribution de crédit immobilier et dans celui de la gestion d'actifs. Il n'est pas encore question, pour les deux partenaires, de se regrouper sous un holding commun. Mais beaucoup attendent une évolution de ce type, riposte naturelle d'Allianz à la décision de Munich Ré, numéro un mondial de la réassurance, de regrouper sous son giron quatre assureurs allemands pour former le groupe Ergo.

Tous ces groupes marchent sur les traces des bancassureurs néerlandais, dont l'efficacité n'est plus à démontrer. ING, né de la fusion des services financiers de la poste hollandaise et de l'assureur National Nederlanden, n'a-t-il pas coiffé les banques d'affaires les plus sophistiquées et les banques commerciales les plus prétentieuses, pour la reprise de la banque Barings en perdition ? Quant à ABN-AMRO, également bâti sur le concept de bancassurance, c'est aujourd'hui la première banque étrangère aux Etats-Unis. ING et ABN-AMRO sont parmi les groupes financiers les plus rentables d'Europe.

GIGANTISME

Pour les pays dont le marché national est étroit, comme les Pays-Bas et la Suisse, ou trop atomisé, comme l'Allemagne dans la banque, la bancassurance paraît un bon moyen de se doter d'une base plus large et de répondre au gigantisme qui frappe le secteur financier. La mondialisation des marchés de capitaux, de la gestion financière des entreprises et des fonds de pension mettent les financiers en concurrence, quel que soit leur pays d'origine. Les banquiers comme les assureurs doivent en outre se préparer à l'euro, qui accélèrera encore ce mouvement en l'étendant en Europe à la clientèle de particuliers.

Quant aux banques dont la vocation reste, pour l'heure, limitée à leur base géographique de départ, comme certaines anciennes *building societies*, les spécialistes britanniques du crédit immobilier aux particuliers, la bancassurance est pour elles le meilleur moyen d'améliorer la rentabilité d'un réseau d'agences très coûteux, mais qui leur assure une proximité avec le client. Il leur permet de résister aux nouveaux distributeurs de services financiers, sociétés de vente par téléphone ou grands magasins comme Marks and Spencer, Sainsbury ou Virgin. *« Dans les cinq années qui viennent, je suis sûr qu'il y aura des rapprochements avec des assureurs »*, prédit un banquier d'affaires londonien, qui rappelle les discussions infructueuses, mais réelles, entre l'assureur Prudential et Natwest, la troisième banque britannique.

Dans ce contexte, la France occupe une position un peu paradoxale. Elle peut revendiquer, depuis la création du groupe GAN-CIC, la paternité du terme « bancassurance », passé, en français, dans le jargon financier anglo-saxon. Mais même si les banquiers se sont arrogées une part de marché de 38 % dans l'assurance, l'exemple GAN-CIC n'a été suivi d'aucun autre rapprochement, sous une holding commune, d'un grand réseau bancaire et d'un assureur. Les liens entre l'UAP et la BNP, par exemple, n'ont pas été poussés si loin et n'ont surtout pas empêché AXA de prendre le contrôle du « numéro un » de l'assurance française. Les banques, Crédit mutuel et Crédit agricole en tête, ont développé leur activité d'assurance en créant des filiales « maison », sans se lier par des liens capitalistiques à un assureur.

La France est aujourd'hui prête à désosser le groupe GAN-CIC en le privatisant en deux morceaux. D'un côté, le GAN sur lequel les AGF, Allianz ou Fortis ont des visées. De l'autre, le CIC, pour lequel les Caisses d'épargne, le CCF et la Générale de banque se sont mis sur les rangs. A moins que la naissance du « nouveau Crédit Suisse » ne suscite des vocations et ne conduise l'assureur Allianz à se porter candidat au rachat de l'ensemble. La « bancassurance » franco-allemande !

Sophie Fay

COMPÉTITIVITÉ Alors que le gouvernement Jospin achève la préparation du budget pour 1998, les entreprises françaises *redoutent* la nouvelle hausse de l'impôt sur les sociétés. Celle-ci doit porter temporairement le taux de 36,66 % à 41,66 %. ● UNE SIMULATION de la société de *Bourse Transbourse sur les sociétés du* CAC 40 montre que la surtaxe Jospin, comme la surtaxe Juppé avant elle, ne sera que peu productive. ● LES PATRONS et les économistes soulignent que les règles fiscales et le financement des régimes sociaux pèsent sur la compétitivité des entreprises françaises et poussent, celles qui le peuvent à réfléchir à la délocalisation de certaines activités, consommatrices de hauts salaires. ● LES GROUPES ÉTRANGERS préfèrent dans certains cas d'autres pays européens. Mais ils restent très intéressés par le marché *français, comme le montre une étude* de la Datar.

Les entreprises dénoncent l'« horreur fiscale » en France

Alors que le gouvernement a prévu une hausse de l'impôt sur les sociétés, le poids des prélèvements obligatoires devient, pour celles-ci un élément déterminant dans le choix de leur implantation. Plusieurs ont déjà préféré l'Angleterre ou l'Irlande

« UNE ENTREPRISE est aujourd'hui dans la même situation qu'un automobiliste qui a le choix entre des modèles français, allemands, américains ou japonais. Il opte pour celui qui offre le meilleur rapport qualité-prix. L'entreprise adopte désormais le même comportement face à la question fiscale : elle s'installe dans les pays les plus avantageux », constate un expert en questions fiscales internationales. Ce raisonnement, de plus en plus répandu, risque de gagner du terrain avec l'avènement de la monnaie unique et, d'ici là, le projet de « surtaxe » du gouvernement Jospin. En portant à 41,66 % le taux global de l'impôt sur les sociétés, il placera la France devant la plupart des pays occidentaux. Il va en outre à contre-courant : le gouvernement travailliste de Tony Blair vient de ramener le taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 31 %.

Nombre d'entreprises qui s'interrogeaient déjà sur l'intérêt de délocaliser certains services commerciaux, leurs directions de la trésorerie ou des unités de recherche, voire de production, regardent la question fiscale de plus près. *« Si rien ne change, je ne créerai plus d'usine en France. Il vaut mieux aller en Angleterre ou en Irlande. Il n'y a qu'à comparer les taux d'impôt et de charges pour s'en rendre compte »*, répètent d'autres, comme Jean-Pierre Savare, le président du groupe d'imprimerie François-Charles Oberthur. D'autres ont déjà franchi le pas, comme la société InfoElec, une société de cartes électroniques, qui a transféré son siège de Paris à Ashford, dans le Kent.

Pour les groupes étrangers, la tentation est encore plus forte. Lufthansa va délocaliser en Irlande tous ses centraux de réservation, et notamment celui basé à Paris. En 1995, American Airlines avait déjà choisi Dublin : *« On y a trouvé du personnel doué pour les langues. Mais surtout, le coût de la location de l'immobilier ainsi que le niveau des salaires, des charges sociales et de la fiscalité y sont très incitatifs »*, explique la compagnie américaine, qui emploie 300 personnes à Dublin. Le bureau de Paris (32 personnes) a fermé.

Lorsque le fabricant américain de puces Intel s'est installé en Europe à la fin des années 80, il a lui aussi choisi l'Irlande. *« Sur une liste initiale de seize pays, quatre présentaient des avantages financiers comparables, sous une forme ou sous une autre : l'Ecosse, les Pays-Bas, l'Autriche et l'Irlande »*, indiquait Bill Riley, directeur des affaires publiques d'Intel dans *Le Monde* du 17 juin. *« Le facteur décisif a été la disponibilité des ingénieurs. »* Dans la finance, les conditions de fiscalité et de charges sociales pratiquées à la City de Londres renforcent encore la capacité d'attraction d'une place déjà puissante.

Tableau comparatif de la pression fiscale et sociale

Données Bureau Francis Lefebvre

		Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Royaume-Uni	Suède	Suisse	Etats-Unis
[illegible]		[illegible]	40,17 %	35 % (30 % pour les PME)	36,67 % (2)	36 %	53,2 %	39,34 % (1998 : 37,45 %)	35 %	31 % (21 % pour les PME)	28 %	De 15 % à 35 % (3)	35 % (+ impôt de l'Etat)
Cotisations sociales (employeur)		7,5 % et 13,4 % (4)	40 %	30,8 %	40 %	12 %	env. 43 %	21,1 %	11,65 %	10,2 %	33,06 %	6,35 %	7,65 %
[illegible]		[illegible]	13,07 %	6,4 %	20 %	14,35 %	9,89 %	16,5 %	12,4 %	10 %	0 %	6,35 %	7,65 %
Impôt sur le revenu	MAX.	53 %	55 %	56 %	54 % (5)	48 %	51 %	50 %	60 %	40 %	56 %	11,50 % (6)	39,6 %
	MIN.	33,5 %	25 %	20 %	10,5 % (5)	27 %	10 %	10 %	37,5 %	20 %	31 %	0,77 % (6)	15 %
[illegible]		[illegible]	0 % (7)	Barème IR [illegible] (8)	20,9 %	40 %	Barème IR ou taux forfaitaire	0 % (9)	0 % (9)	Barème IR	Barème IR	0 % (9)	28 %

(1) 30 % pour les bénéfices distribués ; 45 % pour le non-distribué ; + taxe de solidarité de 7,50 %.
(2) Avec projet de hausse temporaire à 41,66 %.
(3) Selon le canton.
(4) 7,5 % en dessous du seuil de 6 150 DM ; 13,4 % au-dessus.
(5) Hormis CSG et RDS.
(6) Sans l'impôt cantonal.
(7) 0 % si la participation est détenue depuis plus de six mois.
(8) Exonération ou taux de 20 % pour les plus-values à long terme (supérieur à 2 ans).
(9) Dans la plupart des cas.
N.B. : Ce tableau étant synthétique, il ne peut couvrir toutes les particularités des régimes en droit comparé. Il faut aussi tenir compte des assiettes et des couvertures qui peuvent varier d'un Etat à l'autre, ainsi que des évolutions.

LOURDES CONSÉQUENCES

Pour l'heure, l'économie française n'est victime d'aucune hémorragie et les flux d'investissement entre la France et le reste du monde restent positifs. Beaucoup d'entreprises n'ont pas de marge de manœuvre : travaillant essentiellement pour le marché national ou des marchés régionaux, elles n'envisagent pas de quitter le territoire. Elles ne s'en estiment pas moins pénalisées par la fiscalité, et surtout par le poids des charges sociales. Pour la même rémunération, un salarié coûte 300 francs en France, en intégrant toutes les charges sociales (employeur et employé), contre 100 francs en Grande-Bretagne. Même si en Angleterre, un salarié prend en charge une partie de son assurance-santé et ses cotisations retraite, l'écart reste significatif.

Les conséquences macroéconomiques sont lourdes. Comme le *constatent* Didier Rabattu et Pascal Constantini, économistes à la banque Deutsche Morgan Grenfell, dans une étude publiée en juin : en France, entre 1989 et 1997, *« la hausse des frais de personnel, à la différence de ce que l'on peut observer aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, ne se traduit pas par une distribution de pouvoir d'achat supplémentaire mais par des transferts importants vers les régimes sociaux et le financement des dépenses publiques »*. La conclusion est sans appel : *« La progression de la productivité (+14 % entre 1989 et 1997) est, non seulement moins rapide que dans les autres pays, mais, de surcroît, elle est entièrement captée et utilisée pour le financement du secteur public et de la protection sociale »*.

Les particuliers sont aussi de plus en plus en plus sensibles à ces questions. *« Sachant que les Britanniques ont aménagé un statut fiscal avantageux pour les étrangers au cours de leurs trois premières années de résidence outre-Manche, le saut est tentant pour les cadres qui peuvent répartir leur temps entre Londres et Paris »*, explique un chasseur de têtes. La tentation ne touche pas seulement les cadres à très haut revenu, les universitaires célèbres partis aux Etats-Unis ou les particuliers frappés par le déplafonnement de l'impôt sur la fortune. *« Nous avons été contactés par des retraités »*, note un avocat.

« Le plus inquiétant, c'est le mouvement des jeunes, estime pour sa part Christian Giacomotto, qui dirige la banque Dresdner Kleinwort Benson à Paris. *Ils recherchent tous une expérience internationale et n'hésitent plus à quitter la France, d'autant qu'il est plus facile pour eux de débuter à Londres ou aux Etats-Unis »*. Ce serait positif s'ils revenaient ensuite *« ensemencer leur pays »*. L'ennui, constate M. Giacomotto, *« c'est que la fiscalité, la rémunération et les hiérarchies bloquées en France font qu'ils ne rentrent pas. »*

En France, les sociétés se plaignent aussi des changements permanents de règles fiscales – et de leurs effets rétroactifs ! –, et redoutent les relations avec le fisc. *« Au Royaume-Uni, c'est très différent, les services fiscaux ont même envisagé il y a quelques mois d'ouvrir un service payant de conseil fiscal ! »*, note un juriste. Elles redoutent encore davantage les contacts avec l'Urssaf, qui collecte les cotisations sociales. *« Si vous avez plus de dix salariés, il vous faut pratiquement une personne à temps plein pour gérer vos relations avec l'administration et en particulier avec l'Urssaf »*, affirme, en plaisantant à peine un patron de PME, envieux du *« guichet unique »* des Britanniques, qui centralise tous les prélèvements, y compris l'impôt sur le revenu prélevé à la source. Loin de ne jurer que par le modèle britannique ou irlandais, beaucoup de chefs d'entreprise espèrent que le nouveau gouvernement, dont les conseillers se montrent souvent sensibles à leurs arguments en privé, n'oublieront pas leurs contraintes.

Sophie Fay et Virginie Malingre

L'exception des grands groupes

« *Trop d'impôt tue l'impôt* » : les 2 % d'entreprises françaises qui paient 60 % de l'impôt sur les sociétés sont bien placées pour le savoir. L'étude que vient de réaliser la société de Bourse Transbourse sur les impacts, mécanique et estimé, des majorations de l'impôt sur les sociétés en fait la démonstration. D'après une simulation théorique, la surtaxe du gouvernement Jospin appliquée aux bénéfices prévus des sociétés du CAC 40 devrait mécaniquement rapporter à l'Etat, en 1997 et en 1998, 6,6 milliards de francs supplémentaires de recettes fiscales. En interrogeant une par une ces 40 sociétés, il est toutefois apparu que le gain pour les caisses publiques serait en fait bien moins important : elles prévoient de ne payer que 2,5 milliards de francs supplémentaires d'impôt sur les sociétés en 1997 et 2,8 milliards en 1998. D'ores et déjà, elles ont pris leurs dispositions pour diminuer leur base imposable en France, surtout les plus internationales. Les entreprises dont le marché est exclusivement français n'ont, en revanche, pas cet échappatoire.

La France reste une terre d'accueil

LA FRANCE attire toujours les investisseurs étrangers, grâce à sa situation géographique et au marché qu'elle représente. L'Hexagone compte 110 sièges européens de sociétés asiatiques ou américaines, dont 100 à Paris, soit trois fois moins qu'à Londres où la City joue un rôle important. En Ile-de-France, un salarié sur quatre travaille pour une société étrangère. Ces entreprises présentes en France ont, dans la majorité des cas, une vision à long terme de leur investissement. Selon une étude de la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) auprès de 1 000 *entreprises américaines* et de 400 entreprises japonaises installées en France, 68 % des premières et 45,5 % des secondes souhaitent se développer.

Chaque année, la France accueille de nouveaux investissements étrangers. Selon la Datar, 22 814 emplois, correspondant à 350 projets, ont été créés ou sauvegardés en France en 1996 (contre 19 800 en 1995, 17 000 en 1994, 15 500 en 1993 et 14 000 en 1992). Sur ce chiffre, 33 % correspondent à des créations d'établissements. Ainsi, Motorola, en installant un centre de recherche à Gif-sur-Yvette, a permis la création de 110 emplois. 44 % des emplois ont été induits par des extensions de filiales d'entreprises étrangères déjà implantées en France, telles l'américain Federal Express qui, avec l'extension de sa plate-forme à Roissy, a embauché 225 personnes supplémentaires et investi 900 millions de francs. Les reprises d'entreprises en difficulté par des groupes étrangers ont, pour leur part, représenté 23 % des emplois liés aux investissements extérieurs.

Les Etats-Unis restent le premier investisseur (4 276 *emplois*), devant la Belgique (2 515) et le Japon (2 294). Sur les 350 projets étrangers réalisés en 1996, 244 correspondent à des centres de production (17 309 emplois). La distribution et la logistique (2 182 emplois) ainsi que la recherche et le développement (1 047) arrivent ensuite. Enfin, c'est la région Nord-Pas-de-Calais qui arrive en tête des régions d'accueil en 1996 (3 517 emplois).

S. F et V. Ma

Fonlupt, les beaux vélos de Paray-le-Monial remis en selle

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits d'entreprises, retraçant l'histoire d'un métier, au cœur de l'économie d'une région.

UN MÉTIER, UNE RÉGION

LE COUP de pédale est facile. Le bitume glisse sous les roues. Tout à l'euphorie procurée par ces bonnes sensations, on en oublie de s'alimenter. Et soudain c'est le « coup de buis », qui laisse les jambes en coton, à peine capables de tourner les pédales. Chez un cycliste, lorsqu'elle survient, la défaillance est brutale. Toutes proportions gardées, ce passage à vide n'épargne pas non plus, de temps en temps, les entreprises.

Fonlupt en a fait l'amère expérience. Après une tentative d'ascension à grande vitesse et faute, notamment, d'une gestion rigoureuse, cette PME bourguignonne, spécialisée dans la fabrication de cycles, s'est retrouvée le souffle court. Obligée de mettre pied à terre. Elle ne s'est remise en selle que voici à peine un an, avec un nouveau patron.

L'ambition est, malgré tout, restée la même. *« Fabriquer des beaux vélos d'un bon rapport qualité-prix »*, résume Manuel de Macedo, le nouveau directeur. Des vélos moyen et haut de gamme, de type course principalement (de 4 000 à 25 000 francs), mais aussi tout confort, à mi-chemin entre vélos tout terrain et vélos de ville (prix de départ à 2 500-3 000 francs).

L'histoire de Fonlupt remonte à 1920, date de sa création à La Clayette, près de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Après la seconde guerre mondiale, outre les cycles, la société se lance dans les cyclomoteurs. Puis dans les voiturettes pour manèges d'enfants. Dans les années 50, elle compte une cinquantaine de salariés et produit 40 000 pièces par an.

Après une escapade aux Etats-Unis, où elle vendra 5 000 vélos entre 1971 et 1973, l'entreprise est vendue en 1985. Au dynamisme dont fait preuve au début le repreneur succèdent vite les problèmes. Cinq années de tutelle, à partir de 1989, débouchent sur un dépôt de bilan en 1994, puis sur une liquidation judiciaire en juin 1996.

Manuel de Macedo, auquel, en septembre 1996, le tribunal de commerce de Charolles a confié les clés de Fonlupt (25 personnes), installée depuis 1987 à Paray-le-Monial, est un familier de la région. *« J'y suis arrivé à cinq ans. J'ai travaillé de 1973 à 1989 aux forges de Gueugnon, avant de partir à Lyon, puis à Genlis. »* C'est aussi un mordu de vélo. *« J'en fais depuis plus de vingt ans. »*

« Mais c'est d'abord parce que je cherchais à reprendre une société que je suis chez Fonlupt », explique Manuel de Macedo. Titulaire d'un CAP, il est devenu ingénieur *« en cours du soir, quand je travaillais aux forges »*. Une formation continue qu'il poursuivra durant son passage comme directeur technique dans une PME à Lyon, puis surtout à Genlis, chez Thomson Multimédia, où il a dirigé la fabrication de canons électroniques pour tubes de téléviseur.

« J'ai étudié le droit des affaires, le droit social, la gestion d'entreprise. J'ai un mastère en management supérieur et je finis un mastère en stratégie marketing. La reprise d'une entreprise constituait un cas pratique. » Chez Fonlupt, Manuel de Macedo s'est associé avec une gloire locale : Bernard Thévenet. Le double vainqueur du Tour de France, né près de Paray-le-Monial, est entré dans le capital de la société, dont il est aussi conseiller technique.

Certains vélos vendus par l'entreprise portent le nom de l'ancien champion. D'autres, la marque Fonlupt elle-même. Mais l'essentiel de la production – 6 000 vélos par an, pour 7,5 millions de francs de chiffre d'affaires – est écoulé sous d'autres noms.

« Nos activités sont la fabrication de cadres, leur émaillage (peinture, décoration), le montage de vélos complets, ainsi que la vente en magasin d'usine », détaille Manuel de Macedo, qui parle d'*« artisanat industriel »* en évoquant les deux métiers où, selon lui, Fonlupt fait sentir sa différence : la fabrication et l'émaillage de cadres. *« Le bel émaillage, en France, manque beaucoup. »* Outre les séries, Fonlupt réalise des cadres et des vélos sur mesure et personnalisés. Une centaine d'unités. Ce chiffre devrait atteindre 200 à 300 en 1998, année où la production totale de la PME devrait se situer entre 8 000 et 10 000 vélos. Avec pour objectif, à l'horizon 2000-2002, une production annuelle de 12 000 vélos.

Pour Manuel de Macedo, le besoin de changement se fait déjà sentir. Avec toujours, en fil rouge, la formation. Mais, cette fois-ci, en inversant les rôles. *« L'an prochain, je souhaite pouvoir devenir formateur dans une école, ou en contrat à durée déterminée dans une entreprise. »* Même s'il n'y consacre à l'avenir que 75 % de son temps, Manuel de Macedo estime que Fonlupt peut désormais rouler seule.

Philippe Le Cœur

PROCHAIN ARTICLE :
Selmer, le souffle parisien du sax de Coltrane

DÉPÊCHES

■ **FIMALAC : IBCA, l'agence de notation londonienne** détenue par Fimalac, le groupe de Marc Ladreit de Lacharrière, serait en train de négocier la prise de contrôle de sa concurrente américaine, Fitch Investors Service.

■ **MERCURY ASSET MANAGEMENT : le fonds d'investissement britannique** possède 3,23 % du capital de la banque italienne Banco Ambrosiano Veneto (Ambroveneto), selon un avis boursier paru lundi 11 août.

■ **ELF-SHELL : les deux compagnies pétrolières** ont annoncé, lundi 11 août, le rachat à parité de la compagnie pétrolière d'Etat Hydro-Congo (450 millions de francs de chiffre d'affaires), pour un montant confidentiel.

■ **ELECTROLUX : toutes les entreprises du groupe suédois** d'électroménager dans le monde *« seront affectées par la restructuration »*, a déclaré son président Michael Treschow, dans *Le Figaro* du 12 août. Le groupe, qui emploie 2 500 personnes en France, a décidé de supprimer 12 000 emplois sur 105 000.

■ **SCHICKEDANZ : le groupe allemand de vente par correspondance** (Quelle) a acquis auprès de la Deutsche Bank et de la Commerzbank 20,3 % du capital du distributeur Karstadt, a annoncé le groupe, lundi 11 août. Karstadt et Schickedanz *« ont l'intention de coopérer par le biais d'alliances stratégiques »*.

■ LA BUNDESBANK a décidé, mardi 12 août, de laisser inchangé son troisième taux directeur officieux, le taux de prises en pension, qui restera fixé à 3 %.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 1,46 %, mardi 12 août, grâce à des achats à bon compte consécutifs au fort recul de la veille. Le Nikkei a gagné 274,93, à 19 099,11 points.

■ L'OR était orienté à la hausse, mardi 12 août, à l'ouverture du marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 328,20-328,50 dollars contre 326,55-326,95 dollars la veille en clôture.

■ LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a gagné 15 cents à 19,69 dollars lundi 11 août sur le marché à terme new-yorkais. Il avait perdu 55 cents à la veille du week-end.

■ LES PRIX de l'aluminium ont chuté lundi sur le LME après l'annonce d'une hausse des stocks mondiaux. L'aluminium à trois mois a perdu 6 dollars, à 1 748 dollars par tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise à Paris

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

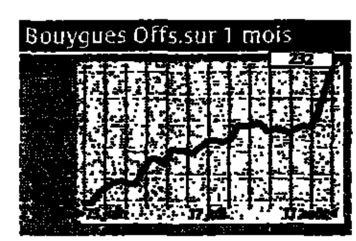
LA BOURSE DE PARIS se montrait rassurée mardi par le maintien du taux de prise en pension de la Bundesbank, dans un volume gagné cependant par la torpeur estivale. L'indice CAC 40, qui avait ouvert sur une hausse de 0,89 %, *s'inscrivait une heure et vingt minutes plus tard* en hausse de 0,38 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,51 % à 2 999,17 points.

Même si la plupart des analystes s'attendaient à un *statu quo* de la part de la Bundesbank, l'ensemble des marchés financiers est *« plutôt soulagé »* par le maintien des taux allemands, commentait une vendeuse de titres à l'EIFB. Un relèvement du coût du crédit aurait été très mal perçu par les opérateurs dans un contexte de croissance encore faible en Europe.

La Bourse de Paris profite aussi de la reprise de Wall Street, qui a progressé de 0,38 %. Mais le volume était peu étoffé sur le marché parisien avec 1,6 milliard de francs échangés sur les valeurs françaises. *Lundi, le volume s'était déjà réduit* à 5,5 milliards de francs sur l'ensemble de la séance, contre une moyenne quotidienne de plus de 10 milliards de francs échangés *en juin et juillet. « Tout le monde est en vacances avant le 15 août. La semaine devrait manquer de liquidité »*, commentait-t-on à l'EIFB.

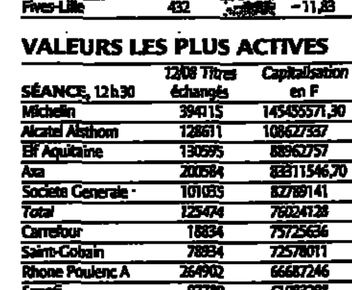
Bouygues Offshore, valeur du jour

BOUYGUES OFFSHORE a continué sur sa lancée, lundi 11 août, à la Bourse de Paris pour finir la séance en tête des plus fortes hausses du compartiment à règlement mensuel. L'action a gagné 6,67 %, à 232 francs, avec des transactions portant sur 77 733 titres. Selon les opérateurs, l'action a été dopée par la performance de la valeur à New York ainsi que par des recommandations plus favorables des analystes en fin de semaine dernière. Depuis le 24 juin, l'action s'est adjugée près de 73 %, après être restée quasiment étale pendant la première moitié de l'année.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 12/08	Var. % 11/08	Var. % 31/12
Esso	538	[illegible]	+1,12
Skis Rossignol	119,90	[illegible]	−16,56
Primagaz	507	[illegible]	−17,02
Michelin	369,10	[illegible]	+31,77
Chargeurs	347,60	[illegible]	+35,25
Casino Guich.ADP	233	[illegible]	+22,63
Europe 1	1400	[illegible]	+27,27
Saupiquet (Ns)	631	[illegible]	−13,56
Christian Dalloz	2500	[illegible]	+35,06
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,90	[illegible]	+5,51
BAISSES, 12h30			
UFB Locabail	570	[illegible]	+20,12
Dassault-Aviation	1306	[illegible]	+11,62
Gr.Zannier (Ly) #	154,10	[illegible]	+31,48
S.E.B.	1001	[illegible]	−1,57
Metrologie Inter.	14,80	[illegible]	−6,03
SGE	133,70	[illegible]	+19,37
BIC	496,50	[illegible]	+27,63
Coflexip	470,10	[illegible]	+70,94
Salvepar (Ny)	462	[illegible]	+15,38
Fives-Lille	432	[illegible]	−11,83

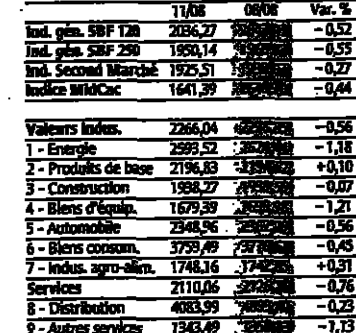


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	12/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Michelin	394115	145455571,30
Alcatel Alsthom	128611	108627337
Elf Aquitaine	130595	88962757
Axa	200584	83311546,70
Societe Generale	101035	82789141
Total	125474	76024128
Carrefour	18834	75725636
Saint-Gobain	78834	72578011
Rhone Poulenc A	264902	66687246
Sanofi	97780	61093298

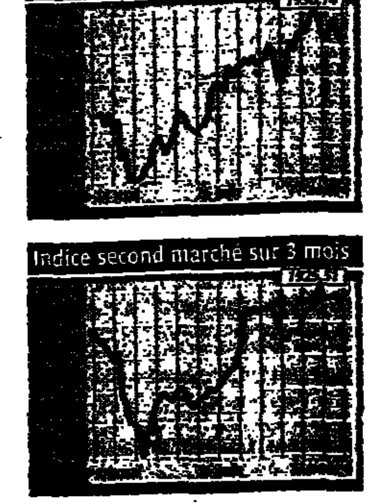
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

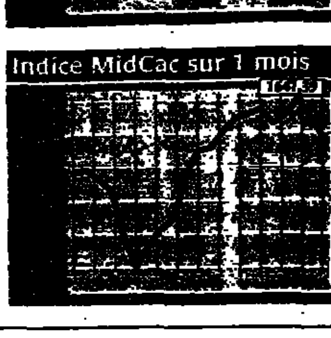
HAUSSES, 12h30	Cours au 12/08	Var. % 11/08	Var. % 31/12
Sediver	173	[illegible]	+77,43
Cobra (Ly) #	45	[illegible]	−18,40
Pier Import CB	36	[illegible]	−11,11
Maxi-Livres/Profr.	53,50	[illegible]	−68,73
Supra	55,85	[illegible]	−2,36
BAISSES, 12h30			
Sofibus	402,40	[illegible]	+9,64
Albert S.A (Ns)	204,30	[illegible]	+110,40
Pisc. Desjoyaux #	95,25	[illegible]	+40,27
Dakar Saint Louis	143	[illegible]	+15,41
IPBM	64,10	[illegible]	−4,32



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/08	08/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2036,27	[illegible]	−0,52
Ind. gén. SBF 250	1950,14	[illegible]	−0,55
Ind. Second Marché	1925,51	[illegible]	−0,27
Indice MidCac	1641,39	[illegible]	−0,44
Valeurs indus.	2266,04	[illegible]	−0,56
1 - Energie	2593,52	[illegible]	−1,18
2 - Produits de base	2196,83	[illegible]	+0,10
3 - Construction	1938,27	[illegible]	−0,07
4 - Biens d'équip.	1679,39	[illegible]	−1,21
5 - Automobile	2348,96	[illegible]	−0,56
6 - Biens consom.	3759,49	[illegible]	−0,45
7 - Indus. agro-alim.	1748,16	[illegible]	+0,31
Services	2110,06	[illegible]	−0,76
8 - Distribution	4083,99	[illegible]	−0,23
9 - Autres services	1343,49	[illegible]	−1,13
Sociétés financières	1424,15	[illegible]	−0,27
10 - Immobilier	766,94	[illegible]	+0,16
11 - Services financ.	1418,56	[illegible]	−0,33
12 - Sociétés invest.	1927,78	[illegible]	−0,21





Reprise à Tokyo

LA STABILITÉ du dollar et de Wall Street a permis à la Bourse de Tokyo de se reprendre un peu, mardi 12 août, après la chute de près de 4 % accusée la veille. Les valeurs vedettes, vivement attaquées lundi, ont été l'objet d'achats à bon compte. L'indice Nikkei a finalement gagné 274,93 points (1,46 %) à 19 099,11 points.

La veille, Wall Street a regagné 30,89 points et terminé en hausse de 0,38 % à 8 062,11 points, reprenant du poil de la bête après sa chute de vendredi. Le marché devrait rester dans une position attentiste jusqu'à mercredi, et la publication de l'indice des ventes de détail pour le mois de juillet. Celui-ci devrait donner une indication sur un éventuel début de surchauffe de l'économie américaine.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé lundi pratiquement inchangée par rapport à vendredi après avoir lourdement chuté à l'ouverture dans le sillage de Wall Street, puis récupéré tout le terrain perdu dans un marché étroit qui favorise les grandes variations. L'indice Footsie a gagné 0,6 point, soit 0,01 %, à 5 031,9 points. Le marché francfortois a, pour sa part, terminé en baisse de 0,48 % à 4 333,13 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/08	Cours au 08/08	Var. en %
Paris CAC 40	2983,68	2996,22	−0,42
New-York/DJ indus.	8013,80	8031,22	−0,22
Tokyo/Nikkei	18824,20	19604,50	−4,15
Londres/FT100	5031,90	5031,30	+0,01
Francfort/Dax 30	4333,13	4354,15	−0,49
Frankfort/Commer.	1444,21	1463,13	−1,31
Bruxelles/Bel 20	2970,95	2970,95	—
Bruxelles/Général	2419,95	2431,48	−0,48
Milan/MIB 30	1108	1108	—
Amsterdam/Ge. Cbs	662	672,60	−1,60
Madrid/Ibex 35	594,61	596,13	−0,26
Stockholm/Affarsal	2644,59	2644,59	—
Londres FT30	3203,80	3207	−0,10
Hong Kong/Hang S.	16460,50	16647,58	−1,14
Singapour/Strait t	1893,86	1943,92	−2,64

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

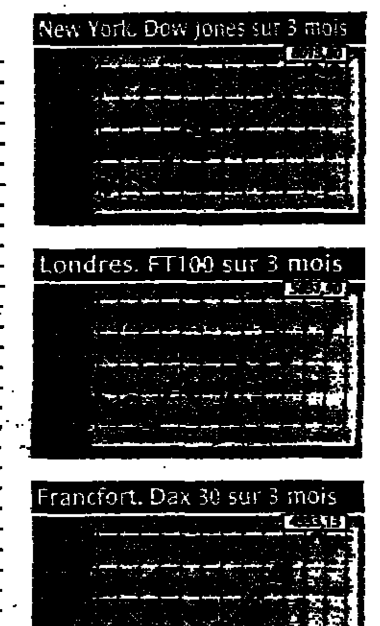
	11/08	08/08
Alcoa	85,56	86,68
Allied Signal	89,81	90
American Express	81,75	80,43
AT & T	41,93	40,37
Boeing Co	58,43	58,56
Caterpillar Inc.	59,37	58,25
Chevron Corp.	80,43	77,68
Coca-Cola Co	60,87	62,68
Disney Corp.	79,25	79,12
Du Pont Nemours&Co	66,87	67,50
Eastman Kodak Co	64,93	66,62
Exxon Corp.	63,37	62,12
Gen. Motors Corp.H	61,81	62,62
Gen. Electric Co	66,75	67,06
Goodyear T & Rubbe	64,56	64,37
Hewlett-Packard	68,18	69,06
IBM	104,37	105,43
Intl Paper	57,12	55,62
J.P. Morgan Co	112,75	110,68
Johnson & Johnson	58,18	59,18
Mc Donalds Corp.	51,56	51,56
Merck & Co.Inc.	96	98,81
Minnesota Mng.&Mfg	95,25	94,81
Philip Moris	45,62	44,62
Procter & Gamble C	143,68	143,87
Sears Roebuck & Co	62,37	62,43
Travelers	67	66,25
Union Carb.	54,93	55,31
Utd Technol	82,18	82,18
Wal-Mart Stores	37	37,06

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	11/08	08/08
Allied Lyons	4,57	4,54
Barclays Bank	14,13	14,17
B.A.T. industries	4,99	5,08
British Aerospace	15	14,82
British Airways	6,42	6,45
British Petroleum	8,93	8,99
British Telecom	3,83	4,26
B.T.R.	1,89	1,96
Cadbury Schweppes	6,21	6,18
Eurotunnel	0,71	0,72
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,95	12,88
Granada Group Plc	8,17	8,14
Grand Metropolitan	5,89	5,95
Guinness	5,85	5,91
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,40	6,35
H.S.B.C.	22,41	21,94
Impérial Chemical	10,86	10,83
Legal & Gen. Grp	4,52	4,46
Lloyds TSB	7,55	7,52
Marks and Spencer	5,93	5,96
National Westminst	8,31	8,41
Peninsular Orienta	6,35	6,28
Reuters	6,76	6,75
Saatchi and Saatch	1,28	1,31
Shell Transport	4,40	4,43
Tate and Lyle	4,12	4,15
Univeler Ltd	19,05	19,19
Zeneca	19,67	19,92

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	11/08	08/08
Allianz Holding N	441	443,50
Basf AG	71,30	71,60
Bayer AG	76,50	76,65
Bay hyp&Wechselbk	72,10	72,50
Bayer Vereinsbank	95,50	98,10
BMW	1418	1441
Commerzbank	69,10	66,55
Daimler-Benz AG	146,90	147,45
Degussa	100,50	102,30
Deutsche Bank AG	117,40	118,80
Deutsche Telekom	42,70	42,60
Dresdner BK AG FR	81,50	81,20
Henkel VZ	100,50	101,20
Hoechst AG	83,20	83,30
Karstadt AG	698	703
Linde AG	1387	1400
DT. Lufthansa AG	36,10	35,02
Man AG	546	547,50
Mannesmann AG	859	862
Metro	96	96,20
Muench Rue N	6600	6630
Preussag AG	565,30	567
Rwe	83,50	84,60
Sap VZ	447,30	455,50
Schering AG	208,90	209,10
Siemens AG	125,20	126,65
Thyssen	424	413
Veba AG	109,50	110,40
Viag	789	785,50
Volkswagen VZ	964	970



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mardi 12 août. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du *Matif, qui mesure la performance* des emprunts d'Etat, gagnait 26 centièmes, à 129,60 points.

Les investisseurs étaient rassurés par la décision de la Bundesbank de ne pas relever le niveau de ses prises en pension hebdomadaire.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,59 %, soit 0,07 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, dans un marché toutefois nerveux avant la publication des statistiques des ventes au détail. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 6,63 % en clôture. La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,66	6,38	1,30
Allemagne	3,05	5,79	6,48	1,80
Grande-Bretagne	6,75	7,09	NC	2,80
Italie	7	6,69	7,34	2,60
Japon	0,48	2,34	NC	0,50
États-Unis	5,40	6,37	6,64	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/08	Taux au 08/08	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,72	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franc. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franc. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 11/08	Vente 11/08	Achat 08/08	Vente 08/08
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,20	3,28
3 mois	3,30	3,40	3,15	3,40
6 mois	3,41	3,51	3,40	3,50
1 an	3,52	3,69	3,48	3,68
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3555	—	3,3555	—
Pibor Francs 3 mois	3,4258	—	3,4258	—
Pibor Francs 6 mois	3,5352	—	3,5352	—
Pibor Francs 9 mois	3,6309	—	3,6309	—
Pibor Francs 12 mois	3,7188	—	3,7188	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	—	4,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4010	—	4,4010	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4792	—	4,4792	—

MATIF

Échéances 11/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	72681	129,34	129,52	128,94	128,94
Déc. 97	536	98,38	98,42	97,94	97,94
Mars 98	2	97,34	97,34	97,34	97,34
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	15973	96,51	96,52	96,47	96,47
Déc. 97	7784	96,33	96,36	96,32	96,33
Mars 98	4718	96,24	96,26	96,23	96,23
Juin 98	2805	96,15	96,17	96,14	96,17
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	379	96,44	96,54	96,20	96,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 97	13967	2985	3014	2961	2966
Sept. 97	770	2995	3018	2973	2976
Déc. 97	1	3000,50	3000,50	3000,50	3000,50
Mars 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,2553 | US/DM ↗ 1,8596 | US/¥ ↗ 115,9300 | DM/F ↘ 3,3685 | £/F ↗ 9,9505

Fermeté du dollar

LE DOLLAR était très ferme, mardi matin 12 août, lors des premières transactions entre banque sur les places financières *européennes. Il cotait 1,8615 deutschemark et* 6,27 francs.

Le billet vert était soutenu par la décision de la Bundesbank de ne pas modifier sa politique monétaire. La banque centrale allemande a annoncé qu'elle reconduisait, au niveau inchangé de 3 %, sa procédure de prises en pension hebdomadaire (*repo*). Afin d'enrayer la baisse du deutschemark vis-à-vis du billet vert, plusieurs hauts responsables de la Bundesbank avaient au cours des derniers jours brandi la menace d'une hausse de ce taux, qui constitue le principal instrument de refinancement des établissements de crédit outre-Rhin.

Le franc était stable, mardi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3705 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling s'échangeait à 9,90 francs et 2,94 deutschemarks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/08	% 08/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,8500	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,6305	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,2553	[illegible]	5,9500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3130	[illegible]	15,7700	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,9700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4555	[illegible]	3,2200	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4500	[illegible]	84,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,9965	[illegible]	8,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9505	[illegible]	9,5300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1530	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	78,6200	[illegible]	73,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	411,9400	[illegible]	400	[illegible]
Norvège (100 k)	81,8500	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,8710	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9925	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3300	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,4896	[illegible]	4,2000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,4018	[illegible]	5,2100	[illegible]
Finlande (mark)	112,8500	[illegible]	107,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	12/08	11/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8596	[illegible]	+0,71
TOKYO : USD/Yens	115,9300	[illegible]	+0,99

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,2420	[illegible]	6,2988	[illegible]
Yen (100)	5,4152	[illegible]	5,3180	[illegible]
Deutschemark	3,3681	[illegible]	3,3725	[illegible]
Franc Suisse	4,1222	[illegible]	4,1189	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4502	[illegible]	3,4550	[illegible]
Livre sterling	9,9107	[illegible]	10,0223	[illegible]
Peseta (100)	3,9927	[illegible]	3,9984	[illegible]
Franc Belge (100)	16,321	[illegible]	16,352	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	[illegible]	3,48
Eurodollar	5,65	[illegible]	5,78
Eurolivre	6,94	[illegible]	7,19
Eurodeutschemark	3,12	[illegible]	3,28

L'OR

	cours 11/08	cours 08/08
Or fin (k. barre)	64700	65000
Or fin (en lingot)	65200	65300
Once d'Or Londres	323,70	327,70
Pièce française(20f)	375	378
Pièce suisse (20f)	374	378
Pièce Union lat(20f)	375	377
Pièce 20 dollars us	2340	2420
Pièce 10 dollars us	1322,50	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2420	2440

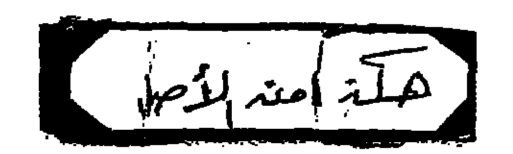
LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/08	cours 11/08
Brent (Londres)	18,49	18,58
WTI (New York)	20,09	19,63
Light Sweet Crude	19,51	19,68

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/08	11/08
Dow-Jones comptant	150,63	[illegible]
Dow-Jones à terme	151,95	[illegible]
CRB	243,73	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2342,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2289,50	[illegible]
Aluminium comptant	1749,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1730	[illegible]
Plomb comptant	600,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	614,50	[illegible]
Etain comptant	5570	[illegible]
Etain à 3 mois	5590	[illegible]
Zinc comptant	1670	[illegible]
Zinc à 3 mois	1546	[illegible]
Nickel comptant	7073,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	7085	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	436,30	[illegible]
Platine à terme	450	[illegible]
Palladium	211,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	367,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	253,50	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	739,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	254,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	79,75	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1527	[illegible]
Café (Londres)	1615	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	321	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	74,25	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	77,40	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 12 AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,17 %
CAC 40 : 2988,51

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	989	[illegible]	− 2,73	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	920,40	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Renault (T.P.)	1745	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2260	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1295	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	965	[illegible]	—	[illegible]
Accor	974	[illegible]	− 0,10	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	212	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Air Liquide	950	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Alcatel Alsthom	842	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	669	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Christian Dior	970	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Ciments Francais	225	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Cipe France Ly #	698	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Clarins	733	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Club Mediterranee	503	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Coflexip	480	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Colas	780	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,55	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	2720	[illegible]	+ 0,40	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
United Technol. #	515	517	+ 0,38	1,53
Vaal Reefs #	329,50	328,90	− 0,18	12,97
Volkswagen A.G #	4423	4490	+ 1,51	22,34
Volvo (act.B) #	179,90	178,60	− 0,72	2,25
Western Deep #	155	156	+ 0,64	4,69
Yamanouchi #	157,40	157	− 0,25	0,71
Zambia Copper	16,85	16,65	− 1,18	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 12 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	109,44	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,70	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,58	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,66	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,64	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,52	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,82	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,38	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,59	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,36	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,75	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,92	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,96	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,87	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,15	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	*110,89*	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,90	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,15	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	127,23	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	128,02	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,40	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	962	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	330	330
Commerzbank AG	219,10	219,10
Fiat Ord	*20,80*	*21,35*
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sabeton (Ly)		825	821
Samse (Ly)		851	851
Sechilienne (Ly)	◆	1121	1121
Sucr.Pithiviers		3300	3300
Tanneries Fce (Ny)	◆	248	248
Teleflex L. Dupont		118,10	118,10
Union Gle Nord(Li)		225	225,80

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 12 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 12 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		52	53
Belvedere		810	810
BVRP		184	188
Coil		211,50	211,50
Electronique D2		910	906
FDM Pharma n.		220	216
Genset	◆	422	422
Guyanor action B	◆	14,10	14,10
High Co.	◆	180	180
Infonie		94	93
Joliez-Regol	◆	82	82
Mille Amis		83	79
Naturex		84	84
Olitec		1253	1275
Picogiga	◆	204	204
Proxidis		27	27
R21 Santé		405	405,10
Stelax		5,60	6,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 12 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	745	745
Crédit Gén.Ind.	◆	8	8
Générale Occidentale	◆	111	99,90
Mumm	◆	1001	1001
Sté lecteurs du Monde	◆	130,20	130,20
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Kaleis Dynamisme	1147,26	1124,76
Kaleis Equilibre	1094,73	1073,26
Kaleis Sérénité	1052,69	1042,27
Latitude C	148,91	148,91
Latitude D	135,66	135,66
Oblitys D	622,59	[illegible]
Plénitude D PEA	215,49	[illegible]
Poste Gestion C	14906,99	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5295,31	[illegible]
Avenir Alizes	2380,25	2339,58
CM Option Dynamique	136,80	134,94
CM Option Equilibre	265,10	262,35
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	166,49	162,03
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	922,86	922,86
Créd.Mut.Ep.Ind. C	149,70	145,69

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

FOOTBALL Pour l'année 1997-1998, la Ligue des champions inaugure une nouvelle formule destinée à assurer à chacun des vingt-quatre clubs qualifiés un minimum de six rencontres, donc des retransmissions télévisées génératrices de droits plus importants. ● SEIZE RENCONTRES QUALIFICATIVES, organisées après le tour préliminaire du mois de juillet, devaient se jouer en matches aller-retour mercredi 13 août et mercredi 27 août. ● L'ÉQUIPE de Paris-Saint-Germain doit, à cette occasion, affronter le club roumain du Steaua Bucarest. En cas de victoire, les hommes de Ricardo, qui se sont classés deuxièmes de la dernière saison du championnat de France, rejoindraient l'AS Monaco dans les poules finales de cette Ligue nouvelle manière. ● LA FINALE de l'épreuve se disputera le 20 mai, à trois semaines de la Coupe du monde 1998.

La Ligue des champions change une nouvelle fois de formule

Paris-Saint-Germain dispute, mercredi 13 août à Bucarest, face au Steaua, le match aller du tour qualificatif de la nouvelle formule de la Coupe européenne. En cas de victoire, les Parisiens rejoindraient l'AS Monaco dans les poules finales

IL ÉTAIT UNE FOIS la Coupe d'Europe des clubs champions. Une belle invention du Français Gabriel Hano, qui, entre 1956 et 1991, fit le bonheur de millions d'amateurs grâce à un concept simple, mettant aux prises les meilleures équipes du Vieux Continent avec un système d'élimination directe en matches aller-retour.

Au début des années 90, les responsables du football européen décidèrent, sous la pression des clubs les plus influents, de modifier la compétition. Désireux d'éviter une désastreuse élimination prématurée toujours possible avec l'ancien système, les dirigeants des grands clubs européens insistèrent pour que l'Union européenne de football association (UEFA) modifie le système de qualification. C'est ainsi qu'apparurent les poules, lors de la saison 1991-1992.

PRESSION DES TÉLÉS

Si la glorieuse incertitude du sport restait un concept valable jusqu'en huitièmes de finale, il en était moins question après, avec la création de deux poules de six équipes qui se rencontraient en match aller-retour, le vainqueur de chaque poule se qualifiant pour la finale.

En 1994, la Coupe d'Europe des clubs champions a définitivement rendu l'âme, remplacée par la Ligue des champions. Finis les frissons des rencontres à élimination directe, place à une compétition faite sur mesure pour que les clubs engagés puissent disputer au moins six matches sans risquer une élimination prématurée. Quatre groupes de quatre équipes sont donc constitués. Ce n'est qu'en quarts de finale que l'on retrouve un système d'élimination directe.

Les changements qui finissent pas dénaturer définitivement ce que fut la plus prestigieuse des compétitions européennes interclubs ne font que commencer. L'UEFA, qui tient à garder un minimum d'emprise sur ses propres compétitions, sent poindre la menace de moins en moins voilée d'un championnat d'Europe des clubs, réservé aux puissants, et dont elle n'aurait plus la responsabilité. Comment résister aux pressions des chaînes de télévision, qui tiennent à présenter un maximum d'affiches de prestige, et aux dirigeants des grands clubs, ravis de voir leurs caisses se remplir essentiellement grâce aux droits de retransmission ?

« On ne peut plus vivre avec les idées d'il y a trente ans, dans un monde qui bouge et devant les exigences de clubs qui sont en train de se transformer en sociétés anonymes. A ces sociétés anonymes, un organisme comme l'UEFA, qui est à but non lucratif, ne pourra rien imposer sous peine d'enfreindre la loi. Il faut donc s'adapter pour conserver le contrôle de nos compétitions », déclare Gerhard Aigner, secrétaire général de l'UEFA. C'est ainsi que le 3 octobre 1996 l'UEFA adopte une nouvelle réforme de la Ligue des champions. Il s'agit en fait d'une véritable révolution, avec le passage de seize à vingt-quatre équipes et surtout l'ouverture de la compétition aux clubs des huits pays bénéficiant du meilleur « *indice UEFA* » et classés deuxièmes de leur championnat. Grâce à ce nouveau système, le Paris-Saint-Germain, distancé par l'AS Monaco la saison passée en championnat, peut très bien, s'il passe l'obstacle du tour qualificatif disputé face au Steaua Bucarest les 13 et 27 août, retrouver les Monégasques en Ligue des champions. Une situation plus que contestable sur le plan de l'éthique sportive.

PLUS DE GAINS

La nouvelle Ligue des champions, qui porte bien mal son nom, débute donc désormais en juillet. Le tour préliminaire oppose trente-deux équipes championnes des pays classés au-delà de la seizième place à l'indice UEFA. Les seize qualifiés se retrouvent au mois d'août pour le tour qualificatif, face aux seize champions des pays classés entre la première et la seizième place à l'indice UEFA.

Les équipes éliminées seront dirigées vers la Coupe de l'UEFA pendant que les seize heureux élus intègreront l'un des six groupes de quatre équipes qui disputeront un mini-championnat entre septembre et décembre. Seront qualifiés pour les quarts de finale, en mars, les six vainqueurs et les deux meilleurs deuxièmes (selon le nombre de points, la différence de buts, le nombre de buts marqués ou le nombre de buts inscrits à l'extérieur).

Les clubs participants à partir de septembre à cette nouvelle Ligue des champions n'auront pas à se plaindre sur le plan financier. La saison dernière, près de 600 millions de francs, un record, ont été distribués aux 16 clubs engagés. Une manne financière provenant d'un montant fixe de participation, d'un bonus révisé à la hausse qui permet d'empocher un peu plus de 4 millions de francs pour une victoire et plus de 2 millions pour un match nul, et d'un système de commercialisation centralisée des droits de télévision et de publicité. Le Borussia Dortmund, sacré champion d'Europe, avait, à l'issue de sa campagne européenne, empoché 87,5 millions de francs alors que la Juventus, son adversaire en finale, avait reçu 81,1 millions de francs.

Alain Constant

Une saison très chargée

● Désormais, la plus prestigieuse des trois compétitions européennes interclubs accueille vingt-quatre équipes, au lieu de seize la saison dernière. Après le tour préliminaire disputé en juillet par trente-deux équipes championnes représentant des pays classés au-delà de la 16e place à l'indice UEFA, le tour qualificatif opposant les rescapés de ce premier tour aux champions des huit pays classés entre la 8e et la 15e place à l'indice UEFA et les huit vice-champions des pays classés entre la première et la huitième place à l'indice UEFA (dont l'équipe du Paris-Saint-Germain) aura lieu les 13 et 27 août.

● La véritable Ligue des champions débute le 17 septembre avec un système de six poules de quatre équipes. La deuxième journée aura lieu le 1er octobre. L'épreuve se poursuivra les 22 octobre, 5 novembre, 26 novembre et 10 décembre.

● Les vainqueurs de chaque poule et les deux meilleurs deuxièmes se retrouveront les 4 et 18 mars en quarts de finale, où le système d'élimination directe reprend ses droits.

● Demi-finale aller le 1er avril ; retour le 15 avril.

● La finale aura lieu, dans une ville restant à désigner, le 20 mai 1998.

● Les matches de la Coupe des vainqueurs de coupe (C2) auront lieu les 18 septembre, 2 et 23 octobre, 6 novembre, 5 et 19 mars, 2 et 16 avril. La finale aura lieu le 13 mai, dans une ville restant à désigner.

● Pour la première fois depuis sa création en 1956, la finale de la Coupe de l'UEFA (ex-Coupe des villes de foire) aura lieu sur un match, et non plus en aller-retour. Les dates : 16 et 30 septembre, 21 octobre, 4 et 25 novembre, 9 décembre, 3, 17 et 31 mars, 14 avril. La finale sur terrain neutre est prévue le 6 mai 1998.

Une série d'attentats menace la candidature olympique de Stockholm

STOCKHOLM
correspondance

La candidature de Stockholm aux Jeux olympiques d'été de 2004 n'avait pas besoin de cela. Lancée en dépit d'un déficit de popularité qui n'a été que partiellement comblé depuis, elle doit faire face depuis plus de trois mois à une série de mystérieux attentats contre des installations sportives disséminées dans la capitale suédoise et sa banlieue. Dernier en date, l'explosion d'une bombe dans le vieux stade olympique, la semaine dernière, ne pouvait pas plus mal tomber pour la cité scandinave. L'écho de la déflagration a inévitablement porté jusqu'à Athènes, où le gotha de l'athlétisme mondial s'était donné rendez-vous pour les championnats du monde (*Le Monde* du 12 août).

Le comité de candidature « Stockholm 2004 » a eu beau tenter de nier tout lien entre ces fâcheuses péripéties et le projet olympique, il est devenu de plus en plus difficile, au fil des semaines, de ne pas établir un tel rapprochement. Depuis le 19 mai, pas moins de sept installations sportives ont été la cible d'incendies : trois terrains de tennis, deux stades d'athlétisme et deux patinoires couvertes.

Plus symbolique encore, l'incendie allumé début juin dans la maison du président d'une fondation de soutien à la candidature de Stockholm, Ingvar Carlsson. L'ancien premier ministre social-démocrate avait été appelé à la rescousse pour mobiliser une opinion publique suédoise demeurée longtemps majoritairement réticente à l'organisation des Jeux olympiques.

Une campagne de promotion plus accrocheuse a peu à peu inversé la tendance. Malgré l'absence de récents sondages, on estime à quelque 60 % la proportion de ceux qui sont désormais favorables à la candidature de Stockholm. « *C'est l'effet ketchup qui joue : les Suédois ont besoin d'être secoués avant de se rallier soudain à ce qu'on leur propose* », se réjouissait il y a peu un responsable de « Stockholm 2004 ». C'était avant l'explosion, dans la nuit du 7 au 8 août, d'une bombe dans le stade en brique qui avait accueilli les Jeux olympiques de 1912. Entendue à plusieurs kilomètres à la ronde, elle a frappé le cœur électronique du site et les emplacements destinés à la presse.

IRONIE DES RIVAUX

Pour les responsables du dossier de candidature de Stockholm, il s'agit désormais de dédramatiser la situation, alors que leurs rivaux de Rome et d'Athènes, grandes favorites pour l'organisation des Jeux de 2004, ne se sont pas privés d'exploiter les malheurs suédois. Président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), l'Italien Primo Nebiolo, ardent partisan de Rome, s'est fendu d'un communiqué exprimant sa « *solidarité* » et déplorant que l'attentat ait « *nui à l'esprit olympique* ». Une initiative froidement accueillie par Olof Stenhammar, responsable de la candidature stockholmoise, qui l'interpréta comme une tentative de lier le grave incident au dossier suédois.

Quant aux Grecs, ils décidèrent, au lendemain de l'explosion, de fermer au public le vieux stade olympique d'Athènes pour l'arrivée du marathon féminin, sans donner d'explication cohérente. Là encore, les Suédois regrettèrent le caractère « *exagéré* » de cette réaction, destinée, selon eux, à attirer l'attention sur leurs problèmes.

Celle-ci ne semble pas devoir décroître. A en croire une lettre signée par un mystérieux groupe, diffusée lundi 11 août, la « série noire » de Stockholm est loin d'être terminée. Ce groupe annonce en effet la poursuite des attentats, qui deviendraient meurtriers si d'aventure le Comité international olympique (CIO) attribuait, le 5 septembre, les Jeux à la capitale suédoise.

Selon ce texte, dont la crédibilité reste à établir, le pays n'a pas les moyens d'organiser un événement qui « *coûtera des sommes astronomiques* » alors que le système de bien-être social suédois tombe en décrépitude. Même si la mise en garde est l'œuvre d'un déséquilibré, la police craint que ces menaces ne soient exploitées par des opposants radicaux à la candidature de Stockholm pour intensifier leur campagne et créer un début de psychose dans la population.

Benoît Peltier

Le match se poursuit entre Athènes et Rome

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), Primo Nebiolo, a vivement critiqué, lundi 11 août, la *« médiocrité »* des organisateurs grecs des championnats du monde d'athlétisme. Il a émis des doutes quant à la candidature d'Athènes pour les Jeux olympiques de 2004 (face à Rome, Stockholm, Le Cap et Buenos Aires), estimant que ces JO *« ne pourront pas résoudre les problèmes de la Grèce »*. Le maire d'Athènes, Dimitris Avramopoulos, a affirmé *que M. Nebiolo avait agi lors de ces* championnats du monde comme le président honoraire de la candidature de Rome, et non comme le président de l'IAAF. Le directeur général de l'organisation des championnats, Evangelos Savramis, ajoutant que *« la seule chose que M. Nebiolo ait apportée, c'est d'avoir créé continuellement des problèmes »*. Le vote pour la désignation de la ville qui accueillera les JO de 2004 aura lieu le 5 septembre, à Lausanne.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Lorient et Nice ont fait match nul (1-1)**, lundi 11 août, lors d'un match en retard de la deuxième journée du championnat de France de deuxième division. Sochaux est en tête du classement général, devant Amiens et Troyes. Lorient occupe la septième place, et Nice la treizième.

■ **Il y a trop de joueurs étrangers au Milan AC**, affirme Paolo Maldini, le défenseur latéral et nouveau capitaine du club italien, dans un entretien au journal *Tuttosport* du lundi 11 août. A la faveur de l'arrêt Bosman, le Milan AC compte quatorze étrangers sur les dix-neuf joueurs de champ. Paolo Maldini, formé au club et pilier de la défense milanaise depuis dix ans, craint que les problèmes d'adaptation n'empêchent le club de reconquérir le titre de champion d'Italie qu'il avait perdu en 1997. Celui-ci avait été gagné par la Juventus de Turin. « *La force principale de la Juventus est la prédominance de joueurs italiens*, explique Paolo Maldini. *Depuis quelques années, je constate que très peu d'étrangers réussissent à s'acclimater dès la première saison.* » – (AFP.)

Les voiliers multicoques s'emparent du Fastnet

UN JOUR 21 h 44 min 47 s, c'est le nouveau record du Fastnet, la plus prestigieuse des courses côtières à la voile, courue entre l'Angleterre et l'Irlande. Il a été établi, lundi 11 août, par Laurent Bourgnon et son équipage sur *Primagaz*. Il ne s'agit pas vraiment d'un exploit mais d'une nouveauté. Pour la première fois depuis la création de la course, les multicoques étaient invités à prendre le départ. Dernière épreuve de l'Admiral's Cup, une série d'épreuves côtières, le Fastnet accueillait déjà des concurrents ne participant pas à la Cup mais avait longtemps hésité avant de s'ouvrir aux formules 1 de la mer.

L'expérience a soulevé l'enthousiasme des skippers de multicoques. Pour eux, la course s'est faite sprint, loin des Routes du Rhum et autres transatlantiques qu'ils affectionnent. « *C'était passionnant*, a expliqué Loïck Peyron deuxième sur *Fujicolor* à onze minutes de Laurent Bourgnon. *Il y avait tout ce qu'il fallait : du stress, du calme plat au départ, puis vingt-cinq nœuds de vent, tout le monde sur le pont et la nuit noire. Il y a eu énormément de tactique. Tout s'est joué au retour avec beaucoup de clapot et des conditions difficiles.* »

DUEL SERRÉ

La course a été pleine de rebondissements. Loïck Peyron prend d'abord le meilleur départ, samedi 9 août, devant Francis Joyon (*Banque populaire*). Troisièmes à la première bouée à la sortie du Solent, Laurent Bourgnon et ses six hommes sont portés par des vents de sud-est et prennent la tête en remontant vers le Fastnet, le fameux phare à la pointe sud de l'Irlande. Lundi, à une heure du matin, *Primagaz* vire en tête, *Fujicolor* à ses trousses. Pendant toute la nuit, malmenés dans une mer formée, les deux trimarans restent très proches, séparés parfois par moins d'un mile. Laurent Bourgnon tient bon. Il améliore de quinze heures le record établi en 1985 par *Nirvana*, un monocoque emmené par le Britannique Green Marvin.

Pour le skipper franco-suisse de *Primagaz*, cette épreuve est un soulagement. Depuis sa victoire dans la Route du Rhum en novembre 1994, Laurent Bourgnon n'avait plus remporté de grand succès. Il était pourtant considéré comme l'un des plus talentueux skippers du moment. Son chavirage, en juin 1996, au beau milieu de l'Atlantique lors de la Transat anglaise, avait encore gâté ses affaires. Repêché après de coûteuses recherches, son trimaran – construit en 1990 – avait pris un coup de vieux.

Un an plus tard, il s'était incliné lors de la Course de l'Europe par étapes, sèchement battu par Loïck Peyron. Il ne désespérait pas : à force de réparations et de nouveaux essais, son multicoque redevenait digne de confiance. « *Ce Fastnet est une course mythique*, a-t-il déclaré. *C'est bon de l'emporter ainsi avec un équipage qui tourne à la perfection* ». Laurent Bourgnon vise désormais le record de la Méditerranée entre Marseille et Carthage. En octobre, il s'élancera dans la transat Le Havre-Carthagène. Le Fastnet lui, continue. Les premiers monocoques n'étaient attendus que mardi dans la matinée.

B. M. (avec AFP.)

Les malheurs de la Fédération française des sports de glace

SIX MOIS avant les Jeux olympiques de Nagano, l'équipe de France de hockey sur glace a été, une nouvelle fois, décapitée. Depuis vendredi 8 août. Le directeur technique national adjoint, Patrick Francheterre, également entraîneur national par intérim, fait l'objet d'une procédure de licenciement de la Fédération française des sports de glace (FFSG). Celle-ci a été demandée par Me Michèle Lebosse-Peluchonneau, administrateur judiciaire de la fédération, en redressement judiciaire depuis le 7 juillet pour une période d'observation de quatre mois.

Cette mesure a entraîné l'annulation d'un stage de préparation qui devait se tenir du 1er au 10 août en Savoie, ainsi que trois matches amicaux contre la Tchécoslovaquie. Patrick Francheterre avait accepté d'assurer l'intérim de Dany Dubé – nommé en juillet 1996, parti en juillet 1997 –, comme il l'avait fait lors du départ du précédent entraîneur national, Juhani Tamminen.

Me Michèle Lebosse-Peluchonneau a engagé la procédure de licenciement pour des « *problèmes financiers* », a-t-elle expliqué dans une déclaration à l'Agence France Presse, le 6 août. Elle reproche à Patrick Francheterre d'avoir utilisé une partie des recettes (30 000 francs) de trois matches amicaux disputés en février entre la France et la Suède pour payer l'équipe médicale qui s'est déplacée avec l'équipe de France aux championnats du monde d'Helsinki (25 avril-14 mai). Celle-ci n'avait pas été prévue dans le budget du déplacement.

UN PLAN DE REDRESSEMENT

Alertée par le trésorier de la fédération, Jean-Marc Peillex, l'administrateur judiciaire a pris une décision ferme : « *Je suis obligée de prendre des dispositions énergiques dans le cadre de la restructuration de la FFSG* », a-t-elle confié à l'AFP. Depuis le 2 avril, Me Lebosse-Peluchonneau se substitue dans toutes ses fonctions au président de la FFSG, Bernard Goy.

Selon Jean-Marc Peillex, le devis – environ 300 000 francs, prévu pour le déplacement global – qu'il avait reçu pour le transmettre à l'administrateur judiciaire avait été réalisé par Patrick Francheterre : « *Si l'équipe médicale avait été mentionnée, le budget aurait sans doute été aussi bien signé car Me Lebosse-Peluchonneau, après de nombreuses discussions, avait accepté le principe du déplacement* ». Patrick Francheterre explique qu'il n'a pas voulu séparer l'équipe médicale de l'équipe. Il reconnaît avoit fait une « *une bêtise* » pour la payer, mais, estime-t-il : « *la sanction est trop forte* ». Il entend se défendre de cette décision.

Ce nouvel épisode dans le feuilleton sportivo-financier de la FFSG survient peu de temps après l'assemblée générale de Lyon, qui s'est tenue le 19 juillet, à huis clos (*Le Monde* du 22 juillet). La fédération y avait été confrontée à son déficit qui s'élèverait à cinquante et un millions francs, l'équivalent de son budget actuel. L'assemblée générale s'était achevée sur la proposition d'un plan de redressement, celui-ci suspendu à la signature d'une convention d'objectifs par le ministère de la jeunesse et des sports, qui pourrait être accompagnée d'une subvention. Pour la FFSG, l'objectif consiste désormais à trouver un nouvel entraîneur national afin de préparer des Jeux olympiques de Nagano.

Bénédicte Mathieu

Mie août

Plein été sur la ville et guerre du pain

DORÉE *et croustillante* à point, la boulangère est de retour ; elle donne faim. Mais à vrai dire, c'est plutôt son mari qui nous manquait. Au centre du misérable petit tas de déconvenues que le mois d'août laisse en gardiennage aux citadins, miroite le pain. Passe encore pour l'absence du boucher, réfugié dans sa villa du Grau-du-Roi, ou celle du droguiste, en vacances chez une cousine de Belfort, mais que penser de l'abandon de poste du maître de la farine ?

Dans une vie où nos efforts marquent le plus souvent les limites de déceptions encourageantes, l'arrivée de ce genre de bref malheur ne manque jamais d'avoir des conséquences graves. *Le campagne*, la baguette, le bâtard, le complet, la ficelle même, nous rattachent à l'existence aussi sûrement que notre matricule de la Sécurité sociale. Au demeurant, pain et Sécu, deux institutions très françaises ; y toucher peut facilement ébranler la confiance que l'on met dans la nation.

Or voilà que ce pain que l'on a fait nôtre vient à manquer. Pays de cocagne où le choix des pétrins est vaste, aucun quartier ne manquera de sa permanence, la population sera approvisionnée, qu'elle se rassure. A ceci près que votre fournil préféré devra un beau jour lui aussi faire relâche, vous plaçant d'office en pension chez un confrère qui généralement n'a pas votre agrément.

Comme le goût lui-même, le goût du pain est une affaire de mémoire. Bords de mer et beurre salé sur tranches locales, raisins *sucrés, mie blanche et cousines* agacées par l'orage, repas de punition avec quignon et père fouettard dans le placard... Le pain donne à l'enfant ses premières responsabilités, à l'homme ses premiers coups de trique. Il se présente comme un parent à peine éloigné, précepteur d'une éducation continuellement à surveiller. On le bénit, on le mange, on le craint. On y tient.

Pourquoi aime-t-on tel pain et renâcle-t-on devant tel autre ? Qui nous dicte nos choix et que doit-on reconnaître dans ces rap*ports presque passionnels que* nous entretenons avec le vieux compagnon ? Du Poilâne empâteur de cocktails à celui, criminel, qui abrite le cheese-burger de banlieue, on dira que le choix est vaste. Mais sans tenir compte de ces extrêmes farouches, celui qui, aux jours d'aujourd'hui, nourrit notre quotidien, pourrait bien, sous l'oeil d'un arbitre dépêché d'une planète un peu lointaine, paraître sortir du même et presque unique moule. Pourtant non. Sa gamme est considérable et ses variations immenses. Chacun a le droit de choisir le sien.

Parlons de la boulangerie à la page, celle qui se dit artisanale et assure avoir retrouvé les gestes du travail à l'ancienne ; celle qui, comme les tailleurs de pierre des cathédrales, n'aurait pas peur de frapper l'ouvrage à son chiffre. Les meilleurs dans le métier affirment que le pain – qui en aurait douté – est d'une simplicité biblique à réussir ; ce qui leur évite de donner trop d'explications sur la fabrication de leurs chefs-d'œuvre et de tenir leurs secrets au chaud.

Par ces temps trop savants, où la viande, les légumes et les fruits, sont devenus sujets à manipulations incertaines, ils s'annoncent, ces nouveaux patrons du levain bien tempéré, comme des hommes de lumière et de justice. Dernier rempart contre la sauvagerie créatrice, ils pétrissent avec ferveur la forte idée *que tout n'est pas foutu. Boulan*geons, boulangeons, il en restera toujours quelque chose.

AUTHENTIQUE RECHERCHE

Mais ils sont rares, et l'on n'aura que peu de chance de surprendre l'un de ces artistes en vacation dans la paroisse. Sans haut dignitaire de la boulange, il faudra le plus souvent savoir régler sa métaphysique du pain en solitaire, à l'estime. Tour de l'arrondissement, tour de ville, enquête de voisinage, bouche à oreille, recommandations. Une authen*tique recherche, tout un travail.*

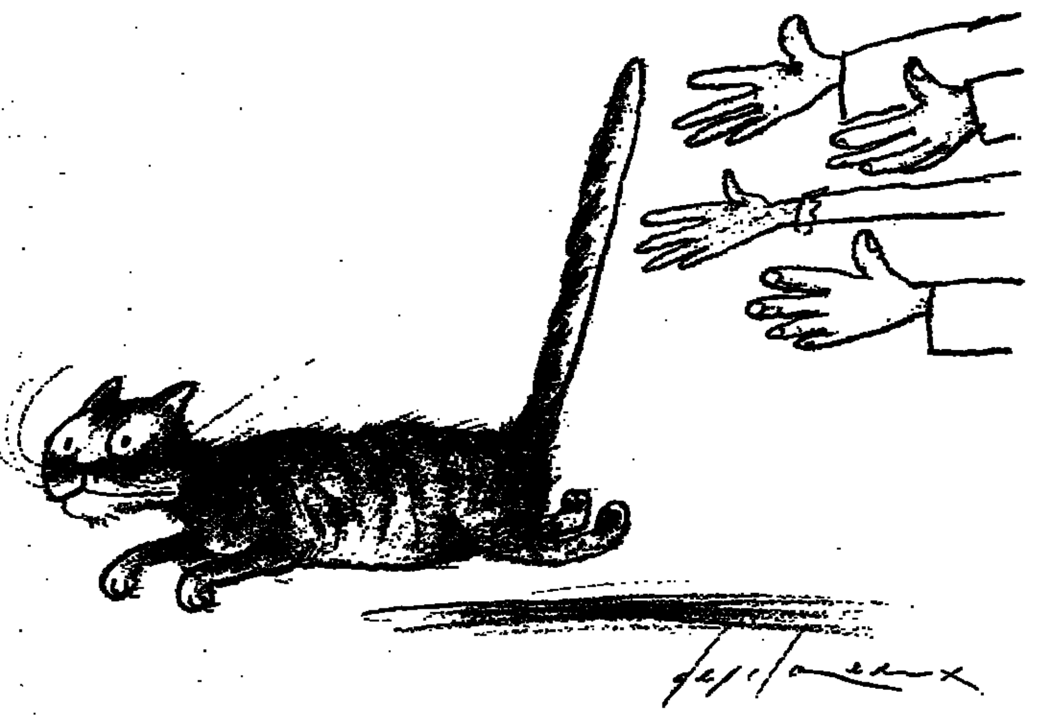
Le modeste artisan que nous fréquentons est situé à l'un des carrefours les plus périlleux de l'agglomération. Pour le rallier, il faut payer l'octroi de plusieurs feux tricolores, sauter un fleuve, suivre à vive allure le flot d'une nationale à la brutalité sans pardon, et se garer en catastrophe dans un refuge strictement interdit au stationnement. Feux de détresse indispensables. La police est sur les dents. Ce pain, qui nous rapporte beaucoup, peut, à chaque sortie, nous coûter cher.

Qu'a-t-il de si particulier pour mériter autant d'investissement ? Rien d'absolument exceptionnel : seulement comme un air de famille, une certaine manière de voir la vie. C'est ça, le pain, il vous repère comme ami avant même que vous ne le débusquiez. Il porte en lui ce que vous auriez aimé être – ce que vous êtes sans doute devenu. Léger et distant ? Le voilà qui vous arrange le coup. Dense et raisonnable ? C'est lui. Dur à l'ironie et compact en affaires ? Un supporter de plus.

Alors, ne pas s'étonner des faux combats de rues, qui font actuellement rage, où des partis, hier adverses, se retrouvent entremêlés dans l'incertitude, anecdotiquement unis dans cette renouvelable et jamais gagnée guerre du pain. Ces combattants qui attendent de monter à la caisse ne le font que pour la bonne cause : en toute priorité, du pain vrai, bon et frais.

Le village *en exode se réfugie* auprès de son âtre et lui réclame l'entier des sonorités de ses feux ; fliens sévères sur les réussites du four banal. Le boulanger de garde, lui, s'épuise à maintenir la bonne pression, à l'image des charbonniers de ces cargos chinois pris dans des typhons de littérateur. Si l'on voit bien le calendrier, fin août est à pas mal de milles marins. Pour certains, le voyage risque d'être encore long.

Jean-Pierre Quélin



BOUTEILLE

AOC Côtes de Provence

CLOS MIREILLE BLANC DE BLANCS

La famille Ott, venue d'Alsace il y a plus d'un siècle, a suivi la cigogne qui connaît la Route des vins. Aux environs de Lorgues, près de Bandol, elle produit des rouges de teinte rubis et des rosés d'exception dans une bouteille inspirée de l'art des Cyclades. Mais c'est à La Londe, au Clos Mireille, que se situent les racines provençales de la famille, où les Domaines, quittant Antibes, viennent à nouveau d'installer leur siège social. C'est là que Marcel Ott, en 1938, créa le fameux blanc de blancs, un vin d'abord pétillant qui lui valut une bouteille champenoise, un bouchon avec agrafe et une étiquette en spirale dessinée par Aime Maeght. Le vin est devenu tranquille, mais son conditionnement demeure. Ses deux cépages – l'ugni blanc et le sémillon – plantés sur des schistes, face à la mer, bénéficient d'un microclimat dominé par le régime marin. Vendangés à la main, délicatement pressés, puis soumis à une lente fermentation dans des *foudres de chêne, les raisins donneront naissance à un vin jaune-vert*, légèrement iodé et vanillé, d'une ampleur rare et d'une texture exceptionnelle. Une bouteille unique en son genre, hélas d'un prix élevé, à déguster avec les crustacés, coquillages, poulpes, supions, calmars sautés au moment puis rafraîchis, assaisonnés de leurs sucs et d'une huile d'olives très mûres.

★ Clos Mireille, blanc de blancs 1994 : 103 F la bouteille. Domaines Ott. Clos Mireille, Route du fort de Brégançon (83250) La Londe-les-Maures, tél. : 04-94-01-53-53, télécopie : 04-94-01-53-54.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LES DÔMES DE MIAGE

Petite étape-vérité sur la route des Contamines, panorama sur le massif du Mont-Blanc, et fort honnête cuisine à dominante italienne et savoyarde. La carte, avec sept préparations de pâtes, et trois *risotti* – dont un excellent au safran – mentionne que les pâtes sont préparées à la commande et précise : *« plus le choix sera varié, plus le service sera long. »* Sage précision. La mention, en Italie, est désormais obligatoire, depuis le printemps. Qu'attend-on, en France, pour suivre l'exemple, que Bruxelles s'en mêle ? Menu (déj. en semaine) : 85 F. A la carte, compter 160 F.

★ Saint-Gervais-les-Bains, 161, route des Contamines (74170), tél. : 04-50-93-55-62 / 04-50-47-70-09.

Jean-Claude Ribault

La brandade de morue

***Scandale en mai à l'entrée des arènes* de Nîmes : certains militants communistes refusaient de distribuer le petit journal gratuit édité par *L'Humanité* à l'occasion de la feria. La raison de ce refus ? Insulte à un trésor gastronomique et régional. Le journaliste Jacques Teyssier s'était permis d'intituler son papier : *« Dégustons l'authentique branlade »*. Etait-ce se moquer de cet éminent plat gardois que d'affirmer comme il le faisait que *« le XVIIIe siècle polisson surnommait ainsi la brandade »* ? Le chroniqueur gastronomique précisait que cette épithète n'était rien d'autre que la *« manière par trop canaille de désigner l'incessant geste qu'effectue cette main vigoureuse sur la queue de la casserole »*.**

S'il est une chose que l'on ne peut contester à la brandade c'est bien qu'elle se fait à la force du poignet. Cet incessant mouvement lie la morue dessalée et juste pochée avec l'huile et le lait, parvenant in fine à cette crème blanche et onctueuse.

Interrogé sur le terme de *« branlade »*, l'historien Philip Meyer qui travaille actuellement à l'inventaire du patrimoine culinaire de la région Languedoc-Roussillon (publication en 1998 chez Albin Michel) *n'en exclut pas la* possibilité. *« Toutefois les premiers écrits qui font état de ce plat, généralement au XIXe siècle, le mentionnent bien comme brandade »*. Dans son *Almanach des gourmands*, Grimod de La Reynière écrit même que *« ce nom singulier (...) dérive sans doute du vieux verbe français « brandir » qui signifie remuer, agiter, secouer avec force et pendant longtemps »*. Sans même parler de certains Provençaux qui nomment cette préparation *« gangasse »*, on voit que la querelle linguistique est ici sans fin. Mais pour quelle brandade se bat-on ? La *nîmoise* où la bénédictine ?

La première version (la seule selon les puristes) ne contient pas de pommes de terre, ce qui n'est pas le cas de la seconde. On fabrique aujourd'hui dans notre pays quatre fois plus de brandade avec tubercules que sans. La législation autorise hélas de vendre tout cela sous la même dénomination. Pourtant la brandade parmentier est évidemment bien moins chère qu'une brandade nîmoise digne de ce nom, laquelle n'ajoute à l'huile et au lait que de la morue émiettée et non pas de la patate. Charles Durand, le cuisinier qui dans son restaurant de l'Hôtel du Midi à *Nîmes mit ce plat à la mode*, serait sans doute surpris de voir ce qu'il en est advenu.

Bien sûr, à la carte de l'Oustau de Baumanière, l'étonnant soufflé de morue que propose Jean-André Charial est à la base d'une brandade montée à l'huile d'olive, mais les industriels ont eux oublié pour la plupart ce produit, remplacé par des huiles de colza ou de soja.

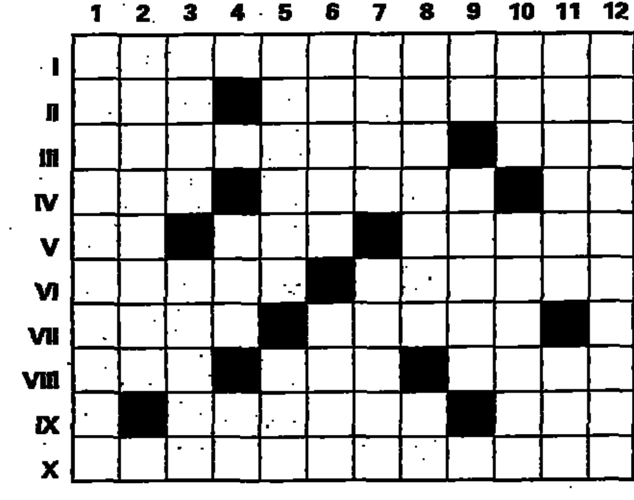
Avant l'an dernier, il n'y avait qu'un fabricant de surgelés, Tipiak, pour s'en souvenir. Cette faute de goût est aujourd'hui réparée puisqu'un fabricant nîmois propose désormais une brandade fraîche faite avec des filets de morue et de l'huile d'olive. En un mot, digne de figurer à ces fameux *« dîners de la brandade »* qu'Alphonse Daudet avait institués dans un café près de la place de l'Odéon à Paris et où, moyennant six francs, on avait droit à *« une brandade et deux discours »*.

Guillaume Crouzet

★ Brandade de Nîmes à l'huile d'olive, Raymond-Geoffroy, 250 grammes, 25 francs environ. En vente notamment chez Carrefour.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97172



HORIZONTALEMENT

I. Réaction de base. – II. Poisson rouge. Ouverture mexicaine sur le Pacifique. – III. Crée des zones d'échanges très libres. Pour fêter la victoire. – IV. Prépare aux métiers. Vont du Venezuela à la Terre de Feu. Fait la liaison. – V. Le scandium. Aux Pays-Bas. Fera part de sa mauvaise humeur. – VI. Ceux qui te sont proches. Marque la fin du ramadan chez les Turcs. – VII. Se laissa aller. Mettre en place, mais ce n'est pas facile. – VIII. Se permet. Tout le savoir-faire. Répare les dégâts des routes. – IX. Vent marin. Personnel et à l'envers. – X. A plusieurs reprises en divers sens.

VERTICALEMENT

1. Ça va mal quand elle nous gagne. – 2. *Rendues bien moins* pénibles. – 3. Qui n'est pas près d'arriver. Laisse échapper les gaz. – 4. On en sort pour aller aux cabinets. Toujours coté. – 5. Mesures électriques. Mesure agraire. – 6. A quitté l'église russe pour se retrouver au PC. Pour suspendre. – 7. Est devenu chef de bande. Assembler à grands points. – 8. Comme des victoires restées à Athènes. Points. – 9. Personnel. Restes de combustion. – 10. Au Nigeria. Battais la campagne. – 11. Mettra en couleur. Un tournant de la vie. – 12. Oiseau de nuit.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97171

HORIZONTALEMENT

I. Ultracourtes. – II. Nouilles. Omo. – III. Ite. Leu. Vamp. – IV. Veuve. Friser. – V. Erreurs. Etna. – VI. Rist. Green. – VII. SE. INC. Og. *Ri.* – *VIII.* Prorogeras. – *IX.* Toi. Iago. Ait. – X. Ensorceleuse.

VERTICALEMENT

1. Université. – 2. Loterie. On. – 3. Tueurs. Pis. – 4. Ri. Vêtir. – 5. Alleu. Noir. – 6. Clé. Ric-rac. – 7. Œufs. Oge. – 8. Us. Gogol. – 9. Vierge. – 10. Toasté. RAU. – 11. Emmènerais. – 12. Sopraniste.

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 30

A la recherche du sixième mot

Ce début de partie a été joué au club de Saint-Maur, en juillet 1994.

1. Vous avez tiré A E S T U U ?.

a) En donnant au joker trois va*leurs différentes, trouvez trois sept*-lettres, dont deux sont plaçables.

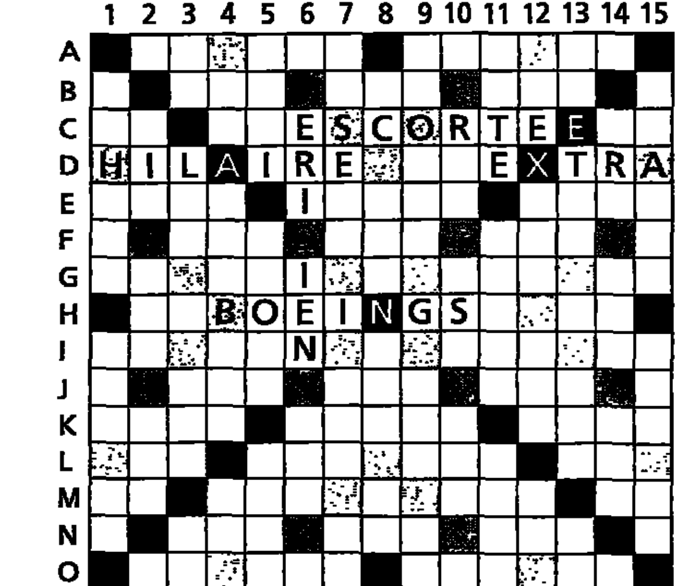
b) Avec ce même tirage, trouvez sept huit-lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des cinq mots placés sur la grille. L'un d'eux rapporte 80 points.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : A E H L R S U. *Trouvez un sept-lettres, qui figure* dans *Le Bateau ivre.*

d) Deuxième tirage : D G I M N P U. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde *du 20 août.*



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 6 août.

a) OMERTAS, *loi du silence*, I 2, 73, faisant DE, OR, UT, LA et ES, ou les anagrammes ROTAMES, TOMERAS et MAESTRO.

b) MARGOTES, *cries, en parlant de la caille*, B 8, 74 – RAMEROTS, *jeune pigeon ramier*, C 7, 74 – AMORTIES D 6, 70, ou les anagrammes ATOMISER, MORTAISE ou TOMERAIS – REMPOTAS, F 8, 67 – DERMATOS, 4 H, 72, ou bien l'anagramme MOTARDES – TAMOURES, 6 D, 65, ou MAROUTES, ou cinq anagrammes en -AMES – AMERLOTS, 7 D, 61 – TOREAMES, 8 E, 60.

c) BOEINGS.

d) MERIDIEN.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Soleil et chaleur

LES PRESSIONS restent élevées sur la France pour les prochaines quarante-huit heures. Mercredi, un front peu actif va circuler de la Bretagne à la Lorraine en donnant quelques ondées éparses. Les températures seront toujours très élevées.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Après quelques ondées en tout début de matinée la journée deviendra plutôt ensoleillée. Il fera chaud avec des températures au meilleur de la journée comprises entre 25 et 30 degrés du Nord au Sud.

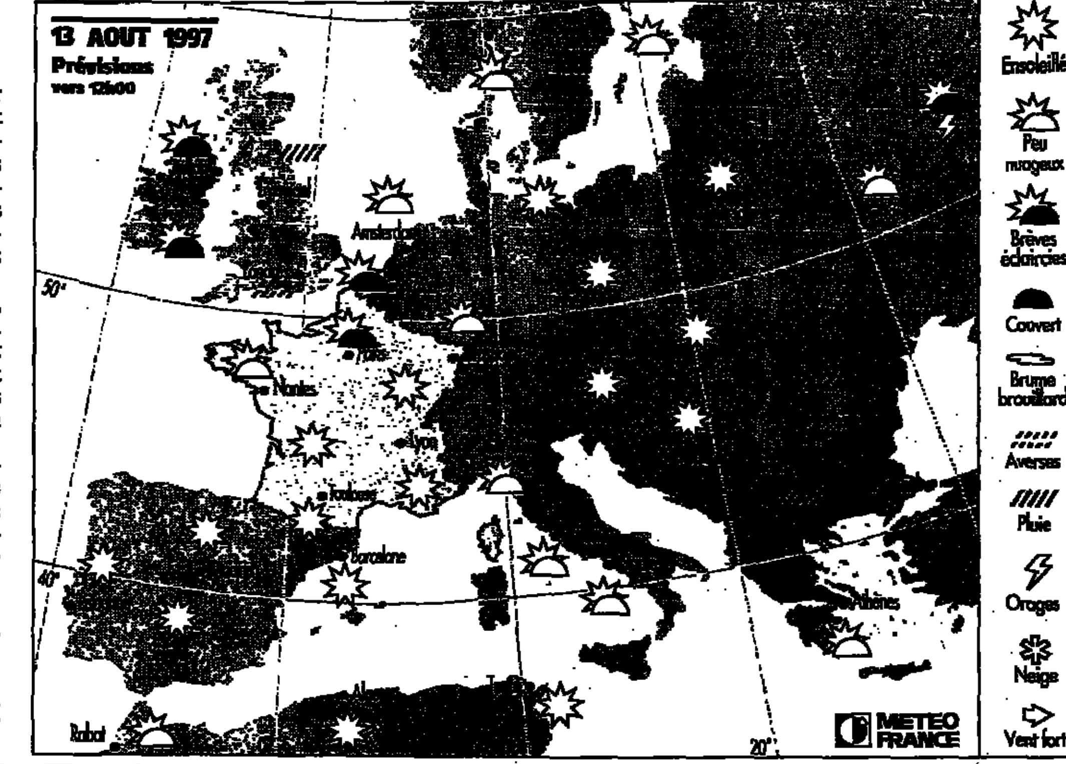
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Un passage nuageux accompagné d'ondées traversera ces régions d'ouest en est. Quelques coups de tonnerre seront possibles sur le Nord-Picardie. Le soleil reviendra ensuite sur la Normandie, l'Ile de France et le Centre. Le thermomètre indiquera des valeurs entre 27 et 30 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera très ensoleillée sur ces régions. Des ondées arriveront sur la Champagne dans l'après-midi. Sur le massif du Jura, des nuages se développeront et pourront donner également quelques faibles précipitations. Les températures indiqueront, au maximum 28 à 31 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera sur ces régions toute la journée et les températures dépasseront souvent les 30 degrés. Ce temps chaud et ensoleillé se poursuivra jeudi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Beaucoup de soleil sur ces régions avec cependant quelques nuages sur les Alpes pouvant donner un orage isolé. Le thermomètre grimpera entre 30 et 33 degrés.

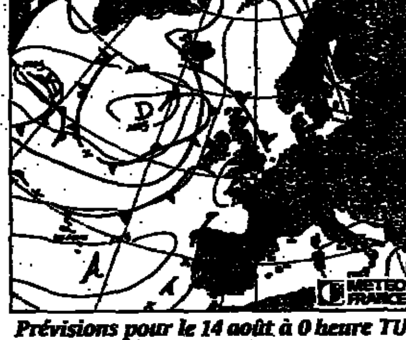
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil domine largement et les températures sont caniculaires : 30 degrés sur la côte et jusqu'à 35 degrés dans l'intérieur des terres.



PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	21/27 P	KIEV	16/23 N	VENISE	20/29 N	LE CAIRE	23/32 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	18/30 S	VIENNE	15/27 S	MARRAKECH	19/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	LIVERPOOL	15/20 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	11/21 S
				EUROPE		LONDRES	19/26 N	BRASILIA	17/29 C	PRETORIA	4/24 S
				AMSTERDAM	19/27 N	LUXEMBOURG	20/24 S	BUENOS AIR.	12/21 S	RABAT	19/30 S
FRANCE métropole		NANCY	16/29 S	ATHENES	22/28 S	MADRID	18/33 S	CARACAS	24/30 N	TUNIS	23/30 S
AJACCIO	19/30 S	NANTES	17/29 S	BARCELONE	20/28 S	MILAN	21/31 S	CHICAGO	14/23 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/26 S	NICE	22/29 S	BELFAST	15/20 S	MOSCOU	7/19 N	LIMA	18/24 C	BANGKOK	28/35 S
BORDEAUX	18/32 S	PARIS	18/29 N	BELGRADE	14/25 S	MUNICH	12/27 S	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	27/30 P
BOURGES	17/30 N	PAU	16/28 S	BERLIN	20/30 S	NAPLES	21/30 S	MEXICO	13/23 N	DJAKARTA	25/31 N
BREST	15/24 S	PERPIGNAN	19/31 S	BERNE	15/25 N	OSLO	14/27 N	MONTREAL	17/22 P	DUBAI	30/38 S
CAEN	17/23 S	RENNES	16/28 S	BRUXELLES	20/26 S	PALMA DE M.	18/31 S	NEW YORK	22/28 C	HANOI	28/35 S
CHERBOURG	15/23 S	ST-ETIENNE	16/31 S	BUCAREST	16/25 P	PRAGUE	14/27 S	SAN FRANCIS.	13/20 C	HONGKONG	27/29 P
CLERMONT-F.	17/32 S	STRASBOURG	16/30 S	BUDAPEST	17/29 S	ROME	18/29 S	SANTIAGO/CHI	10/22 C	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	16/30 S	TOULOUSE	18/32 S	COPENHAGUE	19/27 S	SEVILLE	22/38 S	TORONTO	14/25 P	NEW DEHLI	26/33 P
GRENOBLE	17/32 S	TOURS	16/29 N	DUBLIN	13/19 S	SOFIA	14/21 P	WASHINGTON	24/34 P	PEKIN	23/31 S
LILLE	17/27 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	18/29 S	ST-PETERSB.	11/20 P	**AFRIQUE**		SEOUL	########
LIMOGES	17/30 S	CAYENNE	23/30 N	GENEVE	17/27 N	STOCKHOLM	17/26 N	ALGER	16/28 S	SINGAPOUR	27/32 N
LYON	18/32 S	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	12/21 S	TENERIFE	16/22 N	DAKAR	26/30 C	SYDNEY	7/17 S
MARSEILLE	20/33 S	NOUMEA	15/20 S	ISTANBUL	20/23 P	VARSOVIE	15/26 S	KINSHASA	20/30 N	TOKYO	27/30 P

Situation le 12 août à 0 heure TU



Prévisions pour le 14 août à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Le syndicat italien des chefs de gare a annoncé une grève de 48 heures à partir du jeudi 21 août dans les chemins de fer de la Péninsule. Le mouvement devrait débuter le jeudi à 21 heures et se terminer à la même heure le samedi 23 août. Le syndicat avait annulé le 6 juin deux grèves nationales et accepté une trêve avec le ministre des transports jusqu'au 10 août.

■ **PÉROU.** Des milliers de personnes sont bloquées depuis le samedi 9 août sur une autoroute entre Abancay et Puquio, à 600 km au sud-est de Lima, à la suite d'une tempête de neige dans les Andes péruviennes. Une quarantaine de véhicules, dont 12 autobus, sont pris au piège dans la tempête, la couche de neige atteignant 1,5 mètre de hauteur. Dimanche 10 août, des soldats sont parvenus à atteindre les véhicules et ont signalé la mort de six personnes.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie GUICHOUX
Jean-Michel THENARD,
et Margaux,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel,

le dimanche 10 août 1997, à Paris.

Jean-François
et Danielle HEXTZOG,
annoncent avec joie la naissance de

Sacha,

leur deuxième petit-fils, le 6 août 1997.

– Je m'appelle

Séphora-Alexandra ALLAG.

Je suis née le 3 août 1997.

Mon papa,
le docteur Farid ALLAG,
et ma maman,
Béatrice AFFAGARD ALLAG,
ont souhaité me présenter à tous nos amis.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Paulette.

De la part de
Lucienne, Alice, Françoise.

Mariages

M. et Mme Guy STÉPHANT,
Didier STÉPHANT
et Marianne ALPHANT,
M. et Mme René CADIOT,

sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Léa et Olivier,

qui a été célébré dans l'intimité, le 5 juillet 1997, à Laprade (Charente).

Carla
a la grande joie de faire part du mariage de ses parents,

Marielle CASTAGNIÉ
et
Claude SOLLIER,

qui a été célébré dans l'intimité, le 9 août 1997, à Toulouse.

41, allées Victor-Hugo,
46100 Figeac.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

USA - CANADA
Le Monde (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year. *Le Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N. Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N. Y. Box 15-18 ; Champlain N. Y. 12919.1518

Décès

– Françoise Hardel,
a la tristesse d'annoncer le décès de son père,

Raymond CAPIEU,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 août 1997, à Nice.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Il sera inhumé à Brean (Gard), selon sa volonté.

M. et Mme Hardel,
45, avenue Diderot,
94100 Saint-Maur.

– Le Caire. Rome. Vancouver. Paris.

On nous prie d'annoncer la mort, le 3 août 1997, au Caire, de

Laure DROSSO,
née BAHARI.

De la part de :
Monique et Anne-Marie Drosso,
ses filles,
Jeremy Fortier,
son petit-fils,
Rosette Drosso,
sa sœur,
Férial Drosso,
sa nièce,
et François Proust,
Florence et Muriel Bellivier,
Sarah Proust.

– Mme Marie-Madeleine Heude,
née Guntz,
son épouse,
M. et Mme Jean-Gérard Huguet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Gérard Miller,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Père Gérard Heude,
Mme Christine Morrison
et son fils,
Mme Chantal Heude,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Max HEUDE,

survenu le 11 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 août, à 9 h 15, en l'église Sainte-Elisabeth, rue des Chantiers, à Versailles (Yvelines).

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur,
Toutes les équipes enseignantes et administratives de l'Institut d'administration des entreprises de l'université Paris-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues et amis,
ont l'immense peine de faire part du décès, *le 9 août 1997*, de

Arlette MACRÉAU-BALLOT,
assistante à l'université Paris-I,
coordonnatrice des études
de l'IAE de Paris.

Tous ceux qui l'ont connue se souviendront de sa disponibilité, de sa compétence et de sa chaleureuse gentillesse dans les relations de travail.

– Mme Guy Maugenest,
son épouse,
Odile Maugenest,
Anne et Paul Crévoisier,
Marie-Dominique Maugenest,
Alain Maugenest,
ses enfants,
Matthieu, Louis et Suzanne Crévoisier,
Jeanne Maugenest,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Guy MAUGENEST,
ingénieur civil des Ponts et Chaussées,

survenu le 10 août 1997, en son domicile de Bourg-la-Reine, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée par M. le chanoine Paul Villepelet, son cousin, dans l'église de Saulzais-le-Potier (Cher), le jeudi 14 août, à 10 heures.

Condoléances sur registre.

L'inhumation se fera dans l'ancien cimetière de Saint-Amand-Montrond (Cher), dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni plaques. Des prières.

26, avenue du Petit-Chambord,
92340 Bourg-la-Reine.

– Jaime et Sylvie Algaze,
leurs enfants,
Et les amis de France,
ont la douleur de faire part du décès de *leur frère, oncle et ami,*

M. Jay RABON,

survenu le 6 août 1997, à Sagone (Corse), dans sa cinquante et unième année.

L'inhumation a eu lieu à New York, le 10 août.

– Nous avons le profond regret de faire part du décès de

M. Jean-Charles RICHE,
directeur de **KOCH PARIS,**

survenu dans sa soixante-deuxième année, le 1er août 1997.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances et rendons hommage au bel exemple qu'il a donné par son engagement, sa compétence, son esprit d'entreprise et sa grande humanité qui ont permis le développement international *du Groupe KOCH, dont il a été* un responsable déterminant durant plus de trente ans.

Un homme exceptionnel nous quitte, nous perdons un ami.

Nous resterons fidèles à sa mémoire.

Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le comité d'entreprise,
L'ensemble du personnel du Groupe *KOCH.*

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 8 août, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Evry.

11, rue de Téhéran,
75008 Paris.
Rue du Champ-de-Mars,
57201 Sarreguemines.
Postfach 160,
D-66781 Wadgassen Saar.

– Karel Prokop Zamecnik,
son époux,
Lucas et Matthieu,
ses fils,
M. Didier Monod,
son père,
Philippe et Céline Cremer,
leurs enfants et petit-fils,
Pascal Monod,
Emmanuel Monod et son fils,
ses frères, sœur, neveux et nièces,
font part du décès accidentel de

Anne Constance ZAMECNIK,
née MONOD,

survenu le 6 août 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Partie trop tôt pour rayonner encore.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Rectificatifs

Michèle GISSELBRECHT.

La famille et les amis se réunissent d'abord au funérarium des Batignolles, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, à 13 heures, comme prévu, mercredi 13 août 1997.

L'enterrement aura lieu ensuite au cimetière Montmartre, à partir de 14 h 30.

Anniversaires de décès

– Sa mère
remercie ceux qui ont gardé intact le souvenir de

Pierre COUTARD-RUELLAN,

mort tragiquement le 13 août 1977.

61, route Nationale,
83490 Le Muy.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Madeleine
LAURAIN-PORTEMER,
historienne,

la messe du vendredi 15 août 1997, de la communauté Notre-Dame-de-la-Brardière, à La Chapelle-Viel (Orne), sera célébrée à son intention en présence de ses proches, profondément émus.

Une chaleureuse union de prières et d'affectueuses pensées pour sa mémoire est demandée à toutes celles et à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Son dernier ouvrage, *Une tête à gouverner quatre empires*, a été publié en avril 1997.

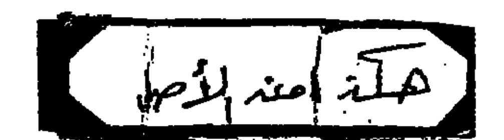
Joëlle TANGUY,
1949-1995,
docteur ès sciences,
recherche fondamentale,
membre de l'Académie
des sciences de New York.

« La lumière solidifiée...
...Je pars pour un long voyage... »
(Joëlle, août 1995).
Une voix s'est tue...

« ...Alors, le fil d'argent s'est détaché,
le vase d'or s'est brisé,
le souffle de vie s'en est allé
à Dieu qui l'avait donné. »
(Ecclésiaste 12, 6-7)

« Je suis la Résurrection et la Vie.
Celui qui croit en moi vivra
quand même il serait mort. »
(Jean 11, 25-26).





L'ÉTÉ FESTIVAL

Directeur du Festival de Salzbourg depuis 1992, le Belge Gérard Mortier fait évoluer les choses dans la ville natale de Mozart. Il a ouvert les portes aux nouvelles générations de chefs d'orchestre. Il va le faire avec de nouveaux metteurs en scène. Le poids de l'institution ne le fait pas dévier de son idée de base : offrir à un public moins conservateur qu'on ne le dit l'occasion de découvrir des approches différentes de l'art lyrique. L'opéra de jeunesse de Mozart, *Lucio Silla*, qu'il composa à seize ans, avait déjà été tiré de l'oubli en 1993 à Salzbourg sous la direction de Patrice Chéreau à la mise en scène et de Sylvain Cambreling au pupitre. Cambreling le propose aujourd'hui avec, cette fois, Peter Mussbach. Si celui-ci n'égale pas Chéreau, Cambreling s'impose comme le mozartien idéal. Il triomphe. Pour les fans de cinéma de série Z, un détour s'impose par la Vidéothèque de Paris, qui présente L'Etrange Festival. Vraiment curieux.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU



Jazz in Marciac

Il a plu, beaucoup, pendant la nuit d'ouverture du festival. Benny Waters (quatre-vingt-quinze ans) a continué de jouer du saxophone et Polya Jordan, « la dame blanche à la voix noire », de chanter. Le public, stoïque, est resté.
Jazz in Marciac, jusqu'au 17 août.

Sylvain Cambreling fait triompher « Lucio Silla »

Salzbourg/Opéra. La présentation de cette œuvre de jeunesse de Mozart met en perspective les productions ultérieures du compositeur autrichien

***LUCIO SILLA*, opéra seria en trois actes, de Wolfgang Amadeus Mozart, sur un livret de Giovanni de Gamerra. Avec David Kuebler (Lucio Silla), Sally Wolf (Giunia), Susan Graham (Cecilio), Elzbieta Smytka (Lucio Cinna), Heidi Grant Murphy (Celia), Barry Banks (Aufidio), Camerata Academica de Salzbourg, Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, Sylvain Cambreling (direction), Markus Fohr (clavecin). Peter Mussbach (mise en scène), décors et costumes (Robert Longo), Max Keller (lumières). Kleines Festpielhaus, le 9 août.**

Salzbourg sans Mozart ne serait pas Salzbourg. Le compositeur y est né. La ville vit de son souvenir – des souvenirs que ses commerçants y vendent –, de la foule des touristes qui viennent en pèlerinage visiter la maison natale de Mozart, la place Mozart, pister les héros de Mozart qui ont donné leurs noms à des rues, des restaurants, des places et même à des bouteilles de liqueur emballées dans du papier doré à donner des haut-le-cœur. Elle vit aussi de la réputation du Mozarteum, une école de musique de très haut niveau, et évidemment d'un festival de musique auquel les mélomanes du monde entier rêvent un jour d'assister.

Ses directeurs n'ont jamais été vraiment appréciés de la presse autrichienne. Du temps de Karajan, elle n'était pas toujours tendre, mais elle craignait l'enfant du pays. Certains journaux font preuve aujourd'hui à l'encontre de l'étranger Gérard Mortier (il est belge) d'une xénophobie qui rappelle de bien mauvais souvenirs. Le nouveau patron de Salzbourg encaisse les coups : le public est là, plus actif, confronté à des visions théâtrales contemporaines dont la moins réussie ne saurait égaler en ratage les mises en scène de Karajan lui-même. Les artistes aussi : être invité à se produire ici est plus que jamais une consécration.

Cinq opéras de Mozart sont donnés cet été sur un total de neuf productions lyriques. De *Mitridate* à la *Flûte*, c'est un sacré parcours dans l'œuvre lyrique du compositeur. Créé à Milan, le 26 décembre 1772, *Lucio Silla* est l'œuvre d'un compositeur de seize ans qui commence à s'émanciper des modèles imposés.

OPÉRA NOVATEUR

On a pu dire que cet opéra seria en trois actes comportant une ouverture et vingt-trois numéros était l'acte de baptême de l'orchestre « symphonique » dans le théâtre lyrique ; que Mozart avait écrit une musique qui englobait de façon unitaire voix et instruments ; qu'il avait échappé à la rhétorique habituelle pour créer de vrais personnages ; que *Lucio Silla* était en quelque sorte un opéra novateur à défaut d'être révolutionnaire. Bien accueillie lors de sa création, l'œuvre quittera néanmoins l'affiche, en quelque sorte effacée par les grands opéras composés par Mozart pendant les vingt ans qu'il lui reste à vivre.

Quasi oublié pendant deux siècles, *Lucio Silla* fut enregistré deux fois. En 1961, par une équipe italienne dont le souvenir s'est justement perdu. En 1975, par Leopold Hager dans le cadre de son intégrale des opéras de jeunesse du compositeur. Une distribution éblouissante – Julia Varady, Arlenn Auger, Helen Donath, Edith Mathis, pour les femmes ; Peter Schreier et Werner Krenn, pour les hommes – ne pouvait faire oublier la placidité d'un chef que l'on estime avant tout pour sa probité. La vraie résurrection de *Lucio Silla* date de 1981.

Cette année-là, Nikolaus Harnoncourt et Jean-Pierre Ponnelle donnaient à l'Opéra de Zurich un nouveau départ à l'ouvrage mésestimé de Mozart. Ce fut ensuite la miraculeuse production de Chéreau/Cambreling coproduite par la Monnaie de Bruxelles, le Théâtre des Amandiers et la Scala de Milan, dont le triomphe tenait à une distribution de chanteurs ayant accepté de longs mois de travail sous la direction d'un metteur en scène et d'un chef hantés de vérité théâtrale.

Lucio Silla exige un chef de théâtre et un metteur en scène musicien. La dramaturgie de l'œuvre égalant, dépassant parfois, celle de la musique. Gérard Mortier, qui était l'artisan de la production Chéreau/Cambreling, a fait représenter cet opéra de Mozart dès 1993, soit une année après son arrivée. Salzbourg, sans les grands Mozart, ne serait pas Salzbourg. Sans les « petits » non plus. Et la pertinence du travail de Mortier dans la ville natale du compositeur tient aussi à cela : envisager le théâtre lyrique dans son histoire et dans ses prolongements historiques et artistiques.

Qui n'aurait jamais vu *Lucio Silla* comprendrait moins bien, voire ne comprendrait pas, les derniers opéras de Mozart. Et, au passage, ne saurait pas que le compositeur s'est souvenu de l'air *Morte, morte fatal*, déploré par Cecilio, dans la septième scène du troisième tableau du premier acte, pour la mort de Don Giovanni.

LE MOZARTIEN IDÉAL

La production salzbourgeoise, qui vit ses derniers instants (elle ne sera plus reprise), n'égale pas scéniquement la production Chéreau/Cambreling. *« Trop d'images, mon cher Mussbach »*, aurait-on envie de dire au metteur en scène. Oui, trop d'images, parfois sublimes de beauté géométrique soulignée par des lumières irréelles, mystérieuses, et trop peu de direction d'acteurs pour un spectacle duquel on décroche dans la deuxième partie.

Mais pour ce qui est de la musique on est comblé. Il y a d'abord la direction de Sylvain Cambreling. En quelques années, ce chef s'est débarrassé d'une sécheresse qui gâtait parfois ses interprétations, sans pour autant perdre son sens absolu de la rythmique et de la ligne. Il dirige ce Mozart sans un instant de répit : aucun passage n'est indifférent, ou simplement relâché. Cambreling est là, toujours, creusant les phrases avec une plasticité admirable, tenant ses musiciens (ceux de la Camerata Academica de Salzbourg sont la perfection même) sans pour autant les empêcher de chanter. Cambreling est le mozartien idéal. Il n'a ni la brutalité parfois un peu vulgaire de Solti ou d'Harnoncourt ni l'arythmie et la lourdeur de Barenboïm, qui gâcha, ici même, le *Don Giovanni* mis en scène par Chéreau.

En vrai chef d'opéra, Cambreling sait aussi créer les conditions qui permettent aux chanteurs d'aller au bout de leur rôle en toute sécurité. Ceux réunis à Salzbourg ne sont pas des stars, mais les tonnerres d'applaudissements qui suivent la production en ont fait les reines et les rois de Salzbourg. On ne peut, en effet, rêver plus belle distribution féminine que celle-là. Quand Cambreling arrive sur scène, les applaudissements redoublent pour redoubler encore quand il fait lever l'orchestre dans la fosse.

Al. Lo.

Cinq opéras de Mozart

L'édition 1997 propose neuf productions lyriques. Cinq opéras de Mozart : *Mitridate, re di Ponto* ; *Lucio Silla* ; *La Clemenza di Tito*, *L'Enlèvement au sérail*, *La Flûte enchantée*. Les chefs sont aussi divers dans leur approche mozartienne que les metteurs en scène le sont théâtralement : Roger Norrington, Sylvain Cambreling, Gustav Kuhn, Marc Minkowski et Christoph von Dohnanyi pour la musique, soit des musiciens issus du mouvement baroque et des chefs « modernes » ; Jonathan Miller, Peter Mussbach, Ursel et Karl-Ernst Herrmann, François Abou Salem et Achim Freyer pour le théâtre. Pas moins attendus des festivaliers qui, chaque soir, arpentent la rue devant le Festspielhaus avec l'espoir de trouver une place : *Boris Godounov*, de Moussorgski, par Valery Gergiev/Herbert Wernicke, *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, par Sylvain Cambreling/Robert Wilson, *Wozzeck*, de Berg, par Claudio Abbado/Peter Stein, et *Le Grand Macabre*, de Ligeti, par Esa Pekka Salonen/Peter Sellars.

Gérard Mortier, directeur du Festival de Salzbourg

« Il est temps qu'une nouvelle génération de metteurs en scène arrive »

« Quels rêves aviez-vous en tête lorsque vous avez été nommé à la direction du Festival en 1992 ?

– Fréquentant le Festival régulièrement depuis 1963, j'avais vu toutes les premières de Herbert von Karajan puis, à partir du début des années 70, toutes les créations. J'avais une idée de ce que je voulais. Faire venir les grands chefs d'orchestre naturellement, faire revenir les grands metteurs en scène, renouveler le répertoire et rendre à la programmation purement théâtrale sa place.

– La réalité, le poids de l'institution n'ont-ils pas infléchi votre action ?

– J'ai vécu l'expérience que font certains jeunes premiers ministres ou nouveaux présidents de la République : il faut évoluer avec le travail que l'on fait. En six ans, je n'ai pas changé mes idées de base, que j'ai mises en œuvre à Bruxelles, mais j'ai évolué sur les moyens de les réaliser. Avec l'âge et l'expérience, je suis devenu plus flexible. Je sais maintenant, par exemple, que l'idéologie pour l'idéologie n'a pas de sens.

» Certaines expériences m'ont donné beaucoup de courage. Une idée répandue voulait que le public de Salzbourg soit constitué majoritairement de snobs qui ne s'intéressent pas à la musique. Je me suis vite rendu compte que ce public était beaucoup plus intelligent, sensible, prêt à la découverte que ce qu'en disait la presse internationale et, plus encore, viennoise. A l'issue de la première du *Grand Macabre*, Ligeti vient d'être ovationné. A Amsterdam, cela n'étonnerait personne, mais jamais Herbert von Karajan n'a eu droit à une telle standing ovation après une représentation d'opéra ici. Jamais.

– Le fait que Peter Stein soit parti doit-il être interprété comme la remise en cause d'un compromis ?

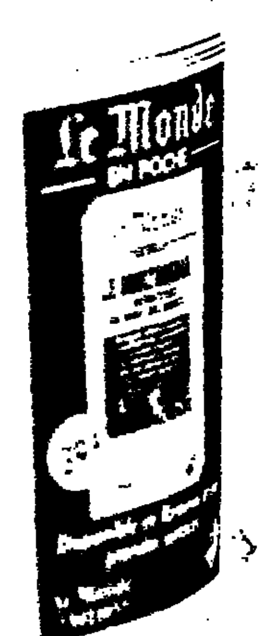
– Certains l'ont pensé et l'ont écrit. Mais ce n'est nullement le cas. Stein a fait ici un travail extraordinaire pour relancer la programmation théâtrale, mais je pense qu'il faut aller maintenant vers une nouvelle direction. Il est temps qu'une nouvelle génération de metteurs en scène arrive. C'est le cas pour les chefs d'orchestre, et il m'a fallu du temps pour y arriver. Voyez : cette année, Gergiev, Cambreling, Minkowski, Salonen sont là. Cela ne retire rien à Abbado, Solti, Muti, mais il était temps que des jeunes aient les moyens de se réaliser eux aussi. La même chose doit se passer dans le théâtre. J'ai travaillé de nombreuses années avec Bondi, Stein, et je vais continuer à le faire, mais à côté d'eux il y a une nouvelle génération, Marthaler, Bachmann et Claus Guth. Les Français ne connaissent pas encore ce jeune Allemand que j'ai engagé pour *Iphigénie en Tauride*, de Gluck, que nous présenterons en 2000. Quand je dis que j'ai évolué tout en gardant mon idée de base, c'est cela : un directeur d'institution doit garder les yeux et les oreilles grands ouverts pour être capable de déceler le talent chez les autres.

– Vous misez à égalité sur les jeunes chefs et les jeunes metteurs en scène, mais vous avez aussi remarqué l'opposition grandissante à la prétendue tyrannie des hommes de théâtre. Sans eux, pourtant, sans leurs réussites et leurs erreurs, l'opéra mourrait.

– C'est justement le problème que *Le Monde* a posé en préambule de la critique que vous avez faite de *Manon* à l'Opéra Bastille et que la *Neue Zurich Zeitung* vient de poser à son tour. A ce sujet, je voudrais dire que, à partir du moment où un compositeur ou un écrivain termine son œuvre, elle appartient intellectuellement au domaine public. L'auteur a bien évidemment sa propre interprétation, mais il n'est plus le seul à détenir la vérité. Une pièce reste vivante tant que les nouvelles générations se confrontent à elle et en donnent leur interprétation. Maintenant commencent les vraies questions. Car, bien sûr, on attend des metteurs en scène qu'ils connaissent la partition. Je constate aujourd'hui que certains profitent de ce mouvement et font n'importe quoi. Ce qui n'est pas le cas de Peter Sellars, avec lequel je peux parfois ne pas être en accord mais dont le travail s'appuie toujours sur une connaissance profonde de la musique, dont il connaît chaque mesure ; il nous fait réfléchir.

» Ce que je constate aussi avec bonheur, c'est que Salzbourg n'est plus seulement un festival où l'on vient assister à des productions plus ou moins réussies. Les idées, la réflexion sur l'art ont repris la place essentielle qu'elles occupaient à Bayreuth dans les années 50 et 70. Je suis heureux de voir que le Festival d'Aix-en-Provence s'apprête à retrouver une identité analogue et que les grands festivals européens redeviennent un lieu de réflexion. »

Propos recueillis par Alain Lompech



A L'AFFICHE

2e Festival Amplitudes à Annecy
Musiques techno et rock seront à l'honneur lors de la deuxième édition du Festival Amplitudes Annecy qui se tiendra les 15 et 16 août dans le massif du Semnoz en Haute-Savoie. Les principales têtes d'affiche de ce *« festival des tendances musicales actuelles »* seront Carl Cox (le 15), Eels et Asian Dub Foundation (le 16). Le premier jour du Festival, intitulé « Cyber », sera consacré à la techno, avec notamment Phunky Data, John Acquaviva, Paul Johnson, Jeff Mills (de Detroit) et Philippe Zdar (de Motorbass).
Festival Amplitudes. Tél. : 04-50-52-97-58. 150 F par soirée. Forfait deux soirées : 250 F. 180 F au guichet le soir.

De bouche à oreille à Parthenay
Danser sur des airs de Gascogne, du Berry et de Wallonie. Rêver en se délectant de la musique mâlûf de Tunisie. Suivre un parcours humoristico-musical orchestré par Jean-Marc Padovani dans les rues de Parthenay. Passer des clarinettes (Trio Pouget / Soulette / Barre) aux cornemuses (Eric Montbel), des harmonicas (Bruno Kowalczyck) au violon (David Cousineau). A Parthenay et dans les communes environnantes, des jardins de Gâtine aux rives du Thouet, le festival De bouche à oreille accueille du 13 au 24 août 30 spectacles et plus de 130 musiciens de musiques traditionnelles et métissées.
De bouche à oreille, 79 201 Parthenay. Tél. : 05-49-94-90-70.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www. lemonde.fr/festivals

La nouvelle liturgie de l'architecture virtuelle

Deux expositions à Paris nous ramènent vers l'Italie éternelle

LE TEMPS DES FESTIVALS est aussi celui des tests dans les magazines, et des jeux culturels. En voici un que nous inspirent les deux expositions en cours à l'Institut français d'architecture (IFA), rue de Tournon, à Paris. Qui, selon vous, a écrit : *« Aucune architecture ne peut s'appuyer sur une technologie caduque ? »* Léonard de Vinci, en 1516 ? Gustave Eiffel en 1882 ? ou peut-être Buckminster Fuller en 1967 à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal ? Aucun des trois. En fait, il s'agit d'une citation actuelle de Neil Denari, un fameux architecte de Los Angeles et l'un des quinze invités de TransArchitecture 02, exposition-manifeste destinée, comme l'indique le sous-titre, à nous plonger dans le *« cyber espace »* et les *« théories émergentes »*. Michel Vienne, l'un des deux commissaires avec Odile Fillion, y voit même *« un symposium éminemment pédagogique »*.

Il s'agit, sous l'égide de Paul Virilio, de faire se croiser l'informatique et l'architecture, le bit et l'équerre, de quinze manières ou dans quinze postures différentes. Il va de soi que nous sommes tous des chevronnés du web, que nous sommes familiarisés avec toutes les spécialités d'une langue qui emprunte à l'anglo-américain pour mettre en équation les univers tant scientifique que littéraire... Une version moderne du médiéval baralipton avec lequel on ne plaisantait déjà pas (on consultera, pour s'en assurer, le Grand Robert). On commence d'ailleurs par se faire passer un savon préventif par Christian Girard, l'un des préfaciers du catalogue, qui conclut cependant pour nous encourager : *« Dans tous les cas, sous nos yeux, prend consistance quelque chose dont il faudra tenir compte à mesure qu'elle prend compte de nous radicalement »*. Radicalement ? Bigre...

Comme il se doit, l'exposition qui trouve sa résolution théorique dans un charmant catalogue s'exprime à travers quinze moniteurs posés à même le sol. On peut y passer le temps qu'on veut. Et puis, si l'on ne saisit pas tout, l'IFA, dans une seconde exposition, nous a mijoté une entrée en matière pour nous ouvrir l'esprit à l'architecture virtuelle.

L'Institut s'est mis en tête de stocker tout ce qu'on peut comme informations sur la construction française contemporaine : 25 000 réalisations constitueront la première étape de cet « inventaire » (c'est aussi le titre de l'exposition) qui reste, pour le moment, lui-même assez virtuel. Ce qui nous est présenté de façon très chic, très sobre, c'est *« la simulation du disque dur d'une banque d'images »*, simulation parce que ladite banque *« est en cours de construction et qu'elle n'existera vraisemblablement que quand elle aura une existence légale et qu'aura été réglé le statut des images »*. Difficile de faire plus authentiquement virtuel.

> Il s'agit de faire se croiser l'informatique et l'architecture de quinze manières ou dans quinze postures différentes

Tout cela rappelle le bon vieux temps de l'architecture de papier dans les années 70, spécialité italienne qui consistait, faute de pouvoir passer du projet au concret, à dessiner et à débattre. Comme aujourd'hui avec sa petite sœur virtuelle, les noms d'oiseaux étaient d'autant plus colorés que les pensées restaient de l'ordre de la doctrine. Le principe ne s'en est pas perdu de l'autre côté des Alpes. Ainsi, plusieurs des plus célèbres architectes internationaux ont été appelés par le cardinal Silvano Piovanelli à imaginer les modifications à apporter à la cathédrale de Florence pour qu'elle soit conforme à la « nouvelle liturgie » adoptée il y a trente ans par l'Eglise catholique. Botta, Brenner, Hollein, Graves, Isozaki, Nouvel, Rossi et le tandem Gabetti-Isola ont remis leurs copies, exposées au Palazzo Vecchio jusqu'au 21 septembre. « Véritable révolution », le prêtre doit désormais faire face aux fidèles lors des offices et non plus leur tourner le dos. A regarder la liste des invités on se dit que la liturgie architecturale, elle, n'a guère changé dans le même temps.

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ La 20th Century Fox va commencer le tournage d'une nouvelle version de *Cendrillon* à Sarlat, dans le Périgord, avec dans le rôle principal **Drew Barrymore**, à l'écran actuellement dans *Scream*. Le personnage de la marâtre a été confié à **Anjelica Huston**. On ne connaît pas encore le Prince charmant. Pour ce tournage, qui aura lieu du 11 septembre au 28 octobre, la maison de production recherche *plus de trois mille figurants de tous âges*, qu'il s'agisse *« de princesses, de soldats, de paysans, de gitans »*, précise la Fox. Le château de Beynac, qui a déjà accueilli en mars l'équipe des *Visiteurs 2*, et le château de Fénelon serviront de décors.


Ph.-F. LOVINO/PHMMTA

■ **Gérard Depardieu** est l'interprète du *Comte de Monte-Cristo*, dont la trente-cinquième version produite par TF 1 et dirigée par **Josée Dayan**, est en cours de tournage en extérieur à Senlis (Oise), cité médiévale qui sert de décor naturel à de nombreux films « d'époque ». Gérard Depardieu est entouré de **Pierre Arditi**, **Hélène Vincent**, **Roland Blanche** et **Philippe Clay**, et d'une centaine de figurants. Plusieurs scènes ont été tournées sur la grande place, autour d'une guillotine que l'acteur avait déjà « expérimentée » au même endroit, voilà *quinze* ans, lors du tournage du *Danton* d'Andrzej Wajda. Gérard Depardieu, qui succède dans ce rôle à **Errol Flynn**, **Pierre-Richard Willms**, **Jean Marais**, **Jacques Weber**, etc., vient de terminer *L'Homme au masque de fer* tourné notamment au château de Pierrefonds, non loin de Senlis.

■ Selon le correspondant d'Associated Press à Tokyo, l'explosion du marché des bandes dessinées japonaises – les mangas – prend des proportions qui réjouissent les éditeurs et inquiètent les sociologues. Les mangas représentent 40 % du marché du livre et de la presse dans l'archipel, pour un chiffre d'affaires annuel de 42 milliards de francs. Selon **Frederik Schodt**, spécialiste américain du genre, *« le Japon est la seule nation du monde qui a hissé la bande dessinée à une telle qualité d'expression »*. Le meilleur de la production a même permis son introduction dans les galeries d'art japonaises. Les « accrocs » des mangas, ou *otaku*, sont réunis en clubs qui organisent de nombreuses manifestations où sont montrées et échangées les dernières réalisations des grandes maisons d'édition comme celles de particuliers. L'université de Tokyo a même créé une chaire d'études des mangas. Les sociologues ont commencé de s'inquiéter d'un phénomène qui est devenu la principale activité culturelle et la plus grosse dépense des jeunes Japonais et celles, de plus en plus nombreux, de leurs aînés.

Les jeux de l'apparence et du mensonge

Rennes/Art. La réunion inespérée de deux Caravage et une exposition d'artistes contemporains célèbrent le XVIIe siècle

LE TEMPS DE LA MARQUISE, hôtel de Blossac, 6, rue du Chapitre, 35 000 Rennes. Tél. : 02-99-79-67-67. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures. La Criée, place Honoré-Commereuc, 35 000, Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35 000 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Rennes affectionne le XVIIe siècle. Est-ce parce que la ville fut alors ornée de son plus beau monument, l'infortuné siège du Parlement de Bretagne, qu'un incendie a ravagé et qui est aujourd'hui un grand chantier de restauration ? Est-ce en mémoire de la marquise de Sévigné, qui vécut aux Rochers, près de Vitré ? Peu de musées ont en tout cas manifesté dans la dernière décennie plus de constance dans l'étude et l'apologie du Grand Siècle que le Musée des beaux-arts de Rennes, qui lui a consacré expositions et achats.

Il continue à célébrer les années 1600, si diverses, si abondantes, de deux manières très différentes. La première est hors du commun. Le Kimbell Art Museum de Fort Worth a accepté de prêter à Rennes l'un de ses tableaux majeurs, *Les Tricheurs* du Caravage. Le Louvre ayant consenti à céder *La Diseuse de bonne aventure*, les deux œuvres se trouvent réunies pour l'été.

Leur parenté saute aux yeux, parenté stylistique et intellectuelle. Le Caravage peint alors d'une manière acérée, attentive aux détails, cadrant de près des personnages à mi-corps dans des postures mouvantes, les plaçant dans une lumière claire qui accentue l'importance des costumes, des armes et des objets. Jusqu'au grain des étoffes et de la peau, jusqu'aux plumes des chapeaux, il ne néglige rien. Mais c'est sans durcir les expressions, sans chercher la grandiloquence ou le tragique.

A l'inverse : tout est affaire de nuances, de faux-semblants, de sous-entendus. Tout est affaire de fausseté. La diseuse de bonne aventure, l'œil caressant, flatte le jeune cavalier auquel elle veut dérober sa bague et qui, subjugué, rêve de séduire celle qui le dupe. Les tricheurs abusent de la crédulité d'une autre victime, un autre jeune cavalier, presque exactement celui que la bohémienne a trompé. Ils le fascinent, ils l'étourdissent de grands gestes, le picaresque de leurs accoutrements troués l'ahurissent. Il n'en sera que mieux volé.

Les deux fables ont la même moralité décourageante : le monde se compose en proportions égales de niais et de menteurs, de larrons et de victimes. La sincérité, la candeur, ces vertus que la religion enseigne, prédisposent au malheur. Il est plaisant de penser que l'auteur de ces toiles avait un cardinal pour protecteur.

> Les deux fables ont la même moralité décourageante : le monde se compose en proportions égales de niais et de menteurs, de larrons et de victimes

Autour de ces deux admirables peintures – mais connaît-on de Caravage des œuvres médiocres ou ennuyeuses ? –, ont été regroupés les caravagesques dont le musée possède des œuvres, Georges de la Tour, Honthorst, des maîtres anonymes. Il ne manque à cette salle que des sièges, car elle appelle à des contemplations silencieuses et prolongées, le temps de s'enfoncer dans ce monde douloureux, équivoque, inquiétant. La réunion de deux Caravage justifie à elle seule une longue station – et de se rendre au musée.

Deuxième raison, l'exposition dénommée sévignesquement « Le Temps de la marquise » et sous-titrée *Une évocation contemporaine du XVIIe siècle*. Evocation en effet, avec ce que le mot suppose d'allusif, de codé, de lointain, d'indécis parfois. Divisé en trois lieux, l'hommage au Grand Siècle réunit quatorze artistes d'aujourd'hui que le classicisme retient.

Pour quelques-uns, Karen Knorr, Olivier Richon ou Giulio Paolini, la relation est directe, trop. Admirative, dévote, elle ne laisse guère de place à l'invention et, si lon peut dire, colle de trop près au modèle. Préférables sont les œuvres qui prennent de la distance, celle de l'ironie, de l'invention, de la bizarrerie.

Les natures mortes de Martine Aballéa tirent leur inspiration des cabinets de curiosité de jadis, mais réinterprétés à mi-chemin entre souvenirs de vacances à la plage et bande dessinée. Les photographies de Seton Smith cultivent le flou, l'évasif, l'incertain. Le tableau blême d'Elmar Trenkwalder déconcerte, trop ordonné, d'une froideur calculée au point d'en devenir gênante. Bruno Yvonnet intitule *Et in Arcadia Ego* des peintures tirées des clichés de presse qui n'ont rien d'édénique ou d'enchanteur. La même référence se trouve chez Françoise Vergier, mais autrement employée, dans un esprit plus maniériste, remontant du classicisme vers ce qui l'a précédé et qu'il a peu à peu effacé, le goût de l'étrange et des métamorphoses.

Ce n'est plus du temps de la marquise qu'il s'agit dans ces œuvres, mais du nôtre.

Philippe Dagen

Les films très curieux de l'Etrange Festival

Paris/Cinéma. Les longs-métrages de l'Américain Jack Hill et du Japonais Hideo Gosha dominent une programmation entre cinéma de genre et série Z

L'ETRANGE FESTIVAL. Vidéothèque de Paris, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 3e. Mo Châtelet-Les Halles. Tél : 01 44 76 62 00. Du 12 au 26 août. 40 F. Tarif réduit : 30 F.

Pour sa cinquième édition, l'Etrange Festival continue son travail de défricheur qui en fait désormais l'un des rendez-vous cinématographiques les plus marquants de l'été. Centrée sur le cinéma de genre, la série B et Z, la programmation de cette année est, une fois de plus, très excitante. Un des points forts résidera dans les hommages consacrés au réalisateur américain Jack Hill et au Japonais Hideo Gosha.

Jack Hill a réalisé une douzaine de longs-métrages dans les années 60 et 70 pour Roger Corman et plusieurs autres compagnies de production spécialisées dans les films à petit budget. Hill avait signé en 1971 l'un des plus gros succès du cinéma d'« exploitation » avec *The Big Doll House* sur les mésaventures de femmes retenues prisonnières dans un camp retranché d'une jungle des Philippines. Le film avait coûté 125 000 dollars et en avait rapporté plusieurs millions. Remarqué pour son talent à diriger les interprètes féminines, Jack Hill hérita en 1973 de Pam Grier, dont il allait faire, durant les années 70, l'actrice américaine la plus solide au box-office après Barbra Streisand. Avec *Coffy, la panthère de Harlem* d'abord, un film pour lequel il avait scrupuleusement respecté les consignes de son producteur, *« écrire une histoire de vengeance dans laquelle une femme noire massacre dans la première scène deux mecs »*, et *Foxy Brown* qui allaient être deux des plus gros succès de la « Blaxploitation », ces films d'action qui mettaient des acteurs noirs en vedette.

Pam Grier, qui est la seule star noire des années 70 sur le nom duquel un film pouvait être monté, a connu un regain de popularité grace à des apparitions dans *Los Angeles 2013*, de John Carpenter, et *Mars attacks !*, de Tim Burton, et vient d'obtenir le rôle principal de *Jackie Brown*, le prochain film de Quentin Tarantino. C'est le même Tarantino qui a tiré Jack Hill de l'oubli il y a quelques années en se mettant en tête de distribuer aux Etats-Unis *Switchblade Sisters*. Ce film appartient à un sous-genre méconnu : le film de gang féminin, qui allait s'éteindre peu de temps après sa sortie. Devenu depuis un des films-cultes de la communauté lesbienne, *Switchblade Sisters* offre le spectacle improbable d'une bande de jeunes adolescentes en rupture de ban avec leur famille, maniant le couteau avec une extrême dextérité pour faire face à des dealers qui envahissent leur quartier.

La meilleure surprise de cet hommage à Jack Hill provient de son second film, *Spider Baby*, inédit en France, et qui reste un modèle d'inventivité. Film maudit, distribué aux Etats-Unis sous plusieurs titres différents dont *Liver Eaters* (aucun des personnages du film ne mange de foie) et *Cannibal Orgy* (il n'y a pourtant aucune trace d'orgie), *Spider Baby* n'a jamais pu se remettre de son échec commercial lors de sa sortie en 1968. Le film traite d'une maladie rare, le syndrome de Merrye, qui semble ne frapper que la famille Merrye. Cette maladie amène ses victimes à régresser mentalement et à sombrer dans la sauvagerie et le cannibalisme. Dans la demeure des Merrye, seuls les enfants ont réussi à s'en sortir : Elizabeth qui s'habille en petite fille, Virginia qui se prend pour une araignée et se nourrit d'insectes, Ralph un géant qui est également le plus infantile, et Bruno, le majordome qui veille sur cette famille.

FILM NOIR MÉDIÉVAL

Spider Baby ressemble à un sitcom filmé par Luis Bunuel, en respectant scrupuleusement les règles tout en les pervertissant de l'intérieur. Il est pourtant difficile de classer *Spider Baby* dans un genre précis. Dans le générique de début, Lon Chaney Jr. qui interprète Bruno, le majordome, chante une chanson où il est question de vampires et de loups-garous mais ni l'un ni l'autre n'apparaissent dans le film. *Spider Baby* pourrait passer pour une comédie mais on n'y trouve aucun ressort comique, pour un film d'horreur, mais le macabre est en permanence désamorcé par des personnages qui envisagent leur mort annoncée comme une simple péripétie qui n'a rien de dramatique. Comme le dit Bruno au début du film : *« Rien n'est vraiment très grave »*.

L'hommage à Hideo Gosha permet de redécouvrir un réalisateur qui était encore complètement inconnu en France il y a quelques années. Venu de la télévision, Gosha est l'un des maîtres du *chambara*, c'est-à-dire du film de samouraï. Trois de ses films avaient déjà été présentés en France lors de la rétrospective « Le Japon fait son cinéma » en 1991 : *Trois samouraïs hors la loi*, sur trois guerriers ronins qui prennent fait et cause pour des paysans persécutés, *Goyokin*, et *Portrait d'un criminel* sur un tueur psychopathe, travailleur sans histoires, syndicaliste modèle dans le Japon de l'après-guerre. Les quatre films de Gosha présentés par l'Etrange Festival confirment l'importance de ce réalisateur.

Bandits contre samouraïs, *Punis par le ciel*, sur un tueur utilisé par son chef de clan à des fins personnelles (et où Yukio Mishima interprète un samouraï qui se suicide) et *Les Tueurs des ténèbres* se distinguent par un mélange assez baroque de film noir et de film d'époque, déplaçant les conventions du film criminel dans un contexte médiéval. Dans *Bandit contre samouraïs*, situé dans le Japon du XVIIIe siècle, la police se lance à la recherche d'un voleur mystérieux surnommé « l'homme du brouillard ». Dans *Les Tueurs des ténèbres*, plusieurs clans de samouraïs, proches des organisations de yakuzas règlent leurs différends dans un Japon complètement corrompu.

Samuel Blumenfeld

De « Black Gestapo » à « Salauds de pauvres »

En marge des deux hommages à Jack Hill et à Hideo Gosha, l'Etrange festival programme également *Médée* de Lars von Trier, réalisé en 1987, inspiré d'une adaptation de la pièce d'Euripide écrite par Carl Theodor Dreyer, et *Tokyo Fist* de Shinya Tsukamoto, le réalisateur de *Tetsuo*, distribué en France en 1995.

D'autres films au titre improbable mais dont l'existence est avérée méritent aussi le détour : *Black Gestapo* de Lee Frost sur des néo-nazis noirs, *I was a teenage serial killer*, de Sarah Jacobson, *J'étais un prostitué juif*, de Philip B. Roth, *Driller Killer*, le premier film d'Abel Ferrara sur un tueur qui martyrise ses victimes avec une perceuse, *Salauds de pauvres*, du brésilien Vinicius Mainardi.

هكذا من الاصل

MARDI 12 AOÛT

TF 1

20.45

PROMIS... JURÉ ! ■
Film de Jacques Monnet, avec Michel Morin, Roland Giraud (1987, 105 min). 214102
Une comédie où l'émotion et la tendresse s'allient à la dérision burlesque.
22.30 Ciné mardi.

22.35

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE
Film de Michel Colucci, avec Coluche (1977, 100 min). 8382102
0.15 Comme une intuition.
0.20 Les Dessous de Palm Beach. Série. O Chantage à la vidéo.
1.10 et 1.50, 2.25, 3.30, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
1.20 Reportages. Magazine (rediff.). 2.00 Cas de divorce. Série. 2.35 Cités à la dérive. Feuilleton. [2/8]. 3.40 et 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique (10 min).

France 2

20.55

RIO LOBO ■ ■
Film de Howard Hawks, avec John Wayne, Jennifer O'Neill (1970, 115 min). 8096021
Le dernier film de Hawks célèbre, une fois de plus, l'amitié virile. Ce western chaleureux fut son testament cinématographique.

22.50

LE ROCK DU BAGNE ■
Film de Richard Thorpe, avec Elvis Presley, Judy Tyler (1957, N., 95 min). 5537034
Emprisonné parce qu'il a tué par accident, au cours d'une rixe, un jeune homme devient une star du rock.
0.25 Journal, Météo.
0.45 Tatort. Série. Joyeux anniversaire, inspecteur.
2.15 Jeux sans frontières. Jeu (rediff.). 4.10 24 heures d'infos. 4.20 Météo. 4.25 Belles années. Série. Petit copiste florentin (65 min).

France 3

20.45

FOOTBALL
Montpellier - Lyon. En direct. Coupe Intertoto : finale. Match aller (125 min). 557454
Dans les trois finales donnant accès à une place en UEFA, quatre clubs français sont encore en lice.
22.50 Journal, Météo.

23.20

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Magazine. Neuf jours en Equateur (50 min). 1704947
Sally Love chercheuse en entomologie pour le Museum National d'Histoire Naturelle Smithsonie à Washington, est partie pendant neuf jours dans la forêt équatoriale, à la recherche de nouvelles espèces d'insectes.
0.10 Passion d'une vie. Haïti dans tous nos rêves
1.05 Une semaine Jazz. Concert. Wynton Marsalis à Marciac (65 min). 5335400

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LES ENFANTS MARCHANDISE
L'exploitation des mineurs en Asie. Documentaire (1996, 50 min). 3002562
Plus d'un million d'enfants se prostituent dans le monde. Mais le théâtre principal de ce commerce du sexe reste les pays pauvres d'Asie. Ainsi, à Bombay, plus de 10 000 enfants sont victimes de cet esclavage sexuel.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : ▶ LE CINÉMA INDIEN
21.40 Bollywood. Documentaire de Paul Sen (1989, 115 min). 8389164
L'Inde possède la première industrie cinématographique mondiale. Bollywood, à Bombay, en est le fer de lance commercial. Un documentaire sur soixante-quinze ans de cinéma indien, son économie florissante et ses conséquences sur la société indienne aujourd'hui.
23.35 Un ennemi du peuple (Ganashatru) ■ Film de Satyajit Ray, avec Soumitra Chatterjee (1989, v.o., 100 min). 3168857
1.15 Elvis For Ever (rediff., 45 min). 4606139
2.00 Court circuit (rediff., 45 min). 6085955

M 6

20.45

LES NOUVELLES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
Série, avec Matthew Porretta, Anna Galvin, Richard Ashton (110 min). 570270
L'attaque des Vikings. Miracle à Avalon.

22.35

DOUTE CRUEL
Téléfilm [1/2] Δ d'Yves Simoneau, avec Blythe Danner, Adam Baldwin (95 min). 6302657
0.10 Les Documents de Zone interdite. Magazine. Je change de vie (rediff.).
2.20 Fréquenstar. Invité : Alain Souchon (rediff.). 3.05 Turbo. Magazine (rediff.). 3.55 Mister Biz, best of. Magazine. Le business caché des stars (rediff.). 4.20 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 4.50 L'île aux plongeuses nues. Documentaire (45 min).

Canal +

20.35

LA PETITE PRINCESSE
Film d'Alfonso Cuaron, avec Eleanor Bron (1995, 90 min). 150541
Nouvelle version douceâtre et larmoyante d'un livre classique pour enfants.
22.05 Flash d'information.
22.10 La Vie comme elle est...

22.25

ASSASSINS
Film de Richard Donner, avec Sylvester Stallone, Antonio Banderas (1995, v.o., 127 min). 9532589
0.35 Au beau milieu de l'hiver ■ Film de Kenneth Branagh (1995, N., v.o., 95 min). 7993787
2.10 La Croisette s'amuse. Documentaire de Sophie Druet (50 min). 7762329

Radio

France-Culture
21.10 XI[e] rencontres d'écrivains francophones. [2/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne. Thierry Robin.
0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
19.36 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Œuvres de Britten.
22.30 Concert (Rediff.). Festival de Flandres. Donné le 30 juillet, en l'église Sainte-Anne à Bruges, en Belgique, par le Concordia Consort of Viols, dir. Mark Levy.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 17 avril 1996, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Kurt Sanderling, Anne Gastinel, violoncelle.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm [6/6] (105 min). 91745305
21.45 Télétourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science.

Planète
20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [2/6].
21.30 Dubout.
22.20 ▶ Les Documentaristes. Jean Rouch, premier film : 1947-1991.
22.50 Galères de femmes.

Histoire
21.00 Mille et une vies. Dumas le romantique ; Jean Cocteau, mensonges et vérités.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Magazine.

Paris Première
21.00 Montgomery Clift.
21.55 Les Documents du JTS.
22.25 Le Curé de Tours. Téléfilm de Gabriel Axel, avec Jean Carmet, Michel Bouquet (100 min). 71445102

France Supervision
20.45 Francofolies 1997 : Bratsch, Yuba, Têtes raides, Kidjo. Concert (90 min). 84624831
22.15 Golden Eighties ■ Film de Chantal Akerman (1985, 95 min). 50607980

Ciné Cinéfil
20.30 Amok ■ ■ Film de Fédor Ozep (1934, N., 85 min). 16118893
21.55 L'Aventurier ■ Film de Marcel L'Herbier (1934, N., 95 min). 67835454

Ciné Cinémas
20.30 Mohamed Bertrand-Duval. Film d'Alex Métayer (1991, 85 min). 16110251
21.55 Série noire pour une nuit blanche ■ Film de John Landis (1984, v.o., 115 min). 67857678
23.50 Deux drôles d'oiseaux. Film de Randa Haines (1993, 125 min). 70903589

Festival
20.00 Le Goûter chez Niels.
20.30 Des mouettes dans la tête. Téléfilm de Bernard Malaterre, avec Thomas Ginoul, Frédéric Savall (95 min). 10715251
22.05 T'es grand et puis t'oublies. Téléfilm de Serge Moati (115 min). 27899102

Série Club
20.15 Les Arpents verts.
20.45 L'Age de cristal. Installation interstellaire.
21.35 Le comte Yoster, a bien l'honneur. Serviteur de deux maîtres.
22.30 Alfred Hitchcock présente. N'écrivez jamais.
23.00 Edouard et ses filles.
0.00 Le Saint (50 min).

Canal Jimmy
20.25 On l'appelait le King.
22.00 Sinatra.
22.45 Portrait. Magazine.
22.50 Des agents très spéciaux. Une étrange école.
23.40 Star Trek : la nouvelle génération. Contagion (v.o.).
0.30 Vélo. Magazine.
1.00 L'Homme invisible. L'arroseur arrosé.

Disney Channel
20.10 Horizons sans frontières ■ Film de Fred Zinnemann (1961, 130 min). 5133003
22.20 Honey West.
22.45 Richard Diamond.
23.10 Juste pour rire.

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview. Invité : Philippe Couderc.
20.55 Le Combat d'une femme. Téléfilm de Michael Katleman, avec Patty Duke (95 min). 505576270
23.00 Clair de lune. Le torchon brûle.

Voyage
20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. America, Sud Dakota.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Claude Pavard.

Eurosport
21.00 Boxe. Poids lourds. Terrence Lewis (EU) - Levi Billups (EU). Jesse Ferguson (EU) - Thomas Williams (EU), à Worley (Etats-Unis).
22.00 Football. Match amical. Corée du Sud - Brésil à Séoul (Corée du Sud).
0.00 Equitation. Le «Horse Show», à Dublin (Irlande, 60 min).

Muzzik
20.10 et 1.45 L'Invité. Gaby Casadesus.
21.00 Moussorgski et Janacek. Concert. Interprété par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly (70 min). 501284831
22.10 Sviatoslav Richter au Barbican Center 2. Concert (60 min). 505158812
23.10 Best of jazz 3. Concert enregistré à Montreux en 1994 (60 min). 508871305

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MERCREDI 13 AOÛT

TF 1
17.15 Extrême limite. Série. Une femme mariée ; Double mixte.
18.05 Les Années fac. Série. Un gros pourcentage.
18.30 Ali Baba. Jeu. Invitée : Danièle Evenou.
19.05 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Trafic infos.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Laval rencontre Saumur (160 min). 12441874

23.25

LES YEUX D'HÉLÈNE
Feuilleton [7/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (100 min). 8621023
Hélène apprend que le collier offert par Geneviève est faux. Par dépit, les frères Valvoni décident de vendre l'hôtel aux enchères...
1.05 et 1.45, 2.50, 3.50 TF 1 nuit.
1.15 Cas de divorce. Série. Braun contre Braun. 1.55 et 4.05, 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 3.00 Cités à la dérive. Feuilleton. [3/8]. 5.00 Musique. Concert (15 min).

France 2
16.55 Les Malheurs du juge. Téléfilm [1/2] de Marcello Fondato (100 min). 4023936
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.25 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

LA PLACE DU PÈRE
Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Richard Anconina, Lucile Boulanger (100 min). 3456329
L'ex-compagne et la fille d'un musicien ont eu un grave accident. A l'hôpital, celui-ci se remémore leur séparation...

22.35

LE DERNIER FLÉAU
Téléfilm O d'Armand Mastroianni, avec Nicolette Sheridan (90 min). 260110
Un fléau disparu depuis vingt ans reparaît et tue dans les grandes mégapoles du monde.
0.05 Journal, Météo.
0.25 Tatort. Série. 1.50 Diamir. Documentaire. 2.40 Connaître l'islam (rediff.). 3.10 Présence protestante (rediff.). 3.40 24 heures d'infos. 3.55 Météo. 4.00 Accélération verticale. Documentaire. 4.20 Ile aux ours. 4.30 Belles années. Série (70 min).

France 3
16.55 40°. Invités : Patrice Laffont, Nono Gitano.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.45

BRENDA STARR
Téléfilm de Robert Ellis Miller, avec Brooke Shields, Tony Peck (1990, 100 min). 258139
Le rédacteur en chef d'un journal de bande dessinée demande à son héroïne de trouver un scoop afin de remonter les ventes.

22.25

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
La télé des loisirs. Invitée : Amanda Lear (45 min). 5862313
23.10 Journal, Météo.
23.40 Un siècle d'écrivains. Magazine. Charles Péguy (45 min). 6048232
D'abord grand polémiste, à la prose coupante, Charles Péguy s'imposa comme poète.
0.25 Inca de oro. Documentaire (55 min). 3998153
1.20 Une semaine Jazz. Concert. Michel Petrucciani à Marciac (45 min).

La Cinquième
18.25 Le Monde des animaux. La vie en société : bourdons gestionnaires.

Arte
19.00 D'un pôle à l'autre. [5/18]
19.30 7 1/2. Magazine. La pauvreté rend-elle malade ?
20.00 Naissance du XX[e] siècle. [11/12] La femme moderne (25 min). 69110
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES DERNIERS COLONS
Documentaire (1995, 65 min). 340684
Par le biais de portraits de Blancs vivant au Zaïre, le réalisateur Thierry Michel dresse le tableau d'un pays en ruine.

21.50

▶ MUSICA : BÉNARÈS
Musiques du Gange. Documentaire d'Yves Billon (1992, 75 min). 6907400
Avec Ustad Bismillah Khan, maître du shanaï, Girja Devi, vocaliste, et Lacchu Maharaj, joueur de tabla.
23.05 The Parsons Dance Company. Scrutiny, ballet enregistré en 1992.
23.25 Dire que j'ai cent ans. Documentaire.
0.20 La Lucarne : Live. Série de Philippe Grandrieux. [2/3] La Lettre jamais écrite, de Dominique Dubosc (1990, 60 min). 9287086
1.20 Le Phare. Téléfilm [2/3] (rediff., 60 min). 6551608
2.20 Tracks. (rediff., 30 min). 2532801

M 6
18.00 Highlander. Série. Marqué par le destin.
18.55 Open Miles.
19.00 Les anges de la ville. Série. Le passager.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Quelle planète !

20.45

DES MOTS QUI DÉCHIRENT
Téléfilm de Marco Pauly, avec Patrick Bouchitey, Pascal Greggory (105 min). 425495
Un médecin, père de famille, qui s'occupe également de la réinsertion de jeunes cas sociaux, est accusé de viol par son ancienne employée...

22.30

DOUTE CRUEL
Téléfilm [2/2] Δ d'Yves Simoneau, avec Blythe Danner (100 min). 1858619
Seconde partie de ce téléfilm adapté d'un fait divers.
0.10 Secrets de femme. Série ☐. Siège.
0.40 Sexy Zap. Magazine ☐.
2.10 Fréquenstar. Magazine. David Ginola (rediff.). 3.00 Coulisses. Magazine. Manu Dibango (rediff.). 3.25 Mister Biz, best of. Magazine. Le business caché des stars (rediff.). 3.50 Fan de, best of. Magazine (rediff.). 4.15 Aventures en océan Indien. Documentaire (55 min).

Canal +
15.25 Le Baiser du papillon. Téléfilm (90 min). 801481
16.55 Babylon 5. Série.
17.40 Le Dessin Animé.
▶ En clair jusqu'à 19.30
18.30 Les Conquérants du feu Série.
19.20 Football. En direct. Bucarest-PSG. Coupe d'Europe (120 min). 7924787

21.20

LA MOUCHE ■ ■
Film de David Cronenberg, avec Jeff Goldblum (1986, 90 min). 8352752
Chez Cronenberg, le fantastique naît de l'angoisse existentielle, des gouffres intérieurs de l'homme.
22.30 Flash d'information.

22.55

ATHLÉTISME
En direct. Golden Four : Meeting de Zurich, au Stade Letzigrund (89 min). 275042
0.25 La Vie comme elle est... Court métrage de Daniel Filho. Casal de Três (10 min). 9327172
0.35 Kansas City ■ ■ Film de Robert Altmann (1995, v.o., 115 min). 7877795
2.30 Tous les matins du monde ■ ■ ■ Film d'Alain Corneau (1991, 110 min). 9705066

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage. Les cinq sens. Le goût [3/5].
21.10 XI[e] rencontres d'écrivain francophones [3/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance
22.40 Nocturne. Michel Drouin.
0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Festival de la Roque d'Anthéron. Nikolaï Luganski, piano. Œuvres de Rachmaninov : Variations sur un thème de Corelli op. 42 ; Quatre préludes ; Sonate pour piano n° 6 op. 82, de Prokofiev. Concert donné en direct du Parc de Florans. Vladimir Krainev, piano. Sonate pour piano n° 2 op. 19 Sonate-fantaisie, de Scriabine ; Sonate pour piano n° 2 op. 14, de Prokofiev ; Sonate pour piano n° 5 op. 53, de Scriabine ; Sonate pour piano n° 7 op. 83, de Prokofiev. Pierre-Laurent Aimard, piano. Visions fugitives op. 22, de Prokofiev ; Etudes-tableaux n[os] 2, 13 et 5, de Rachmaninov ; Sarcasmes op. 17, de Prokofiev.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Orlando, opéra en trois actes, de Haendel, par Les Arts florissants, dir. William Christie, Bardon (Orlando).
23.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Fort Boyard.
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Pulsations. Magazine.
23.30 Bons baisers d'Amérique.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète
20.35 ▶ Soldats de Napoléon.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [14/32].
22.00 Histoires oubliées de l'aviation. [2/6].
22.50 Dubout.
23.45 ▶ Les Documentaristes. Jean Rouch, premier film : 1947-1991.
0.10 Galères de femmes (90 min).

Histoire
20.00 Quand la Chine s'éveillera. [4/4].
21.00 Envoyé spécial : les années 90.
22.00 Le Pain noir : L'Adieu à l'enfance. Feuilleton [5/16].
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Magazine.
0.00 Télé notre histoire : Thibaud ou les Croisades. Feuilleton [9 et 10/26] (60 min).

Paris Première
20.10 et 23.25 Courts particuliers.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS.
22.25 Vedettes en coulisses. Les Compagnons de la chanson au Canada.
0.15 Reet, Petite and Gone ■ Film de William Forest Crouch (1947, 80 min). 80398898

France Supervision
20.30 Ecouter, voir. Magazine.
20.55 Off, le magazine des festivals.
22.00 Concerto pour flûte. Concert enregistré au Radziwill Palace, à Nieborow, en Pologne (30 min). 42908348
22.30 Corelli. Concert enregistré à l'église Spitafields de Londres (30 min). 42907619
23.00 Nancy Jazz Pulsations : Jean-Marie Viguier. Concert (60 min). 42574042

Voyage
20.30 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières.
23.00 Chez Marcel. Invité : Guy Cornerec.
0.00 Destination Asie : Bangkok (50 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Dieu est mort (The Fugitive) ■ Film de John Ford (1947, N., v.o., 100 min). 9120771
22.10 Le Médaillon ■ ■ Film de John Brahm (1946, N., 85 min). 91088459
23.35 Le Gorille (The Gorilla) ■ Film de Allan Dwan (1939, N., v.o., 70 min). 40180690

Ciné Cinémas
20.30 Hollywood Mistress. Film de Barry Primus (1991, 110 min). 6194874
22.20 Comment claquer un million de dollars par jour ? ■ Film de Walter Hill (1985, v.o., 100 min). 34384416

Festival
20.15 Du crime considéré comme un des beaux-arts.
20.30 Maigret. Jeumont, 51 minutes d'arrêt.
21.55 Tatort. La Monteuse aux pieds nus.
23.20 Le Club Festival. Magazine (40 min).

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Mireille Darc.
20.55 La Fleur du désert.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.

Série Club
20.45 Caraïbes offshore. Espèces menacées.
21.30 et 1.30 Le comte Yoster, a bien l'honneur.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Ironie du sort.
23.00 L'Age de cristal.
23.45 Le Saint (55 min).

Canal Jimmy
20.00 The Muppet Show. Invité : Andy Williams.
20.25 Star Trek : la nouvelle génération.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.40 Seinfeld. Les toilettes.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Une fille à scandales. Les parents terribles (v.o.).
22.35 Spin City (v.o.).
23.00 Game On (v.o.).

Disney Channel
20.10 Tous sur orbite.
20.15 La Fille de l'équipe.
20.40 Sports. Magazine.
21.40 Sport Académie.
22.05 Animaux de toutes les Russies.
22.30 Histoires de compositeurs. Téléfilm (55 min). 383023
23.25 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton (20 min).

Eurosport
12.00 et 23.00 Football. En direct. Japon - Brésil, à Osaka (Japon) (120 min). 164690
18.00 Motors. Magazine.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de New Haven (Etat-Unis) (120 min). 411145
21.00 Course de camions.
22.00 Sports de force.
0.00 Golf (60 min).

Muzzik
20.30 Andreï Gavrilov joue Rachmaninov. Concert (15 min). 500038752
20.45 Les Instantanés de la danse. Magazine.
21.00 Le Lac des cygnes. Ballet en quatre actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Chorégraphie de Konstantin Sergeyev. Enregistré au Théâtre du Kirov à Leningrad, en 1990 (135 min). 506909619
23.15 Concerto pour violon de Brahms par Itzhak Perlman. Concert. Par le Philharmonia Orchestra, dir. Lawrence Foster (45 min). 500511690
0.00 Mark Isham au festival de Montréal 96. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montréal en 1996 (60 min). 500065714

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
20.45 Avis de recherches. Film de Stanley R. Jaffe (1983, 125 min). Avec Kate Nelligan, Judd Hirsch, David Dukes. *Drame.*

RTL 9
22.20 La Femme libre. Film de Paul Mazursky (1978, 120 min). Avec Jill Clayburgh. *Comédie dramatique.*
0.50 Les Combinards. Film de Jean-Claude Roy (1966, N., 70 min). Avec Darry Cowl. *Comédie.*

TMC
22.55 L'Argent de la vieille. Film de Luigi Comencini (1972, 115 min). Avec Alberto Sordi. *Comédie satirique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 13 AOÛT 1997

La Bundesbank laisse ses taux inchangés

LA BUNDESBANK a décidé, mardi matin 12 août, de ne pas modifier sa politique monétaire. Elle a annoncé qu'elle reconduisait, au niveau inchangé de 3 %, sa procédure de prises en pension hebdomadaire (repo). Afin d'enrayer la baisse du deutschemark vis-à-vis du billet vert, plusieurs hauts responsables de la banque centrale allemande avaient, au cours des derniers jours, brandi la menace d'une hausse de ce taux, qui constitue le principal instrument de refinancement des établissements de crédit outre-Rhin.

Otmar Issing, le chef économiste de la Bundesbank, s'était notamment dit *« préoccupé par la rapidité et par l'ampleur de l'affaiblissement du mark »*. La monnaie allemande s'est dépréciée de 17 % face au dollar depuis le début de l'année. Mais, selon les experts, un relèvement du repo aurait été difficile à justifier sur le plan économique, dans la mesure où l'inflation reste très modérée outre-Rhin (1,9 % en juillet sur un an) et où le chômage atteint des niveaux records. Il aurait surtout risqué de provoquer un tollé politique dans les autres capitales européennes, notamment à Paris, et il aurait par là même menacé la construction de l'Union *monétaire*.

Le dollar était très ferme, mardi matin, après la décision de la Bundesbank. Il cotait 1,8645 mark et 6,2850 francs.

Des milliers de policiers mobilisés pour la venue du pape

Plus de 600 000 pèlerins sont attendus dans la capitale les 23 et 24 août

AU PLUS FORT des Journées mondiales de la jeunesse, qui devraient recevoir 600 000 à 700 000 pèlerins dans la capitale les 23 et 24 août selon les estimations des autorités religieuses, la préfecture de police de Paris a décidé de mobiliser près de sept mille policiers, gendarmes, secouristes et militaires. Le *« volume des foules attendues »*, qui imposent des obligations de secours et de sécurité aux autorités publiques, et la *« protection du pape »*, qui dispose d'un statut de chef d'Etat et qui a été victime d'un attentat place Saint-Pierre à Rome en 1981, sont les deux raisons avancées par le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, lundi 11 août, pour justifier le dispositif mis en place par l'Etat. Cette mobilisation sera comparable à celle mise en place lors du bicentenaire de la Révolution en 1989 ou, chaque année, lors de l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Elysées. Sans chiffrer le niveau des dépenses engagées, le préfet a considéré qu'il s'agissait d'un *« coût classique »* pour des rassemblements d'une telle ampleur.

La concertation avec les autorités religieuses a eu lieu *« de la meilleure manière possible »*, a commenté M. Massoni, à une semaine de ces 12[es] Journées mondiales de la jeunesse, qui se tiendront à Paris du 19 au 24 août. Les services d'ordre les plus importants seront mis en place sur le Champ-de-Mars (pour la messe du cardinal Lustiger, le 19 août, puis lors de l'accueil du pape, le surlendemain) et sur l'hippodrome de Longchamp (la veillée du 23 août, puis la messe de Jean Paul II, le lendemain). Une stricte répartition des compétences a été définie : la responsabilité du *« filtrage du public »* accédant aux sites et du *« bon ordre intérieur »* reviendront aux organisateurs privés, tandis que gendarmes et policiers en tenue s'occuperont de *« canaliser les foules »* et d'*« établir des préfiltrages »* en amont des lieux de rassemblement.

PAS DE CARS DANS LA VILLE

Trente-neuf unités mobiles – compagnies républicaines de sécurité (CRS) et escadrons de gendarmerie – seront appelées en renfort dans la capitale, les Hauts-de-Seine et les Yvelines, pour épauler les 3 600 policiers de la préfecture de police (PP). A l'intérieur des principaux sites et lors des déplacements, la protection rapprochée du pape sera assurée par le service de protection des hautes personnalités du ministère de l'intérieur, assisté par les renseignements généraux parisiens, qui surveilleront les périmètres sensibles et les personnes amenées à y pénétrer, *« y compris les ecclésiastiques »*.

S'agissant de l'hébergement collectif des fidèles, la PP a fait prévaloir les impératifs de sécurité : sur les quarante-neuf gymnases parisiens retenus par les organisateurs, trente-sept ont reçu un avis favorable des services préfectoraux. Une fois arrivés sur les lieux d'hébergement, les fidèles devront circuler *« par les transports en commun »* pendant la semaine qu'ils passeront à Paris et en région parisienne ; aucun car de pèlerins ne sera alors admis dans la capitale.

Quelque 4 000 cars devraient se rendre à l'hippodrome de Longchamp, selon l'hypothèse haute des autorités religieuses. Guidés par des motocyclistes de la police ou de la gendarmerie, ils déposeront les pèlerins à l'hippodrome puis devront stationner sur divers sites (avenue Foch, bois de Vincennes, la zone industrielle de Trappes dans les Yvelines), où les pèlerins les rejoindront par les transports en commun. Enfin, l'organisation des secours sera assurée par la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le Samu. 680 médecins, infirmiers et secouristes seront présents. Tirée à 475 000 exemplaires par la préfecture de police, traduite en six langues, une plaquette sera remise aux pèlerins pour leur donner des conseils en matière de sécurité. Aucune manifestation hostile à la visite papale n'avait été déclarée à la PP, lundi 11 août, a précisé le préfet.

E. In.

Un pic de pollution à l'ozone observé à Paris

Le niveau d'alerte 2 a été frôlé

QUALITÉ DE L'AIR *« très médiocre »* : le communiqué d'Airparif du lundi 10 août est clair. Pour la deuxième journée consécutive, un pic de pollution à l'ozone a été constaté à Paris et en région parisienne, par le réseau de surveillance de la pollution atmosphérique en Ile-de-France. Un indice de qualité 7 a été atteint sur une échelle qui en compte 10 ; les taux moyens d'ozone étaient de 140 microgrammes/m³ dimanche 9 (le seuil 1 de l'alerte étant déclenché à partir de 130 microgrammes/m³) et de 160-170 microgramme/m³ lundi 10, frôlant l'alerte de niveau 2 (180 microgrammes/m³, le niveau 3 étant déclenché à 360).

Lundi l'air est resté extrêmement stable, les vents ne dépassant pas 1 à 2 mètres/seconde. La pollution s'est répandue de façon assez uniforme sur l'agglomération. La circulation automobile est heureusement réduite pendant la période estivale.

Pour Météo France, les conditions climatiques expliquent le pic actuel : la chaleur, une température avoisinant les 30 degrés, un ciel dégagé et l'absence de vent favorisent une pollution photochimique à l'ozone. Gérard Galtier, trésorier des Verts, conteste cette vision des faits : *« Les conditions climatiques ne sont pas responsables de la pollution : avec le vent, elles la cachent, sans, elles la révèlent. Les responsables, ce sont les gaz d'échappement qui se décomposent en ozone. »*

A partir du niveau 3, le préfet peut prendre des mesures pour limiter la circulation routière ou le chauffage. Le dispositif, présenté le 21 avril par la préfecture de Paris et le préfet de police, (*Le Monde* du 22 avril), prévoit la mise en place d'une circulation alternée : plaques d'immatriculation paires les jours pairs, impaires les jours impairs, pour Paris et les villes limitrophes. Les véhicules transportant trois personnes échappent à ce dispositif et les réseaux des transports en commun deviennent gratuits.

Le 28 juin 1994 à Paris, le niveau 2 de la procédure d'alerte, créée en avril de la même année, avait été atteint. La situation météorologique était alors semblable à celle d'aujourd'hui : anticyclonique, ensoleillée et très chaude, avec un vent très faible qui ne permettait pas la dispersion de la pollution.

Selon Météo France, cette situation devrait durer jusqu'à la fin de la semaine, alors que la circulation routière devrait se densifier à Paris en raison des Journées mondiales de la jeunesse et du week-end du 15 août. Selon la préfecture de police, une baisse de température de 1 ou 2 degrés suffirait à faire tomber le pic de pollution.

Vincent Hubé

Interrogations après l'incendie des Grands Moulins de Paris

Le bâtiment allait être inscrit à l'inventaire des Monuments historiques

APRÈS L'INCENDIE qui a ravagé, samedi 9 août, une partie des Grands Moulins de Paris, le bilan du sinistre n'est toujours pas définitif. Le feu s'est déclaré vers midi, au quatrième étage de l'édifice semble-t-il. Il a pu être maîtrisé vers 15 h 30 : 150 sapeurs- pompiers et une trentaine de véhicules ont été envoyés sur les lieux, quai Panhard-et-Levasseur, dans le XIII[e] arrondissement.

L'origine de l'incendie reste inconnue : les Grands Moulins étaient vides. Il n'y avait ni travaux à l'intérieur, ni squatters – leur surveillance était assurée par la société Brinks – l'électricité était coupée. D'après la Semapa, propriétaire du bâtiment, au vu des premiers constats, un quart de l'édifice a été touché par le sinistre, et si les planchers ont tous brûlé, si une partie des toitures s'est effondrée, *les structures de béton auraient assez bien* résisté au feu.

OPÉRATION IMMOBILIÈRE

Le bâtiment avait été mis en chantier sur les bords de la Seine en 1919, à la demande de Louis Vilgrain et de son fils Ernest, pionniers de la minoterie industrielle. Il sera achevé au printemps 1921. Sur le plan architectural, c'est un bel exercice de style puisqu'il inclut les silos de réserves de grains à l'intérieur d'un quadrilatère où se trouvent toutes les autres activités, de la mouture à l'administration. Quelques années plus tard, une série de silos supplémentaires furent construits. Ces derniers ont été détruits en mai dernier (*Le Monde* du 6 mai), provoquant une levée de boucliers, alors que les machines, démontées, étaient vendues aux enchères le 24 avril précédent. Cette hâte avait été épinglée par l'un des commissaires de l'enquête publique : le bâtiment était en voie d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Sans doute la Semapa, société chargée d'aménager la ZAC Paris-Rive gauche, était-elle pressée de réaliser une opération immobilière délicate : elle avait acheté – pour 1,5 milliard de francs – cet ensemble (5,3 hectares) au groupe Bouygues. Le roi du BTP avait lui-même acquis, en 1989, les Grands Moulins de Paris à Vilgrain, entreprise qui continue par ailleurs son activité. Le 7 juillet, le principe d'affecter à l'Université ces anciens bâtiments industriels avait été retenu par le Conseil de Paris.

Voisin immédiat des Grands Moulins, Jean-Paul Reti, président de l'Association pour le développement du 91, quai de la Gare – adresse des anciens entrepôts frigorifiques où sont localisés un grand nombre de studios *d'artistes dont le sort est toujours incertain* –, s'interroge sur les circonstances de l'incendie. *« Il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit d'une destruction volontaire,* indique-t-il dans un communiqué, *mais nous sommes tentés de dire qu'il arrive au bon moment. »*

Il rappelle qu'à Paris, au cours de ces dix dernières années, un certain nombre d'édifices patrimoniaux *« à problème »* ont flambé : les entrepôts du quai de la Seine, la charpente du couvent des Récollets, les ateliers du boulevard Auriol ou le pavillon tunisien du parc Montsouris. Plus sereinement, la revue *L'Archéologie industrielle en France* (Cilac, B. P. 251, 56007 Vannes Cedex) venait de consacrer son dernier numéro à l'histoire de ces moulins et de mettre en parallèle le sort des moulins parisiens avec le vaste projet de réhabilitation des Moulins Stucky, construits en 1884 à... Venise.

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **IRAK : l'ONU a approuvé les trois premiers contrats pétroliers** avec l'Irak depuis le renouvellement du programme « Pétrole contre nourriture ». Ces contrats, autorisés par des « superviseurs pétroliers » des Nations unies, concernent une compagnie française (pour 6,12 millions de barils), une russe (5,5 millions de barils), une italienne (2,7 millions de barils). Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU a refusé d'identifier les firmes concernées. – *(AFP)*

■ **TRANSPORTS : la direction** d'UPS (messagerie express) a demandé, lundi 11 août, l'intervention directe de Bill Clinton pour imposer une trêve de 80 jours, alors que les négociations avec le syndicat des camionneurs sont dans l'impasse. UPS aurait perdu plus de 300 millions de dollars (1,9 milliard de francs) depuis le début de la grève le 4 août.

■ **DÉFENSE : l'action Dassault Aviation perdait encore plus de 3 %, à 1 310 francs,** à l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 12 août. La veille, le titre avait déjà perdu près de 4 % après que le quotidien *La Tribune* eut affirmé que le gouvernement de Lionel Jospin n'était pas près de passer commande des 48 avions Rafale prévus par la loi de programmation militaire 1997-2002. La première commande de 13 Rafale passée par le précédent gouvernement n'est toutefois pas remise en question.

Sensible augmentation des crédits de l'aménagement du territoire pour 1998

À L'OCCASION des arbitrages budgétaires rendus ces derniers jours, Dominique Voynet a obtenu des résultats satisfaisants, puisque, pour l'aménagement du territoire, les crédits 1998 devraient afficher une hausse de 2,8 % par rapport à la loi de finances initiale (LFI) de 1997. Les crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) devraient être reconduits, autour de 1,3 milliard pour l'équipement et 290 millions pour le fonctionnement.

En revanche, l'enveloppe de la Prime d'aménagement du territoire (PAT) devrait passer de 250 millions en 1996 (avant le gel du printemps) à plus de 320 millions. Ces crédits servent à favoriser l'installation d'entreprises dans les régions prioritaires. Ainsi le gouvernement a-t-il proposé au japonais de l'automobile Toyota une trentaine de sites pour une éventuelle création d'usine.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 12 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19099,11	+1,46	−1,35
Honk Kong index	16383,41	−0,47	+21,80

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

19099,11

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/08	Var. en % 11/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3005,15	+0,73	+29,77
Londres FT 100	5075,30	+0,86	+23,23
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	21963	+1,44	+39,92
Francfort Dax 30	—	—	—
Bruxelles	14554	+1,25	+37,68
Suisse SBS	—	—	—
Madrid Ibex 35	—	—	—
Amsterdam CBS	—	—	—

Tirage du *Monde* daté mardi 12 août 1997 : 455 664 exemplaires. 1-